# **LES ELITES EN QUESTION**

 **Jean-Pierre KERTUDO**

 Août 2018

Table des matières

[**LES ELITES EN QUESTION** 1](#_Toc522444376)

[Introduction 4](#_Toc522444377)

[Morphologie des élites 6](#_Toc522444378)

[*Les deux faces de la notion* 6](#_Toc522444379)

[*L’élite comme incarnation du divin et comme idéal humain* 6](#_Toc522444380)

[*L’ambiguïté de la notion* 7](#_Toc522444381)

[*Les dons, l’inné et l’acquis* 8](#_Toc522444382)

[*L’élite et le pouvoir* 8](#_Toc522444383)

[Les trois piliers de l’élite 9](#_Toc522444384)

[*La production de l’élite* 9](#_Toc522444385)

[*Les intérêts et les mœurs* 10](#_Toc522444386)

[*L’élite au singulier ou au pluriel ?* 11](#_Toc522444387)

[*Elites et classes sociales* 12](#_Toc522444388)

[*Les élites et la démocratie* 15](#_Toc522444389)

[*Elites et privilèges* 18](#_Toc522444390)

[Les élites contemporaines 20](#_Toc522444391)

[*Les héritiers du « marxisme-léninisme »* 21](#_Toc522444392)

[*Les cas chinois* 22](#_Toc522444393)

[*Le cas de la nouvelle Russie* 26](#_Toc522444394)

[*Les dilemmes des élites occidentalisées* 28](#_Toc522444395)

[*Les convulsions de la démocratie américaine* 29](#_Toc522444396)

[*Les désunions européennes* 31](#_Toc522444397)

[*L’émergence de la grande démocratie indienne* 42](#_Toc522444398)

[*Réalités du développement africain* 43](#_Toc522444399)

[Perspectives d’avenir des élites 44](#_Toc522444400)

[*Les élites post-soviétiques* 45](#_Toc522444401)

[*Les élites occidentalisées* 48](#_Toc522444402)

[*La crise du libre-échangisme* 49](#_Toc522444403)

[*Le poids des questions identitaires* 51](#_Toc522444404)

[*Le désenchantement démocratique* 52](#_Toc522444405)

[*L’ascension sociale qui ne monte plus* 54](#_Toc522444406)

[*Les débordements de l’individualisme* 57](#_Toc522444407)

[Conclusions 59](#_Toc522444408)

[*Mondialisation de l’élite ?* 59](#_Toc522444409)

[*Suprématie des grands ensembles nationaux ?* 59](#_Toc522444410)

[*La dynamique d’expansion des grandes firmes* 60](#_Toc522444411)

[*Réactiver les ressorts démocratiques ?* 60](#_Toc522444412)

# Introduction

Depuis le début du siècle actuel, nous assistons, dans les sociétés occidentales, à un phénomène de contestation ouverte et plus ou moins virulente à l’encontre des élites. Comme la contestation ne se limite pas à telle élite particulière, revêtant un caractère plus global, il importe d’aborder le sujet dans son ensemble. Mais comme, en même temps, il affecte de manière différenciée les composantes de cet ensemble, on ne saurait négliger la dimension plurielle.

Si le phénomène se manifeste à titre principal et même quasi exclusivement au sein des sociétés occidentales il ne s’ensuit pas que la contestation ne surgisse que dans une partie, au demeurant assez limitée, en termes de population, du monde actuel. C’est bien la liberté d’expression qui l’autorise. Ailleurs, les contestataires semblent isolés et peu nombreux. On aurait cependant tort de jauger leur importance, en ignorant les maigres possibilités de communication dont ils disposent, en droit comme en fait, afin de développer leurs vues critiques. La répression dont ces contestataires sont l’objet, l’ampleur des moyens déployés dans les sociétés privées de libertés ou jouissant de libertés limitées, attestent, sans nul doute, de l’existence de puissantes potentialités de contestation.

Que les modalités d’expression des contestations soient ouvertes ou réduites, deux attitudes sont possibles dans leur prise en considération.

La première attitude s’appuie sur une réalité incontestable : l’élite ou les élites (nous verrons plus tard comment analyser la différence entre le singulier et le pluriel) s’assimilant, de fait et de droit, aux détenteurs des pouvoirs, matériels comme intellectuels, suscitent nécessairement des oppositions. Pareille dynamique s’observe tout au long de l’histoire. En conséquence, ce à quoi nous assistons aujourd’hui pourrait être compris comme un des avatars répétitifs, quasiment éternels, de l’épopée humaine, de la vie sociale. Les déclinaisons d’une telle compréhension vont souvent dans le sens d’une expression commune : il n’y aurait vraiment rien de bien nouveau sous le soleil.

Une seconde attitude, qui motive l’élaboration du présent essai, sans nier la réalité d’une reproduction incessante des grands conflits sociétaux, privilégie la singularité des remises en question contemporaines de l’élite et des élites. Pourquoi ? Tout d’abord en raison du caractère non-répétitif de l’histoire, laquelle se renouvelle constamment, dans son cours, en subissant certes l’empreinte du passé, mais sans jamais le reproduire à l’identique. Surtout à cause des effets collatéraux actuels de dissolution des liens sociaux, de fragilisation des institutions, que l’on observe dans les sociétés démocratiques, ainsi que l’accumulation de potentialités agressives et explosives se manifestant dans les autres. Autant de processus destructeurs susceptibles de mettre les sociétés en péril dans des conditions relativement inédites.

Lorsque que l’on met en relation, comme il vient d’être fait, les élites et le reste de la population on admet, de manière implicite, l’idée que la vie sociale produit nécessairement de l’élite et ne saurait, en quelque sorte, s’en passer. Tel est en effet le point de départ des analyses qui seront développées. Il s’agit d’un constat purement factuel qui n’interdit en rien l’examen critique de la notion ni des réalités complexes de son existence pratique.

On ne saurait, non plus, ignorer qu’un certain nombre de penseurs éminents récusent ouvertement la notion comme improductive ou inadéquate pour la compréhension des relations sociales, tandis que les mêmes et d’autres lui ont substitué d’autres concepts jugés plus explicatifs et plus opérationnels.

Avant d’aborder les contenus pratiques de la notion, il importe de procéder à l’analyse, nécessairement abstraite, de la notion d’élite qui abrite, à la fois, le clair et l’obscur. Elle a revêtu des contenus et des significations diverses au cours de sa longue histoire. Au cours de celle-ci sont survenues des ruptures en même temps que se sont affirmées des permanences. Quelles qu’aient été ses vicissitudes, la notion n’a jamais pu être explicitée uniquement en soi, mais seulement en relation avec son nécessaire complément : la « non-élite », autrement dit, le peuple. C’est à partir de la dialectique entre les deux entités que l’on a tenté de juger bonnes ou mauvaises les élites et que l’on a forgé des concepts désignant et, souvent, stigmatisant, ses dérives, les plus célèbres étant l’absolutisme, l’oligarchie, la dictature. Nombre de productions humaines dans une multiplicité de domaines ont été perçues et jugées comme « élitistes », s’adressant à une sélection d’humains et en excluant d’autres. Nous verrons également que la notion n’a cessé de combiner des perceptions et des jugements de natures différentes : factuels, moraux, objectifs, subjectifs. Autre question majeure à investiguer : les places respectives de la transcendance et de la dimension séculière.

Enfin, un débat permanent se déroule depuis que la sociologie existe, entre ceux qui privilégient une conception plurielle de l’élite en insistant sur les difficultés, voire les impossibilités, de la concevoir au singulier et ceux qui considèrent comme indispensable, sans nier les différenciations internes, que l’élite n’atteint pleinement son sens qu’en dépassant ces différenciations et en constituant une unité sociale, plus ou moins reconnue. Nous allons donc, dans une première partie, examiner les divers éléments de la morphologie de l’élite et nous intéresser également aux pensées et penseurs ayant mis en cause la notion, sa validité conceptuelle mais aussi sa légitimité sociale.

La deuxième partie portera sur la crise contemporaine. Elle implique à la fois de comprendre ce que sont les élites actuelles et aussi la manière dont elles sont perçues. Si les élites actuelles font l’objet de contestations, il est de première importance d’en élucider la nature, les sources, la portée. Il faudra analyser les menaces qui en découlent. Quant à la capacité des élites d’y faire face, il n’est pas douteux qu’elle correspond à des enjeux cardinaux des luttes sociales. Il faudra donc aussi l’évaluer.

La troisième partie sera consacrée aux destinées futures. Aussi incertaines soient-elles dans un monde fort mal contrôlé par les diverses élites, il n’est pas impossible d’esquisser des perspectives. Lesquelles graviteront nécessairement autour des processus contradictoires de maintien et de renouvellement des positions acquises. La troisième partie de l’essai s’engagera donc nécessairement dans des sables manifestement mouvants. Mais que vaudrait la pensée si elle renonçait à répondre au besoin irrépressible de deviner ce que l’avenir nous réserve ?

# Morphologie des élites

## *Les deux faces de la notion*

Reconnaissons, tout d’abord, que la notion d’élite appartient au genre humain dont elle implique et suppose l’existence. Les humains en sont venus à se distinguer du monde animal et à se percevoir comme parties d’un ensemble spécifique, voire unique dans notre univers.

Les civilisations se sont édifiées sur le projet de réduire à néant l’animalité de l’humain, avec des réussites diverses et des échecs fréquemment magistraux. La reconnaissance historique du genre humain, par notre espèce, a eu pour conséquence l’émergence et la progression d’un sentiment d’appartenance à une immense collectivité, foncièrement unie par ses caractéristiques communes et singulières la différenciant radicalement des autres vivants.

Ladite unité n’a pas résisté longtemps à deux réalités difficilement dissociables. Les humains ne sont nullement identiques. Ils naissent avec des caractéristiques spécifiques, des aptitudes variables, de goûts particuliers, des dons et des infirmités inégalement distribués, des géniteurs et génitrices leur apportant des affects, des avantages et des handicaps. Les humains, seconde réalité déterminante, pour de multiples raisons, contraintes, souhaitées, ont été amenés à préserver, à faire fructifier leur existence en composant à des groupes faisant société ou en s’y affiliant. Les sociétés, afin de satisfaire des besoins forts divers, ont élaboré des hiérarchies, de valeurs, de pouvoirs, de richesses, de savoir. Elles ont alors engendré des élites multicartes ou spécialisées.

La notion d’élite, ses traductions concrètes, ont donc été créées à partir des deux faces, complémentaires et contradictoires, de l’existence humaine : les besoins et désirs d’unité du genre face à des mondes animaux, végétaux, climatiques ressentis longtemps comme menaçants et les différenciations complexes entre humains procédant à la fois de caractéristiques génétiques, d’accidents physiques et de relations, de rapports de forces, de nature sociale.

## *L’élite comme incarnation du divin et comme idéal humain*

Durant des siècles, l’appartenance à l’élite à impliqué une relation privilégiée, directe ou indirecte, avec des divinités. Directe pour les sommets, indirecte pour les simples adorateurs et fidèles. La plupart des empereurs et des rois ont légitimé leurs pouvoirs par des fondements religieux. Dans beaucoup de sociétés contemporaines la dimension transcendantale a régressé et même disparu. Pas partout. De grandes utopies séculières ont pris le relais des croyances religieuses, introduisant de nouveaux contenus dans la notion d’élite.

Durant des siècles, aussi, l’apport des philosophes de l’Antiquité ayant été à la fois considérable et très durable, les penseurs se sont préoccupés de définir un idéal d’humanité, soit un ensemble de qualités personnelles justifiant la légitimité de l’élite. Pour beaucoup d’entre eux la civilisation signifiait que les buts essentiels de la vie individuelle devaient être de se rapprocher le plus possible de la figure idéale préalablement dessinée. Leurs idées ont connu une immense fortune historique qui, fort heureusement, ne s’est pas épuisée avec le temps. Au plan social, les réalités persistant à s’écarter des aspirations à l’idéal humain, nous devons, aussi, à ces penseurs d’avoir ouvert les yeux sur les problématiques essentielles conditionnant leur rapprochement. Il en est résulté, pour les siècles suivants, un effort de « tri » entre le bon grain et l’ivraie, entre la bonne élite et la mauvaise.

Dans toutes les grandes civilisations, l’élite en tant que phénomène social se trouve reconnue, implicitement ou explicitement. La pensée, à ce sujet mêle de manière souvent inextricable, les éléments factuels et les éléments relevant du souhaitable, le précepte moral et les constats du réel, mettant ceux-ci en tension permanente.

Notre héritage culturel, fondé par les penseurs grecs et latins postule inlassablement que la condition nécessaire pour former des sociétés acceptables suppose, d’abord et avant tout, des humains individuels effectivement désireux de se conformer aux recommandations des idéaux antiques. Le social, le collectif, dépendent fondamentalement de telles conditions personnelles et individuelles. Il n’est donc pas possible que le réel sociétal poursuive sa marche en avant sans que les élites entraînant l’humanité ne visent à être les « meilleurs ». Non seulement dans les activités jugées prosaïques (production des richesses, confrontations guerrières, main de l’ordre public) mais, surtout, dans leurs capacités à répandre la « civilisation ».

## *L’ambiguïté de la notion*

La racine de la notion d’élite, dérivée du verbe latin « éligere », associe deux sens à lui donner : extraire, choisir. Le premier signifie que l’élite procède, inévitablement, d’un processus de distinction d’un groupe d’individus au sein de la société. Le second qu’elle résulterait de choix émanant de la collectivité, d’un processus d’élection.

Le fait que l’élite « s’extrait » de l’humanité ordinaire relève au pur constat. Cette définition signifie qu’une fraction de la société se différencie des « gens ordinaires ». Le phénomène ne soulève guère d’objection. Son caractère universel et permanent ne suscite aucun doute. La définition reçue, il est vrai ne nous renseigne pas du tout en ce qui concerne les processus « d’extraction ».

Le second sens de la définition, l’idée de choix, justifie d’importantes réserves.

Commençons par la part de vérité qu’elle contient. Il n’existe pas, en effet, d’élite durable sans que les gens ordinaires y apportent une part de consentement. Un consentement souvent résigné, contraint, violenté, mais impossible à considérer comme purement négligeable et marginal. Les dictatures les plus féroces ont prospéré à partir de choix populaires parfois massifs. Le nazisme dans ses diverses expressions, allemande, autrichienne, balkanique, le fascisme mussolinien, le totalitarisme soviétique ne laissent planer aucun doute sur le fait que les populations massivement concernées ont, tous comptes faits, accepté, en majorité, dans une partie au moins de leur conscience, les orientations de leurs dirigeants. Les minorités réellement opposées ont été majoritairement perçues comme des traitres à exterminer ou tout au moins à museler.

Quant à la dimension du choix, elle s’avère extrêmement problématique. Le fait que les gens ordinaires aient pu avoir une influence relativement au choix de leurs élites se trouve abondamment infirmé par toutes les études historiques et sociologiques. Loin d’être la règle, le choix libre et électif n’a été que l’exception. L’élite s’est, en règle générale, développée, au cours de l’humanité, en dehors des aspirations et des attentes de la masse des populations, ou en opposition. Celles-ci adhèrent ou s’opposent à un processus qui, la plupart du temps, se déroule à l’extérieur et au-delà de leurs volontés, pour autant qu’elles s’affirment et se manifestent. L’idée selon laquelle les sociétés se donnent volontairement des élites, par un libre choix, relève, par conséquent, de la propagande et de l’illusion. Ce qui n’empêche pas, il est vrai, que les élites, sous certaines circonstances, puissent représenter des modèles auxquels tente de se conformer une partie plus ou moins importantes de l’humanité dite ordinaire.

## *Les dons, l’inné et l’acquis*

Dans le modèle idéal de l’élite, on attribue à celle-ci des « dons » qui la distinguent du commun. Des dons diversement conçus : spécifiques mais aussi globaux. L’humanité dite « civilisée » a été hantée, en permanence par une question existentielle de premier ordre au sujet de l’origine des dons. Elle s’est interrogée, de tous temps, sur les racines respectives de l’inné et de l’acquis. Elle ne s’est jamais accordée pleinement à propos de leur importance respective. Elle a constamment tenté de faire bouger les lignes entre ces deux composants de l’espèce. Le savoir scientifique a été appelé à l’aide. Sans être à même de produire des résultats définitifs après des siècles de recherches. Les penseurs qualifiés ou se qualifiant comme progressistes ont déployé d’immenses efforts afin de démontrer que l’acquis, grâce à l’éducation, la socialisation, pouvait amenuiser, voire réduire à néant, la réalité des dons innés. Ils ont manifestement échoué. Non sans imprimer l’idée véridique que les acquis résultant de la civilisation étaient susceptibles de corriger les inégalités d’ordre génétique. De plus, ils ont convaincu les populations que l’élite ne régnait pas seulement par ses dons naturels, mais, aussi, par beaucoup d’autres facteurs sociétaux.

A présent, plus personne n’admet que les élites verraient leurs existences justifiées par des dons génétiquement hérités et conduisant à la production d’une catégorie supérieure d’humains apte à prendre en main les destinées des gens du commun. En même temps, la réalité des dons individuels, reposant, pour partie, sur l’inné n’a nullement disparu. Dans les civilisations modernes il est devenu admis que chaque individu possède recèle des dons innés spécifiques quoique très inégalement profitables aux progrès des civilisations. La composition sociologique de l’élite s’en est trouvée assez profondément modifiée, obligée, plus qu’auparavant, de se légitimer par une utilité sociétale débordant fortement la conception selon laquelle la supériorité procède de qualités innées donnant droit à des positions éminentes dans la hiérarchie sociale.

## *L’élite et le pouvoir*

Les nombreux analystes de l’élite ont toujours réservé une place particulière à sa partie détenant les leviers du gouvernement. En raison des conséquences sur les conditions de la vie collective nécessairement régie par des normes et des interdits de toutes sortes. Le poids et l’influence d’autres parties de l’élite ont été conçues comme périphériques et pesant, finalement de manière différente, indirecte, voire secondaire sur la réalité. Tel a été le cas des élites artistiques et intellectuelles. Celles-ci présentent la caractéristique particulière d’avoir un pied dans la catégorie et un autre en dehors, ceci dans des proportions très variables. La plupart du temps, elles expriment, de différentes manières et à des degrés différents, une vision critique de l’existant sociétal et humain. Les visions et les conceptions des artistes et des intellectuels se matérialisent de manière particulière. Tandis que le pouvoir gouvernemental édicte des règles applicables immédiatement ou à court terme, l’intelligentsia diffuse, plutôt, des messages à portée lente et diffuse au sein des sociétés.

L’histoire moderne a évolué dans le sens de l’abandon relatif et partiel de l’importance traditionnellement accordée à l’élite de gouvernement. Il suffit, pour s’en persuader, d’examiner l’œuvre du grand sociologue américain, non conformiste, C. W. MILLS dont l’ouvrage majeur « The Power élite », paru en 1956, a connu un grand retentissement, particulièrement en Europe.

MILLS, prolongeant les orientations de la sociologie du siècle précédent, excluant donc les dimensions transcendantales, morales, culturelles de son champ de vision, définit l’élite comme « l’ensemble des hommes qui prennent toutes les décisions importantes que l’on peut prendre » et régissent l’existence des « hommes ordinaires ». Il tire de ses enquêtes et de ses réflexions l’idée centrale que les trois domaines principaux du pouvoir sont la politique, l’économie, le domaine militaire. L’élite affirme et pratique son pouvoir grâce à l’accès aux institutions et à la maîtrise de celles-ci.

Telle que circonscrite par MILLS, l’élite du pouvoir ne recouvre donc pas la totalité de l’élite. Il laisse, plus ou moins délibérément de côté des pans entiers du sujet. A notre avis parce qu’il estime qu’ils ne sont pas centraux. Toutefois son analyse élargit sensiblement le domaine de l’élite qui n’est plus cantonné à sa dimension politique et gouvernementale. Ses successeurs persisteront dans la voie ainsi ouverte. Ils se dégageront toutefois progressivement de l’idée que le pouvoir de décision détermine essentiellement le pouvoir de l’élite.

A l’époque, les Etats-Unis d’Amérique régissant le monde, le grand sociologue américain estimait comme établi le fait que les grands décideurs, tout en cultivant des divergences, somme toute secondaires, convergeaient en direction de buts communs. L’histoire ultérieure montrera que le diagnostic prévisionnel prêtait le flanc à de fortes critiques.

Les limitations et les dilutions des pouvoirs gouvernementaux qui ont marquées les dernières décennies imposent de très profonds changements dans les approches anciennes de l’élite. Nous aurons à y revenir assez longuement.

## Les trois piliers de l’élite

La perception de l’élite, par ses membres et par les autres, passifs ou adversaires n’a pas cessé d’être, durant des siècles, empreinte à la fois, de traits relevant de la morale et d’exigences beaucoup plus prosaïques induites par la vie en société.

Le développement, à l’époque moderne, de ce que l’on dénommera ambitieusement les « sciences sociales » conduira à dépouiller copieusement la notion d’élite de ses composants idéalistes, moraux normatifs. L’ensemble humain concerné sera traité comme un phénomène sociétal à analyser sans autre but que d’approfondir la connaissance de ses différents aspects.

G. DUMEZIL, anthropologue disparu en 1986, figure parmi ceux qui ont le plus clairement défini, à l’époque contemporaine, les trois piliers sur lesquels repose l’élite : la production des richesses, l’exercice de la violence, la souveraineté spirituelle. C’est la maîtrise de ces trois éléments qui fonde et assure l’existence de l’élite. Comme nous le verrons plus loin, la définition moderne de DUMEZIL ne diffère pas fondamentalement de celle du plus célèbre des penseurs antiques, PLATON, sauf sur un aspect important : l’évacuation des composants idéalistes et moraux.

Les piliers de l’élite étant posés, comment ses édifices se construisent-t-ils ?

## *La production de l’élite*

La production de l’élite, tout en reposant sur des piliers universels, s’effectue selon une infinie diversité de modes opératoires et, de surcroît, constamment évolutifs. L’extraction de la masse des « gens ordinaires » diffère profondément d’une société à l’autre. Elle est très diversement désirée par ces « gens ordinaires ». Les degrés d’adhésion, de désirs d’appartenance, varient et varieront dans des proportions considérables.

Les trois piliers ne se construisent jamais en même temps. On entre dans la sphère de l’élite en commençant par exercer une influence significative, puis importante et, dans les cas les plus réussis, déterminante sur l’un d’entre eux. Puis viennent, ensuite, les efforts pour pénétrer les autres, inégalement partagés et couronnés de succès. Il est rare que les élites parviennent à réaliser un parcours complet. Il s’ensuit que, dans tous les cas de figure, un des éléments domine parmi les autres.

Les élites issues de la violence des armes ont façonné substantiellement le monde d’hier. Elles ont, le plus souvent, mis la main sur les stocks de richesses disponibles. Elles n’ont pas, pour autant, réussi à maîtriser la production de ces richesses. Les élites spirituelles et intellectuelles, pour leur part, ont toujours tenté d’orienter leurs sociétés d’appartenance en fonction de leurs visions du bien commun. Leurs succès, à cet égard n’ont jamais pu aboutir totalement.

La production des élites n’a pas de lieu, ni de foyer déterminé. Elle s’effectue, en réalité, dans une pluralité de lieux et de foyers. Dans les familles, les tribus, les réunions plus ou moins formalisées de groupes humains affinitaires. Dans les centres mêmes de production des richesses. Dans les armées et les autres forces dotées officiellement ou non d’armements. Bien évidemment, dans les institutions créées pour l’éducation et la formation. Dans les églises et les associations religieuses. Les civilisations ont toutes désiré concentrer les processus de production des élites au sein d’institutions plus ou moins monopolistes. Elles n’y sont jamais parvenues et il est probable, fort heureusement, qu’elles n’y parviendront jamais.

La production des élites est obligée d’obéir à l’une des lois fondamentales du genre humain : se reproduire afin de combler les pertes provoquées par les décès. La reproduction simple consiste à recruter de nouveaux entrants en puisant dans le vivier des héritiers des élites décédées. Une voie historiquement privilégiée pendant très longtemps mais qui n’a jamais été considérée par une partie notable des intéressés comme suffisante. L’aspiration à une « reproduction élargie » par inclusion d’éléments nés dans les zones basses de la pyramide sociale, a hanté en permanence les élites, tout en obtenant des résultats extrêmement divergents d’une société à l’autre. Nombre d’élites ont dépéri ou disparu, en refusant la reproduction élargie. Mais l’élargissement peut aussi représenter un péril mortel puisqu’il risque de détruire l’essence même du groupe humain en question : son caractère obligatoirement minoritaire et détenteurs d’atouts non extensibles à la masse des gens.

L’élite ne peut donc se produire et se reproduire qu’en naviguant entre deux écueils redoutables : la fermeture et l’excès d’ouverture.

Elle y parvient rarement sans se créer des adversaires dont une partie émane de ses propres rangs. A l’époque moderne la bourgeoisie a engendré, parfois au sein de sa progéniture, de nombreux bataillons de militants socialistes et de communistes. On peut même dire que la contestation radicale des élites en place a été, la plupart du temps, pensée et actionnée par certains de ses membres.

Un nombre incalculable de sociétés ont produit des élites par la violence et la terreur. Il a été possible et reste encore possible de soumettre les peuples par de tels moyens. Mais les tyrans, anciens et modernes, s’en sont très rarement contentés. Ils ont cherché aussi à conquérir les esprits des dominés et y sont fréquemment parvenus. Les exemples de succès fourmillent dans l’histoire. Une acceptation résignée suffit tout comme la conviction qu’en se soumettant à l’arbitraire, on opte pour le moindre mal.

## *Les intérêts et les mœurs*

L’appartenance à l’élite repose, en règle générale, sur des communautés d’intérêts. La sociologie marxiste a fait d’elles la clé déterminante de la dynamique économique et sociale. Les dimensions affinitaires, issues de l’éducation, de la culture, des pratiques relationnelles, des goûts occupent cependant une place tout à fait importante. Il ne suffit pas d’être riche, détenteur des armes, porteur de valeurs intellectuelles et spirituelles, pour être reconnu et admis par les pairs. Il faut aussi partager des comportements sociaux, des « manières », des origines et antécédents. La nature et l’ampleur des « barrières à l’entrée » variables dans les sociétés d’hier et d’aujourd’hui, tout comme les motifs et moyens d’exclusion, caractérisent non seulement les réalités existentielles de l’élite à un moment donné de son histoire, mais nous disent beaucoup de ses perspectives d’avenir. Retenons que, dans nos sociétés, les structures éducatives professionnelles, publiques ou privées, censées produire, à titre principal, de l’élite, ne peuvent qu’y contribuer. Sans l’appui des contributions familiales, restreintes ou élargies, l’accès se verra, le plus souvent, refusé. Les politiques publiques visant à compléter, au moyen d’aides financières, le soutien aux postulants, exercent certes des effets considérés comme positifs et permettant de limiter le rôle des « barrières à l’entrée », mais leurs apports sont généralement sous-estimés.

## *L’élite au singulier ou au pluriel ?*

Le fait même qu’il existe des élites n’a donc jamais, avons-nous prétendu, fait l’objet de contestations massives. Sauf que chacun possède, plus ou moins consciemment et précisément, sa propre définition. Comme l’atteste le fait que les consécrations fondées sur des critères subjectifs ont toujours donné lieu à des débats, fréquemment acharnés. La reconnaissance d’une élite globale a constamment fait problème. De toute évidence, l’élite se repère comme un ensemble plus ou moins hiérarchisé de strates de populations. Les facteurs d’unité s’accompagnent de multiples différenciations. Comme la plupart des rassemblements humains, l’élite n’échappe pas à la stratification et à la hiérarchisation. L’élite comporte, en interne, sa propre pyramide sociale, composant de la pyramide sociale générale. Les facteurs d’unité qui autorisent l’emploi du singulier tiennent aux similitudes dans les modes de production : héritages familiaux, pécuniaires et culturels, cursus éducatifs, réseaux de relations, partage de valeurs morales et amorales. Les facteurs de diversité procèdent substantiellement des positions sociales diversifiées qui introduisent la hiérarchie de fait et même parfois de droit, compte tenu des domaines d’exercice très spécifiques des pouvoirs et des talents élitaires.

À notre sens, le singulier et le pluriel méritent d’être conçus, ensemble, comme des faces indissociables d’une réalité sociale en mouvement permanent. Le fait principal à intégrer dans la réflexion est sa dimension temporelle, profondément évolutive. Selon les époques de l’histoire humaine, la perception plurielle et la perception singulière, se combinent, de manières changeantes et diverses. La prédominance de la conception plurielle prévaut dans les périodes où l’élite au singulier ne parvient pas à maîtriser ses hiérarchisations et ses clivages internes, ou, encore, lorsqu’elle se trouve plus moins sérieusement et efficacement contestée de l’extérieur. La situation optimale, largement idéale, pour l’élite est d’apparaître comme une entité en capacité de dépasser les différenciations internes et de se poser intellectuellement et socialement comme ensemble à la fois unifié et reconnu. Il est évident que l’idéal a été partiellement approché au cours de l’histoire humaine, sans qu’il n’ait été jamais atteint. Mais la plus ou moins grande distance avec l’idéal a représenté une part substantielle de la dynamique sociale et de l’évolution historique. A l’origine de toutes les révolutions, on trouve, immanquablement, le refus, de la part des non-élites, appuyées, inspirées, par une partie des dominants, d’admettre ou de reconnaître comme légitime, les comportements, les pouvoirs, de l’élite considérée comme un tout.

Il faut donc comprendre la question des élites plurielles ou de l’élite abordée au singulier comme les deux composantes de réalités sociales à la fois permanentes et instables, qui évoluent, en partie en fonction des équilibres trouvés entre le singulier et le pluriel.

Les évolutions historiques font se succéder des périodes où s’affirment comme aspects dominants de la réalité sociale les convergences au sein des diverses strates de l’élite, conjuguées avec une légitimité reconnue par le peuple ordinaire et celles marquées par la prévalence des aspects de désunion et de conflits.

Il n’apparaît pas possible d’estimer simplement que ces deux états correspondent à des situations respectives de force et de faiblesse. Une élite unie et restreinte peut susciter des rejets puissants qu’elle parvient à réprimer, qui la mettent certes en danger, mais à terme. Une élite dispersée n’est faible que dans la mesure où les conflits internes ne parviennent plus à s’arbitrer et où les menaces externes se voient traitées avec trop de négligence.

### *Elites et classes sociales*

La conception de la société comme un ensemble de « classes » prend naissance dès l’antiquité. Platon divisait sa société idéale en trois classes : les dirigeants politiques puisés dans le gisement des philosophes, les guerriers en charge des conflits militaires et de la sécurité intérieure, les producteurs responsables de la fourniture des moyens d’existence de la population. Il recommandait formellement que chaque classe s’occupe des affaires dont elle avait la charge sans chercher à empiéter sur le territoire des autres. La conception platonicienne, tout en accordant une importance particulière au premier groupe, reconnaît l’aptitude des meilleurs, dans chaque catégorie, à exercer son autorité. Son schéma à la fois explicatif et normatif évite de se prononcer très clairement sur la nécessité et la légitimité de l’élite dans sa dimension globale. Ceci étant, la société idéale, de son point de vue ne sera réalisée que par la prédominance spirituelle des philosophes, donc des producteurs de la pensée. Vision promise à un grand avenir. Comment concilier le compartimentage recommandé des différentes catégories d’élites et la prédominance souhaitée des aristocrates de la pensée ? PLATON ne répondra pas à la question. Une question qui agitera pendant des siècles la pensée occidentale.

L’idée selon laquelle les « idées mènent le monde », idée occidentale par excellence, gouvernera l’humanité civilisée tout entière. Défendue par de brillants intellectuels, elle renferme aussi de remarquables ambigüités. Car elle suppose l’existence d’un corpus déterminant de conceptions de ce mode. Or le monde a été mené durant la plus grande partie de son existence connue, par des idées qui se combattaient, souvent par des voies d’une violence inouïe. De surcroît les représentations mentales non conçues comme des idées, au sens philosophique, ont universellement déterminé le cours des évènements.

A la différence de celle de PLATON, l’approche aristotélicienne du problème élitaire apparaît profondément différente. Elle axe la distinction sociale prédominante sur l’opposition structurelle entre les riches et les pauvres. ARISTOTE, pas plus que Platon, n’aborde la problématique existentielle de l’élite dans la mesure où il assimile son existence à un phénomène naturel.

Le concept de classe sociale disparaîtra pratiquement du paysage intellectuel et pratique durant des siècles de l’histoire occidentale. L’effondrement de l’Empire romain débouche sur la féodalité européenne. Le féodal fonde son pouvoir sur une emprise foncière, finançant son pouvoir militaire, une emprise génératrice de revenus agricoles et forestiers, sur des droits associés à des devoirs de protection des tenanciers et esclaves chargés de faire fructifier la production des fiefs.

La configuration « kaléisdoscopique », c’est-à-dire disloquée, parcellisée, cloisonnée, de la société moyenâgeuse qui en résulte, se trouve assez rapidement contredite par l’existence de royautés suzeraines que reconnaissent, pour des raisons à la fois idéologiques et pratiques, les féodaux. Une hiérarchie des pouvoirs s’installera, sans résistance intellectuelle ni spirituelle à l’égard du principe, mais ardemment combattue dans ses applications. Tout au long des siècles suivants, le sommet, c’est-à-dire le pouvoir royal, structurellement faible, s’appuiera sur la reconnaissance de la suzeraineté, que lui accordent les féodaux, pour cantonner, réduire, leurs pouvoirs et leurs capacités d’action. Se dessinera alors en Europe, une organisation sociale appelée à durer longuement, reposant sur une stratification en « ordres » : noblesse, clergé, tiers état, ensembles sociaux dont les pouvoirs respectifs sont assortis de devoirs et soumis à des règles. Les deux premiers ordres, en partie interchangeables, minoritaires dans la population, détiennent l’essentiel des pouvoirs, ils se considèrent et sont considérés comme le cœur de l’élite. N’oublions pas que le vocable « aristocratie » signifie « les meilleurs ». L’hérédité joue un rôle déterminant dans la structure sociale de l’époque, principalement pour la noblesse. L’appartenance à l’un des trois ordres se trouve fixée, pour la plupart de leurs ressortissants, de manière définitive dès la naissance.

L’ordre de la noblesse issue du féodalisme tentera, tout au long de son existence, de limiter les entrées en son sein. Le clergé, pour sa part, compte tenu de l’existence d’un immense réseau de curés et autres religieux constitués par du bas peuple concentrera ses efforts de fermeture au profit des couches supérieures de l’institution religieuse. In fine les tentatives de fermeture, dans les deux cas, échoueront. Les facteurs d’échec reposent sur l’impossibilité de la part des deux ordres dominants de monopoliser suffisamment la production de la richesse et du savoir alors que le sommet de l’élite, la royauté, exploite à son profit leurs divisions internes en vue d’augmenter sa domination. Une royauté qui se sert du tiers-état en bénéficiant de ses capacités financières et gestionnaires utiles à la gouvernance politique et sociale. Le tiers-état, globalement exclu de l’élite, a donc toujours trouvé, au sein des plus puissants, des chevaux de Troie en position d’infiltrer ou de détrôner l’élite en place afin de s’y ménager une place. L’élargissement réel mais limité de l’élite en place, noblesse et haut-clergé, n’a pas répondu aux attentes du Tiers-Etat qui, en Angleterre comme en France, selon des modalités différentes, a fini par abolir les ordres et assurer à ses couches supérieures, la domination sociale.

La société des ordres n’a pas seulement rendu possible, à côté et en son sein même, l’émergence de forces qui allaient contribuer à l’abattre. Elle a aussi conduit à la création d’une espèce particulière de marginaux et de déclassés, loin d’être réduits à l’état de pauvres, hostiles au mode de la domination sociale aristocratique en vigueur, à ses valeurs civiles comme religieuses. Une espèce qui allait rechercher en dehors de l’Europe des conditions de vie différentes. Elle a trouvé en Amérique du Nord ses territoires d’élection. Les nouveaux arrivants dans ces territoires apportaient dans leurs bagages intellectuels une remise en cause radicale de la société des ordres alors vacillante.

La conjonction des coups de boutoir internes et externes avait donc sonné le glas de la société des ordres. Mais nullement de l’élite. L’ère démocratique qui s’ouvre alors introduira des éléments de nouveauté extrêmement importants dans les processus de formation de l’élite. Nous y reviendrons plus loin. Mais, auparavant, il nous faut achever l’examen des destinées des classes et de leurs relations avec l’élite dans la succession des évènements.

Le concept de « classe sociale » retrouvera ses lettres de noblesse au cours du XIXe siècle et dans le contexte particulier d’émergence de la société industrielle. Si les critiques anticapitalistes l’utilisent abondemment, les penseurs « bourgeois » y ont également recours. Tel est le cas de l’économiste et sociologue italien V. PARETO (1848-1923), grand intellectuel défenseur du libéralisme.

La fortune historique nouvelle du concept repose sur deux phénomènes de première importance : le développement industriel en occident, ses effets d’unification de vie des prolétaires et son rayonnement universel qui marginalisera pour longtemps, la grande masse de la population mondiale. Le développement industriel dont il s’agit présente, on l’oublie trop souvent, à l’époque, des caractéristiques particulières. Il se concentre sur l’expansion des biens de production, des infrastructures de transport et de communication, des instruments et ouvrages militaires. Fort peu sur les biens de consommation qui se limitent alors aux fabrications des artisans et des agriculteurs, avec de fortes doses d’autoproduction alimentaire et vestimentaire. Les classes dominantes se répartissent alors en deux grandes catégories : ceux qui détiennent les leviers de la production en tant que propriétaires ou gestionnaires et ceux qui leur fournissent des capitaux afin d’en obtenir des revenus rentiers. Le reste de la population sera enrôlée dans cette gigantesque entreprise destinée à transformer le monde. Les moyens considérables nécessaires pour y parvenir auront pour conséquence sa paupérisation massive, sa « prolétarisation », fondements des mouvements de résistance et de révolte ayant donné naissance au socialisme et au communisme modernes.

Socialisme et communisme, au XIXème siècle et, encore, bien longtemps après, font très largement coïncider les notions d’élite et de classe sociale dominante. L’objectif commun, à l’origine, consiste à abolir la société de « classes », c’est-à-dire, mettre en cause la classe capitaliste avec ses deux composants décisifs : les détenteurs des moyens de production et les apporteurs de capitaux qui bénéficient de ses « rentes ». Le socialisme et le communisme divergeront, non pas, au sujet de l’objectif ultime à atteindre, mais aux plans des étapes et des moyens. L’objectif ultime a pour destination finale l’instauration d’une société sans classe, sans élite qui ne soit pas entièrement conforme aux vœux du peuple et entièrement sous la coupe de ses volontés. Autant dire sans élite effective. Pour les penseurs les plus radicaux dont K. MARX deviendra le porte-flambeau, seule une révolution, inévitablement violente et totalement subversive de l’ordre existant permettra d’atteindre le but final. Pour les moins radicaux et les plus soucieux d’obtenir des avancées soulageant, aussi rapidement que possible, les maux du système, il faut modifier en permanence le rapport de forces social en réalisant des compromis temporaires avec l’adversaire de classe. Ceci sans renoncer au but final d’abolition.

La société idéale que les frères ennemis du socialisme et du communisme vont tenter d’instaurer devait évacuer de la pensée et de l’histoire la notion d’élite vouée inéluctablement à dépérir grâce à l’égalisation finale des conditions d’existence.

Les défaites subies au XXème siècle par la vision radicale, principalement « marxiste » ont marqué l’histoire de manière indélébile. Elles proviennent, à la fois, d’une mutation du système capitaliste et du destin des sociétés alternatives dont il a été l’objet.

Le capitalisme moderne des origines fondé sur les infrastructures de production, d’échange, de communication physique, de défense militaire, a entrepris, avec un grand succès d’offrir aux masses désespérantes et prolétarisées, des biens de consommation durables, nouvellement conçus, des véhicules, des appareils ménagers, notamment. Tout en déployant, par l’amélioration des revenus, par l’accès au crédit, les moyens de se les procurer. Les populations antérieurement dépourvues de perspectives d’amélioration de leur sort matériel ont vu se profiler de nouvelles espérances et s’ouvrir de nouvelles portes de sortie. Ce qui a modifié en profondeur leurs appétences pour les issues révolutionnaires. Dans le même temps les solutions alternatives au capitalisme occidental, inspirées par le marxisme, en Union soviétique, ont progressivement révélé leurs coûts humains exorbitants et leurs résultats plus que décevants quant à l’amélioration du sort des populations.

Partant d’une philosophie politique prônant l’extermination, y compris physique, des élites anciennes, le régime « marxiste-léniniste » a assis son pouvoir sur la formation d’une nouvelle catégorie de dominants, une nouvelle élite composée de révolutionnaires professionnels. Laquelle, s’installant au pouvoir, a repris à son compte les privilèges et les manières d’agir des princes abattus.

Les projets d’abolition des classes et des élites ont provoqué de grands changements dans la stratification et la hiérarchisation des sociétés. Ils n’ont cependant pas pu supprimer leurs réalités comme instruments de description de l’existant social. La sociologie moderne a reconnu que les deux notions étaient moins étrangères que complémentaires. Elle a échoué dans ses tentatives de repérer, statistiquement, les deux notions. Les statisticiens proposent des « agrégats », c’est-à-dire des combinaisons dénombrant des catégories de populations plus ou moins homogènes assorties de critères sociologiques : les fameuses « catégories socio-professionnelles ». Celles-ci ne sont assimilables ni à des classes telles qu’elles sont ressenties par les populations, ni à la fraction élitaire de ces classes. Le langage statistique actuel n’utilise aucune des deux notions de classe et d’élite.

La difficulté rencontrée à ce sujet, vraisemblablement insurmontable, provient du fait que lesdites notions ont pour caractéristique commune d’être comprises, par les populations de toutes catégories, de manières différentes, comme porteuses de valeurs, de pratiques de confrontation sociale en même temps que de pratiques de coopération souhaitées ou jugées inévitables.

La notion de « classe » a toujours évolué dans ses définitions, depuis l’Antiquité, entre deux préoccupations : délimiter des strates de populations partageant des caractéristiques communes et mettre en évidence des facteurs d’unité. Les projets socialistes et communistes ont été largement fondés sur l’idée que des conditions d’existence sinon semblables, du moins voisines allaient déterminer des consciences unifiées et des désirs d’émancipation collectifs. Ils n’ont pas manqué de pousser trop loin ce déterminisme, fruit d’une espérance qui n’a pu se concrétiser. Dans le cas du communisme « marxiste-léniniste », la « classe ouvrière » est devenue le sujet du parti révolutionnaire censé exprimer ses attentes et se gardant bien de vérifier celles-ci et, plus encore, de les considérer comme des guides à respecter dans l’exercice du pouvoir. Aujourd’hui, la notion de classe conserve un pouvoir émotionnel indéniable et une utilisation politique encore très vivace. Car il exprime à la fois des réalités objectives et de puissants stimulants pour l’imaginaire.

Il en va de même pour la notion d’élite car celle-ci mêle également des réalités sociologiques ressenties par les populations et des aspirations, des attentes, des conflits sociétaux profonds. Les intellectuels peuvent toujours s’efforcer de penser le sujet comme une réalité objective. Or l’objectif et le subjectif, dans l’esprit des populations s’entremêlent de manière indissociable.

### *Les élites et la démocratie*

L’idée démocratique apparaît, en première approximation, comme contradictoire avec la notion d’élite. Elle affirme, en effet, haut et fort, « l’égalité des citoyens ». Rappelons- nous cependant que, dans sa conception originelle, hellénistique, modèle occidental par excellence, la qualité de citoyen n’était pas reconnue aux esclaves. De plus, les citoyens labellisés représentaient le vivier de l’élite mais n’avaient pas tous la possibilité d’y accéder.

A l’époque moderne, dans la seconde moitié du XVIIIème siècle, naît la « démocratie libérale ». En Europe et spécialement en France, en Angleterre, dans les colonies anglaises d’outre-Atlantique, les « citoyens » deviennent des électeurs appelés à désigner leurs représentants. Avec des restrictions diverses assez fortes d’un côté de l’Atlantique, considérablement plus faibles en Amérique du Nord.

L’universalisation du suffrage deviendra un des enjeux majeurs des combats politiques du début du XIXème siècle. L’égalité des citoyens, soumise à diverses conditions restrictives, a été alors conçue comme une « égalité des droits », autrement dit une égalité devant les législations. Une telle conception n’a pas été sans effets importants sur l’existence et la perpétuation de l’élite. Elle exclut la violence privée et le non-respect de règles fondamentales de la vie en commun, dûment codifiées, comme possibilité d’existence citoyenne. Elle propulse au premier plan des désirs et des attentions, l’utilité sociale des sommets de la société. Elle discipline l’élite antérieure tout en acceptant et, même, en favorisant, les conditions de son épanouissement.

C’est la raison pour laquelle les critiques sociaux ont forgé la notion de « démocratie formelle » s’appliquant à la démocratie « libérale » et revendiqué la « démocratie réelle », soit une égalité beaucoup plus large et radicale des conditions citoyennes. La « démocratie réelle » mettait en question la domination des élites et elle a été, de leur part, âprement combattue. Si l’objectif de la démocratie réelle n’a pas été pleinement atteint, loin s’en faut, il ne faut pas sous-estimer l’ampleur des résultats obtenus par ses promoteurs. L’instauration en occident, à des degrés divers, de « l’Etat-providence » en découle très directement. Les changements, les réformes ayant eu lieu, à la suite des combats politiques et sociaux des partisans et avocats de la « démocratie réelle », ont obligé les membres de l’élite à modifier et améliorer leur logiciel. Ils y sont parvenus en témoignant d’une très grande capacité d’adaptation. Si ce que l’on appellera au XXème siècle la « démocratie sociale » a gagné de vastes étendues du terrain sociétal, c’est parce ses défenseurs ont compris que toute récusation frontale et radicale de l’élite conduisait à l’échec. A cela s’ajoute le fait qu’ils ont trouvé au sein de cette dernière de puissants alliés.

L’avènement de la démocratie et ses parcours ultérieurs dans les pays fondateurs ont toujours poursuivi, si l’on raisonne en prenant en compte les évolutions de très long terme, la même orientation : ne pas viser une élimination de l’élite jugée irréalisable, improductive, pour partie immorale, d’une part, s’efforcer, plus pragmatiquement, d’éradiquer ses pratiques et comportements ressentis comme inacceptables, encadrer les capacités d’influence. Aucune réussite complète ne peut être constatée dans ces deux domaines. Il est difficilement concevable qu’elle puisse survenir. Des avancées de grande envergure ont néanmoins eu lieu.

Un des objectifs majeurs déclarés par les promoteurs de la démocratie réelle a été de fonder les critères de légitimité de l’élite sur le « mérite ». Les modes de sélection des « méritants » par les cursus éducatifs ont élargi les voies d’accès à l’élite sans pouvoir les ouvrir significativement au bas peuple. Les héritages culturels, les conditions familiales, extra-scolaires des enfants ne l’ont pas permis. Le peuple lui-même s’est, simultanément, opposé à la taxation radicale des héritages matériels et financiers au moment des décès.

Pour les penseurs de la démocratie et les formations politiques et sociales qui les ont suivies, aussi bien libérales que socialistes, le « gouvernement du peuple par le peuple » n’exigeait pas seulement le pouvoir des électeurs de choisir leurs représentants, parlementaires et exécutifs. Le dit pouvoir supposait également l’indépendance des juges, un ensemble de libertés fondamentales : réunion, association, circulation, travail etc. Tout ce qui n’était pas formellement interdit devait être permis.

Les combats politiques et sociaux de l’époque moderne se sont déroulés à propos des lois et règlements régissant les libertés fondamentales et annexes ainsi que les institutions destinées à les faire, plus ou moins, exister. L’élite n’a pas manqué de les influencer de manière décisive à la fois pour promouvoir ses idéaux, ses intérêts et pour écarter de la décision collective les forces lui étant radicalement hostiles.

Aujourd’hui, dans le monde entier, un des composants de base de la démocratie, le vote des citoyens permettant de désigner les dirigeants fait, quasiment, l’unanimité. Quant aux autres composants, qui conditionnent, en vérité, l’essence de la démocratie, le moins que l’on puisse dire, est qu’ils ont été fort différemment interprétés et mis en œuvre.

L’universalisation du vote a donné une impulsion sans précédent aux efforts et aux techniques de manipulation des esprits. La crédulité populaire, point d’appui fondamental de la démagogie, puise sa source dans le besoin humain éternel et irrépressible, d’espérer et d’imaginer. Aujourd’hui, il est clair qu’aucun système social au monde ne peut se revendiquer comme répondant pleinement aux critères définis par les fondateurs.

A partir de l’épure initiale, nous avons vu se répandre dans l’univers des régimes revendiquant le concept de « démocratie » tout en posant des interdits envers ses domaines de déclinaison essentiels en matière de liberté des individus et des groupes. Dans un très grand nombre de pays, les élites du pouvoir se sont appliquées à façonner la démocratie à leur guise. On a assisté à l’élaboration toute une série de constitutions comportant des dispositions pleinement conformes dans leurs libellés au modèle démocratique, lesquels servaient de pur décorum et de pure propagande masquant des pratiques systématiquement restrictives des libertés officiellement proclamées.

On a toujours opposé la démocratie à la dictature. En fait, il n’existe pas deux régimes «purs » aux antipodes l’un de l’autre, mais un vaste ensemble de régimes se rapprochant plus ou moins des deux épures adverses. Ce qui a conduit à forger intellectuellement et politique de nouveaux concepts : « démocrature », « démocratie illibérale ».

La démocratie n’étant pas seulement un régime politique, mais, également un régime plus global de société, ses déclinaisons diverses expriment des liens très directs entre les applications pratiques du modèle et la configuration des élites. Dans les situations de crise de la démocratie on discerne, immanquablement et simultanément, une crise affectant les élites.

Ce qui distingue, le plus fondamentalement, les sociétés les plus démocratiques des autres, réside dans la diversité des fondements et des modes de production de l’élite ou des élites. Les démocraties considèrent cette diversité comme un atout, ce qui n’est vrai qu’à certaines conditions. Lorsque l’élite, rassemblée, minoritaire ou non, règne en actionnant prioritairement la répression, il lui faut résoudre deux problèmes de premier plan. Le premier consiste à disposer de moyens de maintien de l’ordre suffisamment efficaces. Il ne suffit pas de rassembler des troupes il faut s’assurer de leur fidélité, opération toujours délicate. Le second concerne le maintien de la cohésion à l’intérieur de groupe des dominants. Lesquels se scindent et se déchirent inévitablement lorsque les adversités internes ou externes, ou les deux, s’accumulent.

Les problèmes auxquels se confrontent les démocraties les plus proches des concepts fondateurs s’avèrent nettement plus complexes. L’élite, en effet, s’expose de manière à la fois délibérée et structurelle, en partie au moins, à des remises en cause. Il lui faut acquérir et maintenir une dose d’acceptabilité de la part des populations nettement plus importante que dans les sociétés autoritaires. Autrement dit, une démocratie véritable dépassant un degré élevé d’allergie à ses élites, ne saurait survivre bien longtemps.

En conséquence, les démocraties ont toujours été tentées de privilégier les valeurs égalitaires par rapport aux valeurs de liberté afin de conserver leur légitimité auprès du peuple plus demandeur d’égalité que de liberté. Les aspirations à l’égalité, en effet, imprègnent plus profondément « l’humanité ordinaire ». A. de TOCQUEVILLE dans sa mémorable enquête en deux parties portant sur la démocratie américaine, au milieu du XIXe siècle, a été le premier à analyser très finement le risque et à alerter à ce sujet les élites de son époque. Ses héritiers intellectuels ont été nombreux, parmi lesquels de grands esprits comme F. HAYEK et R. ARON. Les défenseurs des idéaux de liberté ont activé deux grands ressorts dans leurs plaidoyers*.* Ils ont fait appel aux désirs de libération que les êtres humains, de toutes conditions, entretiennent sans désemparer, sous quelque régime que ce soit. Ils sont également parvenus à convaincre les peuples que la régression des libertés signifiait, in fine, la dégradation inéluctable de leurs conditions matérielles d’existence. Ils n’ont pas triomphé de manière définitive mais puissamment entravé la progression de l’égalitarisme démocratique et, partant, conforté à la fois, l’existence et la légitimité des élites.

### *Elites et privilèges*

Les élites, dit-on couramment, sont des privilégiés. Au sens étymologique du terme, le privilège se définit comme un droit conféré à certains tandis que les autres n’en bénéficient pas. Ce droit suppose, pour exister, d’être édicté par une autorité et garanti par elle, si besoin en utilisant la force. Son existence est inséparable d’une société organisée et, en règle générale, hiérarchisée. Il peut prendre la forme d’une exemption d’obligation. Dans l’Ancien Régime, l’aristocratie et le clergé n’étaient pas soumis à diverses contributions fiscales imposées au Tiers-Etat. Le cycle révolutionnaire déclenché en France, lors de la tenue des Etats-Généraux en 1989, a débouché sur l’abolition juridique des privilèges dont bénéficiaient les ordres dominants. Toutes les luttes sociales postérieures ont été, dans la majorité des cas, consacrées à la réduction et l’annihilation des privilèges subsistants. Le sens juridique du terme a régressé progressivement au profit d’une définition sociologique. Le privilège a été de plus en plus associé, au-delà du droit, à des situations économiques, des positions institutionnelles, des places acquises au sein des hiérarchies, considérées comme moyens de domination de minorités élitaires. Dans les sociétés modernes, la répudiation des privilèges en est venue à rassembler des masses importantes de populations, souvent majoritaires. Tantôt laissées libres d’exprimer leurs revendications, tantôt réprimées avec une vigueur et une efficacité plus ou moins couronnée de succès. Les luttes menées contre les privilèges ont constamment éprouvé les plus grandes difficultés à distinguer entre la quête raisonnée de la justice et le déferlement de la haine sociale envers les privilégiés pour ce qu’ils sont en tant qu’humains singuliers, doués de facultés utiles voire indispensables à la société et ces mêmes privilégiés contestés comme détenteurs de moyens de domination aussi inacceptables qu’intolérables. Qu’il s’agisse des partis politiques, des organisations syndicales, des associations créées au sein des sociétés, le partage des eaux entre les haines pour ainsi dire ontologiques et les luttes contre les privilèges abolissables, a perpétuellement représenté des difficultés assez mal surmontées. On n’a pas pu, répétons-le, trancher le débat entre les facteurs, innés ou acquis, qui déterminent largement la haine de l’autre. Il est probable que l’on n’y parviendra jamais car « les autres » sont simultanément ressentis comme l’enfer et comme aliment de base de la vie. Ce qui engendre de redoutables conséquences.

Toute une fraction des humains n’accepte pas les différenciations reçues comme « naturelles » de l’espèce. Son hostilité peut se prévaloir de l’incapacité des sociétés à les comprendre pleinement et à les circonscrire. Ceux que la nature a mal servis ou desservis ne peuvent manquer d’imputer aux autres mieux pourvus, au moins en partie, au moins pour certains d’entre eux, les manques et handicaps qui les affligent. Plus ou moins légitimement ils exigent des autres des « compensations ». Durant des siècles, de telles revendications n’ont été que faiblement formulées et aussi parcimonieusement reconnues. Les sociétés modernes ont commencé à leur faire droit.

Dans les comportements révolutionnaires, anciens comme modernes, on trouve imperturbablement de la haine affective et de la revendication raisonnée à l’encontre des privilèges. Si la haine de l’autre en tant qu’humain dépouillé de tout autre attribut que son existence propre, existe bien, elle ne peut s’affirmer et jouer un rôle majeur dans les conflits sociaux qu’assorties de circonstances particulières d’ordre plus raisonné.

Le cas du révolutionnaire Lénine éclaire une telle affirmation. Le fondateur de l’Union soviétique n’aurait pas pu engager son parcours sans l’exécution, d’aucuns diront, l’assassinat, de son frère aîné par le régime tsariste. Il en est découlé une haine accumulée par Lénine envers le régime tsariste. Il est devenu, à la suite de cet évènement tragique, le promoteur, non seulement d’un nouveau régime politique, mais l’adepte d’une humanité nouvelle. Il a circonscrit sa haine aux anciennes classes dominantes. Quels que soient les maux dont on puisse l’accuser, il n’a jamais professé une haine de l’autre fondée sur les inégalités intrinsèques du genre humain.

La haine de l’autre en tant qu’humain différent de soi et répudiable comme tel n’a jamais revêtu le statut de moteur de l’histoire. Elle a seulement réussi à s’introduire comme additif ou comme catalyseur du carburant révolutionnaire. La haine des autres ayant souvent à voir avec la haine de soi, les affectés de ce bacille n’ont pu assumer un rôle significatif dans les mouvements de l’histoire. Pour que la haine soit productive il faut qu’elle se combine avec des idéaux reconnus et pratiques. La haine manifeste d’un Marat, les frustrations en partie haineuses d’un Robespierre, n’auraient pu influencer si profondément la société de leur époque sans que les intéressés véhiculent des revendications ressenties par des populations significatives comme émancipatrices.

L’élite ancienne a perdu, en grande partie, ses privilèges de droit. Elle a remplacé sans difficulté majeure ces derniers par ce que l’on peut appeler des privilèges de fait. Elle suscite nécessairement avons-nous dit, de la contestation dont une partie appartient au domaine de la haine, degré le plus élevé du ressentiment. Une haine inévitablement composite car elle entremêle des composants que nous avons qualifiés d’ontologiques et des composants liés à des privilèges identifiés ou identifiables.

La haine s’est révélée productive, relativement, dans ses combats visant des privilèges avérés, reconnus comme tels par le monde de la non-élite. Elle a largement échoué à entamer la composante, pour ainsi dire, « ontologique » de l’élite. Nous en revenons toujours à une constante structurant les individus comme les sociétés qui évoluent sans cesse partagés entre des désirs contradictoires. L’aspiration des humains à se faire gouverner par une élite, à la promouvoir, plus ou moins sous contrôle collectif, se déchiffre dans toutes les évolutions de toutes les sociétés. En même temps, il est exceptionnel que les relations personnelles et sociales à l’élite et ses déclinaisons ne comportent pas une dose de détestation. La détestation en question, dont on a vu qu’elle ne pouvait plus guère s’appuyer sur des privilèges de droit, imprègne les luttes sociales anciennes et actuelles. Dans les sociétés les plus pacifiées, dont le nombre et les populations font encore l’objet d’inventaires incertains, la haine sociale primaire a profondément décru. Elle prospère le plus là où les privilèges apparaissent comme les plus injustifiables. Les sociétés les plus pacifiées, sont celles qui ont réussi à faire régresser la haine purement affective et ontologique pour concentrer les énergies contestataires sur les privilèges jugés irrecevables par des fractions significatives des populations.

# Les élites contemporaines

On ne saurait comprendre le monde contemporain ni ses élites diversement dirigeantes, sans se référer aux héritages de l’histoire. L’histoire ne se répète jamais, mais elle laisse des traces toujours profondes et ineffaçables.

Le dernier siècle a été marqué en profondeur par quelques phénomènes essentiels qui continuent, sous des formes nouvelles à exercer leur empreinte sur nos vies. Nous avons vu, en Europe, s’effondrer les élites qui s’inspiraient du libéralisme tel que défini, sous des versions différentes, mais qui se sont rejointes un moment, par les « Lumières ». Nous avons vu émerger des régimes totalitaires négateurs radicaux du libéralisme antérieur. Leurs projets visaient, non seulement à changer les sociétés existantes en tant que collectifs, mais à reformater les individus, à créer ainsi une humanité nouvelle. Malgré leurs différences, assez considérables, le nazisme, le fascisme, le communisme nourrissaient des ambitions en partie convergentes. L’humanité courante ne convenant plus aux élites totalitaires, il fallait, par conséquent, transformer les personnalités des humains. Le nazisme et le fascisme ont sombré sous les coups, effroyablement coûteux en vies humaines, d’une alliance de circonstance entre les démocraties anglo-saxonnes résilientes et le totalitarisme soviétique. Ils n’ont pas manqué de laisser des traces dans l’histoire, mais elles ont fini par relever de l’archéologie historique. Par contre le totalitarisme soviétique porteur d’un message enthousiasment de libération, message copieusement dénié dans la réalité de ses comportements, a légué d’importants héritages dans l’ensemble du monde prolétaire. Tout en naufrageant sa société dans l’impuissance et la pauvreté, il a servi de référence pour la libération des tutelles coloniales érigées par l’Occident. Enfin, les tragédies européennes du siècle précédent ont permis aux élites américaines d’assumer le rôle de tuteur de la planète. Tel est, résumé à grands traits, l’héritage historique pesant sur nous destinées présentes et futures.

Après les désastres de toutes natures, de la seconde guerre-mondiale, se sont structurés des camps adverses et irréconciliables. Une période de « guerre froide » a succédé à l’éphémère et temporaire alliance antinazie et antifasciste. Durant cette période on a assisté à l’apparition sur la scène politique mondiale du « tiers-monde », réunion de nations dites alors « sous-développées » cherchant à profiter, en termes d’autonomie, de développement économique et social, des affrontements entre les « grands ». Le monde a ainsi commencé à évoluer vers la « multipolarité », c’est-à-dire vers une répartition non-binaire des puissances adverses. La « guerre froide » a été perdue par le totalitarisme soviétique. Mais pas par ses héritiers asiatiques, au premier rang desquelles s’est placée l’immense Chine.

La vision « multipolaire » du monde, chère à beaucoup d’analystes présente le mérite de reconnaître que les conceptions selon lesquelles deux grand blocs opposés dominaient à la fois les conflits et leurs résolutions plus ou moins durables, ont terriblement vieilli et ne sont plus représentatives des réalités actuelles. Elle présente, cependant de sérieux défauts d’analyse. Car la dynamique des relations internationales continue bien à obéir à des confrontations, des oppositions de valeurs et d’intérêts entre deux grands ensembles dominant la planète. Le fait que ceux-ci soient traversés par d’évidentes contradictions ne permet pas de les considérer comme secondaires, voire inexistants.

C’est pourquoi, dans les analyses qui vont suivre, on va distinguer un ensemble rassemblant ce que l’on appellera les « démocraties occidentalisées ». Elles sont manifestement hétéroclites, plus ou moins divisées, mais elles ont en commun le souci d’accorder une place importante, dans leur organisation sociétale, politique, sociale, économique, aux libertés individuelles. Libertés individuelles primant à des degrés divers mais réels, sur les libertés collectives. Il s’agit de l’ensemble le plus vaste en termes, non seulement de population, mais de richesses, de capacités de production et d’innovation. Il dépasse sensiblement le « noyau dur » qui l’a créé et développé puisqu’il comprend des pays aussi différents que l’occident traditionnel (Etats-Unis et Europe), le Japon, le Canada, l’Amérique du centre et du Sud (sauf cas particuliers comme le Venezuela actuel, Cuba, le Nicaragua), l’Inde, l’Australie, ainsi que beaucoup d’autres pays de moindre importance.

Face à ce vaste ensemble, nous devons considérer comme adversaires les héritiers du totalitarisme soviétique, au premier rang desquels figure, désormais la Chine mais dans lequel on inclut la Russie. D’autres puissances de second ou troisième rang y sont assimilables, comme les nations d’Indochine et même certaines nations africaines.

Les élites de ces pays sont issues des révolutions « marxistes-léninistes » et continuateurs des valeurs proclamées par les fondateurs du soviétisme. Elles s’opposent officiellement et ouvertement aux doxas libérales d’origine occidentale. Mais leurs oppositions à la mouvance occidentalisées sont loin de reposer sur des fondements purement moraux et intellectuels. Le ciment qui les lie, en dépit de leurs différences, a été produit par des déclassements historiques différents mais communément subis et mal acceptés. La Chine a perdu durant plus de trois siècles une puissance qu’elle s’applique avec constance à reconquérir. La Russie ne s’est jamais remise de l’implosion et de la dissociation de l’Empire soviétique hérité du tsarisme.

Nous nous trouvons donc en présence de deux ensembles qui relativisent singulièrement la vision « multipolaire » du globe tout en étant loins de partager les mêmes objectifs stratégiques.

Pour l’occident l’enjeu majeur consiste à entretenir sa position de domination mondiale, largement assimilée à la suprématie des Etats-Unis. Pour les héritiers du marxisme-léninisme » le but principal est d’occuper une place plus importante dans l’évolution du monde et, pourquoi pas, d’inverser les rapports de forces internationaux actuels.

## *Les héritiers du « marxisme-léninisme »*

Le XXe siècle a vu naître des régimes politiques se donnant pour objectif l‘anéantissement des élites en place et la création d’élites nouvelles. Le nazisme a eu pour particularité de vouloir fonder celles-ci sur une base raciale, exterminatrice des juifs, des tziganes, des handicapés. Il a été éliminé par les armes sans léguer d’héritage significatif car les adeptes résiduels du troisième REICH se sont réduits à des minorités insignifiantes. La xénophobie encore largement répandue ne peut pas être confondue avec le racisme forcené des nazis même s’il est vrai, qu’elle exerce encore, un peu partout, de fortes influences. Le soviétisme, pour sa part, s’est effondré, mais il n’a pas eu la même destinée posthume que son ennemi mortel d’Allemagne. Hormis le fait qu’il ait duré beaucoup plus longtemps que le nazisme, il a laissé des traces profondes et durables. En partie grâce au message de libération universelle dont il s’est proclamé porteur quasi exclusif et nonobstant les altérations pratiques de l’idéal revendiqué.

L’effondrement du soviétisme s’est produit dans le cœur de la patrie du communisme, laquelle a entraîné dans sa chute le glacis des « démocraties populaires » instaurées en Europe de l’Est après la Seconde Guerre mondiale. Avant cet évènement décisif, le soviétisme était toutefois parvenu à essaimer bien au-delà des frontières de son empire. Principalement en Chine, en Indonésie, au Vietnam, à Cuba. Exception faite de l’Indonésie où les communistes ont été massivement massacrés, les élites révolutionnaires de ces pays ont poursuivi leurs carrières et sont restées officiellement fidèles aux conceptions « marxistes-léninistes » ayant inspiré la révolution de 1917.

L’accélération contemporaine de la mondialisation, le ralliement des dirigeants communistes chinois à l’économie de marché, l’insertion de leur pays dans le concert international, économique et, dans une moindre mesure, politique, ont conduit les anciens ennemis occidentaux du soviétisme à accréditer dans les esprits de leurs ressortissants, le sentiment que les différences entre les élites hier hostiles au soviétisme et celles du monde d’obédience communiste en mouvement évoluaient, inéluctablement dans le sens de l’amenuisement. Pareille vision pêche par son côté simplificateur, pour ne pas dire plus.

Lorsque l’empire soviétique s’est désagrégé, les dirigeants du monde capitaliste se sont sérieusement inquiétés de l’instabilité mondiale qui risquait d’en résulter. Appelés par GORBATCHEV aux abois à renflouer son régime en faillite économique, ils n’ont certes pas répondu à ses attentes d’aides financières, mais ont répandu l’idée de la convergence entre les sociétés antérieurement rivales. Une convergence s’opérant par l’universalisation du modèle occidental. Idée qui s’est encore renforcée par la suite lorsque les grands intérêts occidentaux ont pu tirer parti de l’ouverture du marché chinois.

Pour apprécier justement les réalités élitaires, il faut donc les examiner sans se laisser aveugler par les idées que de nombreux acteurs du monde capitaliste, essentiellement occidental, ont réussi, assez couramment à propager, souvent en accord avec leurs rivaux fort heureux d’en tirer profit.

Une fraction très importante de l’élite occidentale, intimement persuadée de la supériorité de sa civilisation imprégnée de valeurs d’échange substantiellement commerciales a répandu l’idée que la liberté commerciale et financière allait inévitablement servir à propager la liberté dans tous les autres domaines. Ce faisant, elle a voulu ignorer que la liberté des échanges n’existe que dans le cadre de règles dont l’application concrète souffre nécessairement non seulement d’exceptions mais de pratiques de contournement. Il en est résulté que la liberté marchande consentie par la puissance chinoise émergente pouvait, du point de vue post-communiste, parfaitement coexister avec la répression des libertés civiles.

### *Les cas chinois*

Aujourd’hui, la principale puissance héritière du communisme est, sans conteste possible, la Chine. La Chine abrite la plus importante population des sociétés mondiales. Elle ne peut encore prétendre à occuper la première place parmi les grandes puissances. Mais tel est bien son objectif. Durant plus d’un quart de siècle ce pays a vécu sous la férule de MAO TSE TOUNG et sous le règne absolu des préceptes d’un « marxisme-léninisme » accommodé. Le dictateur, malgré ses vastes erreurs, fort coûteuses en vies humaines, a commencé, avec l’appui de son parti-Etat, à sortir la société chinoise de son état antérieur d’anarchie, de sous-développement, d’humiliation. État antérieur dont les grandes puissances coloniales avaient été sérieusement responsables. La propagande du régime communiste a pris appui sur cette indéniable réalité pour oblitérer les facteurs propres d’anarchie, d’ossification intellectuelle, de décomposition dont avait souffert la société chinoise, au cours des siècles précédents.

À la fin des années soixante-dix, le régime dirigé par MAO se trouve néanmoins menacé. Malgré ses réalisations en matière d’industries de base, d’infrastructures collectives, il continue à s’avérer incapable de satisfaire les besoins élémentaires de la population. La répression et la propagande ne peuvent plus suffire à assurer la cohésion sociale et la survie du pouvoir communiste. Ce sont les doutes et les craintes des hiérarques qui, après la mort de MAO, vont donner un crédit croissant au point de vue d’un de leurs membres, auparavant ostracisé comme « révisionniste », le célèbre DENG XIAOPING.

Sa ligne de conduite peut se résumer à quelques orientations assez simples déclinées en postulant l’impérieuse nécessité de préserver la maîtrise sociale du régime communiste. Il faut, professait-t-il, obtenir que la population cesse de craindre le manque de ressources élémentaires, la prolétarisation rampante, l’absence de perspectives de changement des conditions. Il faut donc produire plus et mieux, investir massivement dans les activités manufacturières et agricoles essentielles aux subsistances des citoyens et faire en sorte qu’ils en bénéficient de manière la plus concrète et la plus visible possible. Comme le pays n’avait pas les moyens de répondre à de telles exigences, il lui fallait s’ouvrir aux apports de capitaux et aux investissements étrangers. Une ouverture qui n’était certes pas sans danger pour le régime, mais que les « réformateurs » de l’époque estimaient possible de maîtriser. L’offre d’une inépuisable main-d’œuvre, disciplinée, contrôlée, peu exigeante à propos de ses rémunérations, suffisamment qualifiée pour produire des produits et denrées de base désirés par l’extérieur, ne pouvaient manquer de séduire les détenteurs des savoirs et des capitaux nécessaires au pays, c’est-à-dire les capitalistes occidentaux.

Une circonstance historique, tout à fait exceptionnelle, souvent mésestimée, assurera le succès du pari de DENG XIAOPING. Il se trouve, en effet, qu’au moment où la Chine cherche à se développer économiquement, les marchés domestiques de l’Occident accusent de notables faiblesses. La consommation, moteur de la croissance se ralentit car les clientèles encore accessibles, les plus pauvres, ne peuvent pas payer les prix proposés. Il faut donc que ceux-ci puissent être réduits. Les conditions de production et de travail des ouvriers chinois offrent une telle possibilité. A ce premier facteur d’attractivité de l’immense pays asiatique vient s’ajouter le véritable pari, pleinement conforme à la stratégie du pouvoir régnant : provoquer l’essor d’un marché intérieur dont la taille dépasse, en termes de consommateurs potentiels, tous les autres de la planète.

Le double pari, celui des communistes héritiers hétérodoxes de MAO et celui des grandes entreprises occidentales, a pleinement réussi. L’inventaire de la réussite mérite d’être dressé en raison des impacts mondiaux considérables qu’elle a causés et signifiés.

En Chine, les deux grands gagnants ont été le régime et une partie significative de la population. Le régime s’est réellement légitimé. La main d’œuvre industrielle a entamé une impressionnante sortie de la misère au prix d’efforts et de sacrifices importants mais qui, à la différence de la période précédente, leur bénéficiaient en termes de niveau de vie.

En Occident, les résultats ont été plus complexes. Les grands bénéficiaires ont été les entreprises multinationales et celles de moindre envergure qui étaient à même de répondre aux besoins d’acquisition de biens d’équipement des entreprises chinoises, au premier rang desquelles, l’Allemagne. Les perdants, en contrepartie, ont été fort nombreux parmi les entreprises et leurs salariés ayant concentré leurs productions sur des articles d’entrée de gamme comportant des coûts de main-d’œuvre tels qu’il s’avérait impossible aux fabricants de survivre face à la concurrence extérieure asiatique.

Deux aspects du bilan que l’on vient de résumer doivent être tout particulièrement retenus.

Du côté occidental, les sommets du capitalisme n’ont pas hésité à sacrifier des pans entiers de leurs appareils productifs antérieurs. Ils y sont parvenus en inondant leurs marchés intérieurs de produits importés, très bon marché, en facilitant l’expansion du crédit à la consommation, en marginalisant les instruments de défense syndicaux.

Du côté chinois, les dirigeants ont réussi l’exploit de s’intégrer dans les échanges internationaux, de participer aux organisations régulatrices des échanges tout en pratiquant délibérément le contournement des règles du « fair trade ». Les raisons pour lesquelles les occidentaux ont fermé les yeux sur une multiplicité de pratiques discriminantes comme le non-respect de la propriété industrielle, le soutien massif d’entreprises publiques par des crédits du système bancaire public, la fermeture aux étrangers de l’accès aux marchés publics, l’obligation pour les entreprises étrangères de consentir des transferts de technologie afin de s’implanter, la nécessité de s’associer avec un entrepreneur autochtone pour opérer dans le marché national, ne sont pas difficiles à trouver. Les secteurs dominants du capitalisme occidental, Amérique du Nord en tête, ont pu gagner tellement d’argent que les « regrettables entorses » au « fair trade » pouvaient être tolérées[[1]](#footnote-1). L’argent ainsi gagné ne provenait pas seulement des profits réalisés au sein marché chinois. Il ruisselait grâce aux possibilités de spéculations monétaires et financières découlant de l’explosion des échanges commerciaux et de la libre circulation des capitaux.

L’ouverture de la Chine sur l’extérieur, à la fin des années soixante-dix n’a pas manqué de secouer le régime. Car la libéralisation des échanges économiques suscitait des désirs d’extension des libertés à d’autres domaines. Le régime a accepté le défi en le circonscrivant à des marges d’autonomie très réduites de la société civile. Une latitude nouvelle a été octroyée aux conflits du travail, aux protestations visant les potentats locaux pour cause d’abus de pouvoir et de corruption.

Lorsque, dans la décennie suivante, en mai 1989, les jeunes intellectuels ont revendiqué en faveur d’une abolition des limites tracées à l’ouverture sur le monde, DENG n’a pas hésité à étouffer dans le sang leurs demandes d’extension des libertés civiles.

Le nouveau cours chinois a déclenché, au sein du P.C.C. des évènements en partie imprévus et de nature à porter atteinte à son emprise sociale. La corruption s’est intensifiée à tous les étages de l’appareil. Les apparatchiks locaux et régionaux se sont employés à renforcer leur autonomie par rapport au centre, renouant avec les traditions et les pratiques des « seigneurs de la guerre » d’avant la révolution. Les hiérarques du sommet ont alors pris conscience que la société risquait de leur échapper et qu’il fallait réagir sans tarder.

L’arrivée au pouvoir de XI JINPING en 2012 doit être interprétée comme une vaste entreprise de reprise en main de la part de l’élite communiste centrale déterminée à lutter contre les comportements centrifuges et dissolvants déclenchés par les réformes de DENG afin de consolider la domination exclusive du parti-Etat. Le nouveau président va donc procéder à des épurations spectaculaires en vue de réduire la corruption tout en resserrant la discipline et l’homogénéité de l’organisation partisane. Il entreprend également de renforcer la maîtrise sur les réseaux de communication et d’échange avec l’extérieur. Il va aussi s’attacher à cultiver le nationalisme, instrument abondamment utilisé, en son temps, par le maoïsme. Tels sont les éléments les plus impressionnants et les plus manifestes d’une révision stratégique de très grande importance.

Il en est d’autres, moins médiatisées et peut-être plus importantes encore. Le contrôle politique de l’éducation se renouvelle dans le sens le plus inquiétant pour les libertés civiles. Un dispositif en voie d’expérimentation consiste à noter chaque élève, non pas pour ses résultats scolaires, mais en fonction de ses comportements sociaux afin de s’assurer que les jeunes esprits penseront dans le même sens que l’élite au pouvoir. La vieille tradition des commissaires politiques reprend de la jeunesse. Elle a commencé à s’implanter à nouveau dans les entreprises publiques. Il a été décidé de l’étendre aux entreprises privées.

XI JINPING appartient à une génération d’héritiers de la Longue Marche et de la révolution de 1948. Une génération qui entend se perpétuer au pouvoir en modelant la société chinoise dans l’ensemble de ses aspects et de ses composantes. Cette génération récuse ouvertement les credo, les valeurs, les institutions et une bonne partie des pratiques occidentales. Elle perçoit l’occident demeuré attaché aux valeurs libérales traditionnelles, comme une civilisation entrée en décadence, incapable de gérer ses conflits internes, laissant se répandre tous les poisons destructeurs de leurs démocraties jugées ingouvernables.

Le projet de XI JINPING et de ses soutiens au cœur du P.C.C. n’a pas d’équivalent dans l’histoire humaine. Car le verrouillage intérieur, l’emploi modernisé, hautement technologique, des recettes classiques du totalitarisme, cohabitent avec la prétention intensément proclamée de promouvoir le libre-échange commercial et de développer un nouvel expansionnisme mondial. Nous aurons, ultérieurement, à examiner la viabilité à long terme du projet. Reconnaissons pour le moment qu’il exerce de fortes attractions auprès des dirigeants du monde resté sous-développé et, même envers certains pays européens. L’élite actuelle que les dirigeants chinois s’efforcent de revivifier et d’inscrire dans la durée longue se veut spécifique et différente des élites occidentalisées. Elle prospère en partie grâce aux réussites accumulées. En partie aussi sur la conviction d’une décadence irréversible des élites occidentales et de leur influence dans le monde. Pour une large part, elle n’a dû sa fortune qu’a l’érosion des valeurs occidentales et les avidités de ses groupes économiques américains les plus puissants convertissant, sans difficulté, les élites politiques autochtones à leurs vues.

Le régime chinois prétend gérer de manière originale et efficace, les relations toujours compliquées entre les intérêts collectifs et individuels. Les premiers devant, de son point de vue, systématiquement primer sur les seconds. Il n’empêche que les politiques menées encouragent, via l’accès aux biens de consommation, à la prévention des risques sociaux (vieillesse, maladie, chômage) laissée, jusqu’à présent, aux bons soins des individus et des ménages, un individualisme qui, à de multiples égards, surpasse celui des démocraties occidentales. La socialisation des risques y demeure fort inférieure, même par rapport aux pays les plus libéraux. Le régime, pour le moment, n’a rien fait de notable pour changer la situation. Car il lui faudrait, alors, s’intéresser à la grande masse des populations qui n’ont pas, jusqu’à présent, bénéficié de la montée en puissance économique. Il devrait porter atteinte à ses avantages comparatifs de grande puissance conquérante.

L’ouverture sur l’extérieur s’est accompagnée de la liberté accordée à ceux qui en avaient les moyens, c’est-à-dire, en sus des dignitaires, la nouvelle classe moyenne, de voyager à l’étranger. Leur avidité à faire des emplettes coûteuses dans les grands magasins européens et américains, objet d’un déferlement de reportages journalistiques, dissimule par trop les désirs des intéressés de connaître, au plan des mœurs et de la culture, des sociétés qui leur étaient auparavant interdites d’accès ou présentées sous des jours déformés et caricaturaux. Jusqu’à quel point la prise de connaissance effective des réalités extérieures exercera-t-elle son influence sur les comportements intérieurs ? Question cruciale qui se posera inéluctablement.

Enfin, les paradis fiscaux que l’OCDE s’efforce de faire disparaître avec des succès très relatifs, continuent à prospérer avec l’afflux de capitaux chinois, pas seulement privés, mais aussi publics. A cet égard, comme dans beaucoup d’autres, la Chine demeure, avec beaucoup d’autres, un Etat forban qui n’a pas vraiment opté pour apporter une contribution à un ordre mondial plus acceptable.

Sa conversion à l’accord multilatéral sur le climat de 2015 ne signifie pas qu’elle prend en charge les mesures de survie de la planète. Tout simplement, elle ne peut plus négliger, ce qu’elle longtemps fait, l’asphyxie des populations, massivement urbaines, à cause des polluants émis et répandus par ses industries. De surcroît, moyennant l’injection de fonds publics considérables, elle se place en position de dominer les marchés internationaux des énergies renouvelables, en plein essor.

A l’intérieur de ses frontières, la domination d’une ethnie, très majoritaire, les HAN, facilite une politique vigoureuse de répression des minorités, principalement musulmanes et tibétaines. La marginalisation de leur existence culturelle, sociale, politique, progresse à vive allure. Les cultures, non seulement dissidentes, mais différentes ont été frappées à mort de manière définitive.

Le fait que la Chine aspire à recouvrer une place mondiale digne de sa nombreuse population, de ses capacités peut être considéré comme le versant positif de son évolution actuelle. Les sujets d’inquiétude se situent ailleurs. La volonté expansionniste du géant asiatique n’exclut aucune limite ni aucun procédé. Les intérêts collectifs du monde sont appréhendés à l’aune de ses intérêts nationaux. Elle parvient, sur ce point à dépasser les égoïsmes des autres puissances dominantes.

Au vu des constats précédents, partagés par bon nombre d’observateurs, il faut pourtant récuser le sentiment que la puissance asiatique dominante, aspirant à devenir la première du globe a déjà achevé de parcourir l’essentiel du long chemin qui la sépare de la suprématie. On doit même se demander si elle n’a pas consommé son « pain blanc » tant la suite du parcours sera semé d’embûches.

### *Le cas de la nouvelle Russie*

A côté d’une Chine puissante et conquérante, le « grand-frère » soviétique d’hier s’est trouvé sérieusement amputé de ses possessions et relégué au rang de puissance économique de second rang. Son PIB se situe, à un niveau voisin de celui du BENELUX. Soit une comptabilisation des richesses annuellement produites partiellement fausse en raison de l’importance de l’économie dite « informelle », mais véridique en faisant ressortir les faiblesses économiques de la nouvelle Russie et les conditions de vie assez déplorables de la majorité des particuliers.

Après 1917, les communistes ont procédé à l’étatisation complète de l’économie. Les réussites marquantes du régime ont été le résultat de la planification étatique. Des réussites qui ont emprunté, exactement le cheminement de l’accumulation capitaliste occidentale : d’abord les industries de base, les infrastructures de transports et de communication. Pour le reste, les biens de consommation, on verrait après. Or, on n’a pas vu. L’effondrement de l’empire soviétique a été provoqué, pour une part déterminante, par son incapacité à répondre aux besoins de sa population au plan de la fourniture des biens de consommation élémentaires.

Sous la présidence d’ELSTINE, il a été procédé, sous la pression des urgences et sous l’influence de conseillers occidentaux ignorants ou désireux d’ignorer les réalités sociologiques et culturelles profondes du pays, à une rupture rapide et radicale avec l’ancien système économique. Dans une situation où la paupérisation progressait à vive allure au sein de la population. Officiellement conviée à devenir propriétaire de son appareil productif cette population s’est empressée, afin de survivre, de céder ses droits aux anciens maîtres de l’économie, ceux que l’on appellera, les «oligarques ». Telle a été l’issue chaotique, malheureuse et fort mal ressentie par la grande masse des russes, du désastre économique et social antérieur.

Une issue qui ne résolvait en aucune manière l’immense problème de la reconversion de l’Etat impotent et fortement parasitaire. Les oligarques avaient par ailleurs comme souci majeur de faire fructifier leurs acquisitions. Ils avaient à ce propos, des demandes d’appui adressées aux pouvoirs politiques, mais nul désir, dans leur majorité, de prendre en main la gouvernance du pays.

L’ancienne élite communiste opérant dans le domaine politique souffrait d’une énorme déconsidération. ELSTINE, malade, impuissant, désireux de mettre son clan familial à l’abri de poursuites pour de multiples malversations, ne pouvait que rechercher et trouver un successeur que dans la fraction de l’ancienne élite étatique qui avait réussi à échapper à la débâcle de l’Etat : les services de renseignements. Ils étaient pratiquement les seuls à disposer d’une vision réaliste des rapports de force mondiaux et d’une perception à peu près conforme à la réalité de la situation concrète de la société.

Ainsi peut se comprendre la désignation de V. POUTINE, officier de renseignement basé en Allemagne de l’est, alors indépendante pour peu de temps, comme successeur du président ELSTINE en phase terminale.

L’ambition du nouveau dirigeant n’a jamais été de restaurer l’ancien régime économique failli, ultra-centraliste et planificateur. Il a parfaitement accepté l’existence d’une économie privée supplantant l’ancienne essentiellement étatisée. Il a même toléré que les oligarques conservent non seulement leurs possessions, mais fassent valoir leurs intérêts auprès du pouvoir politique. A condition qu’ils n’empiètent pas sur son domaine. Les rares ayant cherché à faire une carrière ou à guider le pouvoir étatique ont été éliminés de manière expéditive.

Ce faisant, le nouveau dirigeant est resté fidèle à la culture traditionnelle du communisme en pensant que la détention du pouvoir d’Etat était la clef de tout.

Il aurait pu en tirer la conséquence qu’il était urgent d’utiliser ce pouvoir pour changer un appareil de production essentiellement tourné vers l’armement, les infrastructures, les industries de base en investissant massivement dans les biens de consommations réclamés par la population. Comme les chinois au début de leur grand décollage économique. Mais il n’en a pas eu les moyens. En vérité, aucun obstacle majeur, du côté du pouvoir politique, ne s’opposait à l’accueil d’investisseurs extérieurs, c’est-à-dire occidentaux. V.POUTINE n’y était, au début de son règne, nullement opposé au plan doctrinal. Pourquoi n’a-t-il pas pu opérer ce que DENG, le chinois, avait réussi ? Pour des raisons sans doute complexes mais dont au moins d’eux d’entre elles apparaissent, aujourd’hui assez clairement.

Il était possible, à l’époque, d’améliorer le sort du bas peuple en redistribuant les rentes permises par l’exploitation des matières premières, dont, principalement le gaz et le pétrole placés sous le contrôle de l’Etat, dont les prix étaient orientés à la hausse. Ce qui a eu lieu et permis au pouvoir d’acquérir une réelle légitimité auprès des populations les plus atteintes par la phase antérieure, sans faire appel à l’extérieur.

Quant à l’accueil manqué des investisseurs étranger et l’échec patent enregistré en matière de modernisation de l’appareil de production, il aurait supposé, pour se concrétiser, l’instauration d’un minimum d’Etat de droit, des garanties aux investisseurs, des limites drastiquement assignées à la corruption. Tel n’a pas été le cas parce qu’aucune force au sein des élites russes n’avait ni la volonté ni même les moyens de d’y procéder. Les racines profondes de l’hostilité des Etats-Unis à l’égard de la Russie s’alimentent sérieusement à la conviction que ce pays n’acceptera jamais de vivre selon les canons essentiels de leur modèle de société.

Le fait que la Russie soit, au cours des années récentes, arrivée à compenser ses faiblesses économiques profondes par la promotion du nationalisme, par une politique étrangère particulièrement dynamique, pourra sans doute masquer pendant quelques années la contradiction non résolue entre les ambitions et les moyens. A la différence des chinois, le régime successeur du soviétisme n’a pas vraiment tenté, jusqu’à présent, de construire les bases nécessaires à une survie durable. Avant d’être économique, le problème non résolu est d’ordre social et politique. N’en tirons pas la conclusion que le pays est promis, une fois de plus, à l’effondrement. Mais soyons assurés que son avenir passera par de profonds changements. Non seulement dans les infrastructures économiques et politiques, mais dans les mentalités individuelles et collectives.

L’éclatement de l’empire soviétique, ressenti comme positif par les américains et les européens, mériterait cependant d’être sérieusement relativisé. La Russie a manifestement vocation à exercer de puissantes influences sur les républiques ayant quitté l’empire. Les occidentaux auraient tout intérêt, sous des conditions à débattre, à lui faciliter la tâche. Ils n’ont pas adopté cette démarche qui aurait permis de rapprocher substantiellement les relations entre grandes puissances, au profit de la mouvance occidentale et d’une Russie qui serait devenue moins contestataire de l’ordre mondial existant.

## *Les dilemmes des élites occidentalisées*

Les élites que l’on a qualifiées « d’occidentalisées » constituent, on l’a dit, un vaste ensemble qui dépasse largement celui de formations sociales issues des civilisations gréco-romaines habituellement considérées comme ayant fondé « l’Occident ». Car l’Occident, surtout à partir du XVIIIème siècle a longtemps dominé le monde et fait pénétrer ses modes de produire et de penser dans des sociétés fonctionnant sur des bases économiques, intellectuelles, religieuses, fort différentes. La colonisation, malgré ses échecs délibérés à former des élites a joué un très grand rôle. Elle n’a pas seulement apporté une nouvelle domination mais des emprises culturelles, techniques révolutionnant les conditions d’existence des populations dominées.

Nous avons donc affaire à un immense conglomérat dont l’homogénéité, très relative, il est vrai, tient néanmoins à des empreintes civilisationnelles puissantes, nombreuses et communes.

Le monde abrite actuellement 7,5 milliards d’habitants. Reconnaissons qu’il est très difficile d’identifier précisément parmi les quelque 200 pays de la planète, ceux qu’il est possible de comptabiliser comme relevant de modèles assez clairement anti-occidentaux. D’autant plus difficile que les populations adhèrent à leurs élites dans des proportions fort diverses. Il est néanmoins admissible d’affirmer qu’une très nette majorité de pays et de populations se situent encore sous influence déterminante des élites occidentalisées. Parce que les populations respectives de l’Inde, de l’Europe, des Etats-Unis, du Japon, du Canada, de l’Australie, de la plus grande partie de l’Amérique du centre et du sud, se trouvent dirigées ou profondément régies par ces élites occidentalisées. Aussi divers soient-ils, voire opposés sur nombre de sujets, ces pays présentent de fortes similitudes dans les modes de production et de domination de leurs élites. Quant aux perspectives démographiques elles ne jouent pas en faveur des anti-occidentaux. En raison notamment du vieillissement des populations chinoises et de la franche décroissance de la population russe. Bien entendu, il ne saurait être question de confondre la puissance et les dimensions démographiques. Elles jouent néanmoins un rôle important et incontesté.

Au vingtième siècle, la montée en puissance des forces anticapitalistes a engendré la constitution d’un «camp occidental » à l’initiative des Etats-Unis. Ledit camp occidental ne réunissait que son « noyau dur », l’Amérique du Nord et la partie de l’Europe non soumise à l’empire soviétique. Mais il disposait de forces extrêmement puissantes dans tous les domaines.

Au sein du « noyau dur », les forces politiques contestataires de l’intérieur ont été progressivement réduites. En dehors, en Inde, en Afrique, en Asie non communiste et, en partie en Amérique latine, les élites ont cherché à se rendre plus autonomes en tirant partie des rivalités entre les protagonistes de l’Ouest et de l’Est. On a vu ainsi apparaître à l’initiative de pays comme l’Inde et la Fédération Yougoslave, communiste dissidente, un mouvement des « non alignés ». Ceux-ci ont emprunté des solutions d’organisation productive et sociale, des composants originaires des deux grands adversaires.

Les occidentaux « orthodoxes » ont remporté la « guerre froide ». Ils ont favorisé la chute du rival soviétique, mais celle-ci à principalement résulté de causes internes. Les démocraties occidentales, sous l’égide des Etats-Unis ont triomphé en provoquant de sérieux « réalignements » au sein des « non alignés ».

Aujourd’hui, le triomphe s’est mué en une multiplicité de situations de crise et de menaces affectant toutes les grandes démocraties occidentales ou occidentalisées. Les symptômes de crise combinent des aspects économiques, politiques, sociaux. Symptômes diversifiés selon les pays, mais d’une communauté indéniable et non déniée par la quasi-totalité des observateurs de la situation présente.

Dès lors, une première question doit être posée : les difficultés et menaces d’ordre externe sont-elles prédominantes par rapport à celles relevant de l’ordre interne ? L’essor des puissances «émergentes », au premier rang desquelles il faut, bien évidemment compter la Chine, a joué et va continuer à jouer un rôle majeur. La contestation de la démocratie libérale américaine, de ses prétentions universalistes s’est très largement répandue. Ses challengers économiques et commerciaux ont sensiblement accru leurs pouvoirs et moyens d’action. Mais il suffit d’examiner un instant les richesses comparée des pays, leurs budgets militaires, leurs revenus respectifs par habitant, leurs divers moyens d’influence désignés sous le vocable de « soft power » pour en arriver à la conclusion que les crises des démocraties occidentales relèvent, d'abord et avant tout de leurs évolutions intérieures. Comme le leadership des démocraties occidentales, de leurs élites, est assuré depuis longtemps par les Etats-Unis d’Amérique du Nord, il faut commencer par s’interroger sur ses propres convulsions devenues intempestives.

### *Les convulsions de la démocratie américaine*

La dégradation de cohésion sociale aux Etats-Unis se trouve, désormais, largement reconnue. A l’intérieur, comme à l’extérieur. La situation actuelle ne s’est pas déclarée brutalement. L’élection inattendue de D. TRUMP au terme d’une violente campagne, son discours anti-élite et nationaliste, ne sont, on l’oublie, que le produit politique final d’une longue évolution s’étendant sur presque un demi-siècle.

Dans la seconde moitié des années soixante-dix, la croissance économique intérieure s’essouffle, la consommation des populations ayant atteint des limites difficiles à dépasser, faute de pouvoir d’achat. L’élite économique, c’est-à-dire celle des grandes entreprises, s’inquiète de trouver de nouveaux débouchés que le marché intérieur n’offre plus assez. L’élite du pouvoir partage pleinement ses soucis. Il s’ensuivra une dizaine d’années de tâtonnements marquées par l’inflation et une croissance économique ralentie.

Puis va démarrer une nouvelle phase de développement reposant sur des investissements massifs hors du territoire national. Investissements qui se dirigent principalement vers l’Asie et, plus particulièrement vers la Chine. La providence historique offre aux grandes firmes américaines des opportunités inespérées avec le nouveau cours de la stratégie chinoise inauguré par DENG-TSIAO-PING : mise à disposition d’une main-d’œuvre bon marché, solidement encadrée, ouverture relative mais réelle aux investisseurs étrangers. L’ouverture sur l’extérieur que DENG fait accepter aux autres hiérarques du P.C.C., présente deux facettes à ne pas confondre. La première et la plus rapide à manifester ses effets, consiste à faire fabriquer dans son pays, à des coûts ultra-compétitifs, des biens manufacturés de consommation courante. La seconde ouvre partiellement un immense marché asiatique. Potentiellement, le plus grand du monde.

La première et la seconde facette vont s’additionner pendant un bon quart de siècle et vont se traduire par l’élimination de multiples fabrications et de multiples entreprises au sein du monde occidental et, principalement, des Etats-Unis. La Chine deviendra « l’atelier du monde », centré sur des produits d’entrée de gamme. Les ravages causés dans les foyers traditionnels du capitalisme ne susciteront pas, durant des années, de convulsions sociales. Pour plusieurs raisons convergentes. Les élites économiques et politiques partagent les mêmes convictions et les mêmes objectifs. Les impulsions nouvelles données aux échanges commerciaux, aux opérations financières et monétaires, enrichissent massivement les classes dirigeantes. Au menu peuple, elles apportent une profusion de marchandises accessibles à bas prix et des possibilités d’achats à crédit jamais connues auparavant.

La mutation qui s’opère dans l’appareil productif américain signifie que l’élite économique accepte le dépérissement de toute une partie de ses activités, des territoires qui les portent. Elle considère que les bénéfices engrangés surpasseront les pertes et les dommages. Sur le moyen terme, elle a vu juste.

Les crises boursières et financières du début du présent siècle dont les méfaits ont été abondemment disséqués, pèseront peu sur l’apparition et la cristallisation des nouvelles convulsions. Il faut creuser un peu plus profondément pour en trouver les racines. Car l’élection, même faiblement acquise de D. TRUMP, à la Présidence du pays, en 2016, doit être d’abord interprétée comme un symptôme renvoyant à des changements beaucoup plus profonds.

Les bases socio-économiques de sa victoire ont été analysées sous toutes leurs coutures. Elle émane, a-t-on dit, de populations et d’Etats fédérés qui, auparavant, constituaient le cœur économique de la puissance américaine. Mais, comme la marginalisation de ces populations et de ces Etats s’est poursuivie durant plus d’un quart de siècle, il n’est pas très admissible de leur attribuer les forces suffisantes pour provoquer ce qu’il faut reconnaître comme une mutation en cours de la stratégie américaine au plan socio-économique.

La révolte électorale des paupérisés, populations et régions, n’aurait pu se produire sans le concours d’autres forces et sans l’approfondissement des fractures existantes et l’apparition de nouvelles au sein des élites américaines.

Au plan politique, le consensus bipartisan sur les grands sujets stratégiques s’est brisé. Aussi bien au niveau national qu’à l’intérieur des camps républicain et démocrate. Leurs oppositions internes en viennent à surpasser leurs rivalités politiciennes pour la conquête des élections. Elles représentent la partie émergée, publiquement exprimée, de l’iceberg des fractures.

Schématiquement, les forces les plus puissantes, les plus influentes, les plus innovantes ayant gagné le plus à la globalisation antérieure, se situent dans les secteurs bancaires, financiers, boursiers ainsi que dans les GAFA et les firmes vivant dans leur sillage. Ces ensembles d’acteurs entretiennent une foi particulièrement élevée dans leur capacité à influer sur le cours des changements internationaux. Ils ne craignent que faiblement, jusqu’à présent, les défis que leur lancent les chinois et autres émergents. De leur point de vue, il importe de préserver le maximum d’ouverture sur l’extérieur, de ne pas s’engager dans les conflits, ni commerciaux, ni monétaires et, encore moins militaires. Le nationalisme, le protectionnisme, ne leur convient pas.

La vision émanant des grands intérêts, agro-alimentaires, industriels, logistiques, apparaît beaucoup plus nuancée, de même que celle observée dans certains secteurs de l’économie dite numérique. Car ils souffrent de manière croissante des restrictions entravant leurs activités au sein du marché chinois. Une partie d’entre eux voit très défavorablement, la Chine se propulser comme concurrent direct encourageant, à grands renforts de crédits publics, des productions qu’elle n’était pas capable, auparavant, de réaliser.

Enfin, nombre d’agents économiques domestiques américains ont fini par se rendre compte que l’avenir risquait de ne leur réserver que des déboires, les calmants de la consommation à bas prix et la distribution des crédits ayant vu leurs effets curatifs diminuer.

Le mouvement électoral de 2016 a puisé, à notre sens, une partie de ses forces dans des secteurs hier à la pointe de l’investissement extérieur et qui commencent, pour le moins, à se poser des questions. Les grands gagnants de la globalisation ont été, en fait, les perdants électoraux et leur défaite politique ne pourra pas être effacée par un retour à l’ancienne globalisation. La justesse de la défaite électorale est à interprétée comme reflétant les incertitudes désorientant l’opinion citoyenne et l’acuité des conflits qui agitent des élites porteuses non seulement d’intérêts divergents, mais de conceptions morales et intellectuelles qui se sont différenciées à des niveaux conflictuels jamais vus depuis des décennies.

Les grands partis politiques qui dominent la vie démocratiques, les républicains et les démocrates, ne parviennent plus à incarner des orientations claires et acceptables par le plus grand nombre de leurs adhérents et de leurs financeurs.

Ce qui explique l’intensité des empoignades publiques dans la presse, les médias, les services de sécurité et de renseignement entre les inspirateurs de plus en plus fréquemment congédiés ou désavoués, des gouvernants.

La violence des controverses politiques et sociales que l’on constate présentement, ne se cristallise qu’assez lentement en visions claires et structurées de l’avenir du pays. La confusion régnante signifie tout d’abord que les comptes prendront du temps à se régler. Poursuivre le cours de la globalisation actuelle dont les forces les plus dynamiques et les plus innovantes sont porteuses paraît peu praticable. Elle tourne, en effet à l’avantage des adversaires des Etats-Unis. Un nouveau cours devra se mettre en place. Il impliquera des compromis d’importance entre les différentes composantes de l’élite. Pour le moment, on assiste à la remise en cause du cours ancien. On ne voit pas se définir clairement un cours nouveau. Tel est pourtant l’enjeu décisif du futur occidental.

### *Les désunions européennes*

#### Une addition de laborieux compromis

Le concept « d’Union Européenne » fait son apparition avec le traité de Maastricht entré en vigueur à l’automne 1993. Il a remplacé celui précédemment en vigueur de « Communauté Economique Européenne » (C.E.E.), lequel avait déjà effacé l’appellation « Marché Commun ». La succession d’appellations exprime une volonté et un consensus des signataires en vue de resserrer les liens et de promouvoir des politiques communes. La mesure-phare du traité a été l’instauration d’une monnaie commune entre 11 pays-membres à partir du 1erjanvier 1999[[2]](#footnote-2).

L’Union européenne, dès avant l’adoption de cette nouvelle dénomination et l’accroissement du nombre d’Etats-membres, s’est toujours présentée comme porteuse de valeurs communes, pleinement démocratiques, et comportant donc d’importantes dimensions morales et politiques. Pourtant dans la réalité de son développement historique, la dimension économique a largement prédominé. Bien que les édificateurs de l’Union aient été des libéraux et des socio-démocrates, la conception marxiste selon laquelle l’économique détermine fondamentalement le politique, les a, plus ou moins consciemment, inspirés. Le cours des évènements ultérieurs n’a que partiellement confirmé leurs vues.

L’Europe unie s’est bâtie et confortée progressivement entre des partenaires étatiques et économiques dont les élites partageaient assez inégalement et différemment les visées d’unification. Les français ont constamment voulu faire prévaloir la composante politique, tout en se divisant sur le contenu à lui donner. Lorsque De GAULLE s’oppose à l’entrée de la Grande-Bretagne dans le concert communautaire, ce n’est pas dans le but de pousser plus avant les feux de l’Union, mais par crainte de voir le pays candidat servir de cheval de Troie à la domination américaine et s’ingénier à détruire la politique agricole commune. Pour sa part, la Grande-Bretagne, qui finira, sous la présidence de G. POMPIDOU par entrer dans la communauté, a toujours œuvré en faveur d’un projet se limitant à l’élargissement des échanges commerciaux et financiers. Le troisième grand acteur de l’aventure, l’Allemagne n’était pas moins contradictoire que la France dans sa stratégie. Son destin futur, estimait-elle, ne pouvait s’inscrire que dans l’Europe unie. A condition que celle-ci favorise suffisamment les intérêts des entreprises allemandes et de leurs employés convaincus de l’excellence de leur modèle intérieur.

La construction particulière de l’Union ne peut être pleinement comprise sans tenir compte du fait qu’elle résulte d’un compromis à deux étages entre les élites dirigeantes : l’étage interétatique stricto sensu et l’étage interne aux différents pays. Dans chaque pays, à des degrés et sous des formes différentes, les désirs de souveraineté n’ont cessé de s’affronter avec les désirs de supranationalité. Ce qu’ont reflété les institutions mises en place. Le pouvoir suprême appartient au Conseil des chefs de gouvernement. Mais on a flanqué à ses côtés une instance, la Commission qui n’est pas seulement chargée de mettre en œuvre les décisions du Conseil, mais d’élaborer des propositions d’harmonisation et d’extension des intérêts communs. Puisque la démocratie requiert la représentation des peuples, le parlement s’est vu doté de compétences d’abord purement consultatives puis évoluant progressivement, au fil des années avec l’acquisition de capacités nouvelles d’influence et de décision.

L’ensemble institutionnel ainsi édifié à la suite de laborieuses négociations bénéficiait d’une grande plasticité. Son appareil administratif, volontairement réduit espérait échapper à la bureaucratisation en recourant massivement à la sous-traitance représentée par une multiplicité de conseils et d’experts appartenant aux Etats-Membres. Ce qui permettait aux différentes nations et aux groupes divers de pression d’exercer, dans les coulisses, une grande influence.

Les divergences déclarées et latentes entre les parties n’ont pas empêché d’importants progrès vers l’Union. La Commission, forçant assez fréquemment la décision des gouvernants, a réalisé d’année en année, une œuvre d’harmonisation des législations nationales de très grande portée. Le pouvoir monétaire a été intégralement délégué à la Banque Centrale qui a évité aux économies les plus fragiles de sombrer dans la crise provoquée par le séisme financier de 2008. La négociation des accords commerciaux a été confiée à l’échelon supranational. La Cour Européenne de justice est parvenue à supplanter les instances juridiques nationales.

Malgré les avancées effectuées, l’instrument supranational d’unification a été délibérément maintenu dans une situation de faiblesse chronique. La mise en commun budgétaire s’est limitée au minimum et des champs de compétences très étendus ont été laissés entre les mains des Etats nationaux. Les fonds dits structurels destinés à favoriser la convergence des économies ont permis aux territoires les plus démunis de développer leurs infrastructures. Ils n’ont engendré que des effets marginaux sur les différentiels de compétitivité et de prospérité.

Le principal actif de l’Union, abondamment discuté et contesté, ne se situe pas moins dans le domaine économique et commercial au sens le plus large. Bien que les problèmes de fonds n’aient été nullement résolus, les désunions qui se manifesteront au cours de la seconde décennie du siècle relèvent de tous autres domaines : politiques, culturels. Des domaines ayant fait l’objet de réflexions et d’attentions qui se sont révélées sérieusement insuffisantes.

#### La sonnette d’alarme du BREXIT

En 2017, le Royaume-Uni, assez profondément désuni en fait, décide par voir de référendum de quitter l’Union. Le pays qui se place en position de départ a été le plus ardent partisan de l’élargissement externe communautaire, des libertés de circulation des personnes qui lui sont attachées. Il a figuré parmi les plus ardents promoteurs du multiculturalisme. Après des années d’expérience, les élites ayant obstinément défendu cette stratégie voient s’allumer, de plus en plus de signaux d’alerte au sein de leurs populations. Les formations politiques prennent conscience que leurs électeurs s’apprêtent à les désavouer. Le carburant propulsant le moteur du BREXIT a été le sentiment, très largement populaire qu’il n’était plus tolérable de continuer à suivre le chemin antérieur. Les perdants économiques et sociaux pesaient incontestablement dans la volonté de rejet des lignes de conduite dirigeantes. Mais à eux seuls, ils n’auraient pas été capables d’infléchir les rapports de force car les bénéfices retirés de l’Union surpassaient puissamment les dommages. L’élément décisif ayant fait basculer les suffrages lors du référendum provient de sentiments « identitaires ». Les analystes, nombreux à reconnaître son emprise ont beaucoup insisté sur les oppositions croissantes aux effets de la doxa communautaire de la libre circulation des personnes ainsi que sur les effets pervers de plus en plus ressentis du multiculturalisme défendu par les élites. Il faut y ajouter la peur d’une dissolution du royaume dans un ensemble européen acquis à une mondialisation mal contrôlée ainsi qu’un nationalisme puisant ses racines dans un riche passé historique. N’oublions pas que la Grande-Bretagne a été le seul vrai vainqueur européen de la seconde guerre mondiale.

Les principaux thuriféraires du BREXIT ont été des tribuns populaires. Ils avaient compris l’évolution en cours dans les mentalités de leurs électeurs. Le fait qu’ils aient eu recours à un argumentaire particulièrement démagogique et en partie mensonger s’explique par une double faiblesse. Les élites économiques et financières étaient, dans leur immense majorité, défavorables à la sortie de l’Europe. En second lieu, les « brexiters » n’étaient pas capables d’unifier leurs partisans autour d’objectifs d’avenir crédibles et constructifs, alternatifs à l’existant. Car leur projet de tirer, en faisant cavalier seul, le meilleur parti de la mondialisation présente de grandes chances d’échouer. Les tentatives de diviser les continentaux à propos des suites à donner à la sortie de l’Union n’ont pas donné les résultats escomptés.

Unis face aux BREXIT, les continentaux entretiennent beaucoup de divergences entre eux. Mais la Grande-Bretagne n’a guère pu les exploiter car elles traversent et déchirent l’intérieur du royaume. Les années à venir vont être passablement occupées à solder les pertes. Leur répartition entre les protagonistes n’est pas encore fixée. Mais elles seront nécessairement communes à l’Europe et aucun de ses membres ne s’en sortira indemne.

#### Le délitement de l’unité allemande

Comme aux Etats-Unis, comme en Grande-Bretagne, ce ne sont pas seulement les divergences d’ordre économique et financier qui ont endommagé l’unité allemande. Elles ont certes pesé, indirectement, mais la domination germanique dans ces domaines, par rapport à ses partenaires, n’a en rien décliné. Bien au contraire. Les ruptures qui se sont produites opposent la majeure partie de l’élite, convertie aux mérites d’une poursuite de la trajectoire antérieure de l’Union et une minorité d’entre elle qui prend conscience et va chercher à exploiter un malaise populaire profond au sein de la population. Le malaise, comme dans beaucoup d’autres pays, revêt une dimension identitaire. Là encore à double détente. L’afflux de populations immigrées pose problème. A ce problème s’ajoute le désarroi croissant face aux risques de dissolution de la germanité dans l’ensemble européen. C’est la crise identitaire qui a permis à l’Alternative Pour l’Allemagne (A.F.D.) d’engranger aux élections fédérales 12,6% des voix et de gagner 94 sièges. La grande coalition (CDU/CSU/SPD) a réalisé le plus mauvais score de son histoire. L’ouverture à un accueil massif des migrants décidée par A. MERKELL en 2015 a certes influé sur les résultats. Mais elle a surtout cristallisé et fait s’exprimer des malaises accumulés durant de longues années. En se focalisant sur les flux d’arrivées récentes on néglige l’aspect majeur du problème : l’accumulation durant des années de populations allogènes qui ne sont pas devenus des citoyens comme les autres, mais ont désiré, pour une bonne partie d’entre eux, conserver leurs cultures originelles et leurs croyances. Leur intégration s’est largement limitée aux activités économiques à la grande satisfaction des élites économiques, mais en suscitant, pour le moins des désarrois au sein de la population élevée dans respect des valeurs allemandes. Les dirigeants politiques ont compris qu’il fallait revenir à des politiques d’accueil beaucoup plus restrictives. Simultanément, les élites économiques ont fini par s’apercevoir que leurs besoins de main-d’œuvre ne pouvaient pas se résoudre par l’emploi de populations externes dépourvues des compétences professionnelles recherchées. Constatons qu’aucune solution n’a été encore trouvée pour traiter un multiculturalisme qui s’est bien enraciné mais qui suscite d’amples réactions de rejet au sein de la population. Jusqu’à présent, les élites n’ont pas encore trouvé, à ce sujet, de terrain d’entente. Mais, dans la mesure où le recours à l’immigration ne répond que faiblement aux besoins économiques de la puissance allemande, il est fort plausible que les parties en présence finiront par s’accorder pour restreindre l’accueil des étrangers. Ce qu’ils ont commencé à faire.

#### Le sursaut français

L’élection d’E. MACRON, à la présidence de la République en mai 2017, a été suivie d’élections parlementaires consacrant massivement sa victoire électorale et signant la déroute des formations politiques de droite comme de gauche qui avaient auparavant dominé la vie politique. Une grande majorité de l’élite s’est activée en sa faveur ou a accueilli avec satisfaction sa victoire. Dans la séquence finale de l’élection présidentielle E. MACRON s’opposait à M. Le PEN, candidate du Front National. La défaite de la fille du grand tribun, spécialiste de la provocation, s’est jouée, prioritairement, sur la conviction que l’opposante finaliste n’était pas capable de prouver sa capacité à gérer le pays. Le rejet dont elle a été victime n’avait rien à voir avec la critique radicale de l’immigration dont son parti défend, depuis sa création, le bien-fondé. Nombre d’électeurs qui se sont résolus à voter pour le nouveau président et la nouvelle majorité parlementaire partageaient les vues du Front National à ce sujet. Les commentateurs de l’évènement ont disserté à l’infini à propos de la volonté de changement et de modernité qui avait motivé les électeurs. Cette réalité n’est pas niable, mais elle a été surestimée. Le fait qu’E. MACRON se soit présenté comme un héraut de l’union européenne ne peut pas être interprété comme une adhésion franche des électeurs à ses vues. Celles-ci faisaient partie du «package » présidentiel qui a été accepté par résignation, faute d’opposition capable de prendre en main les rênes de la république.

Le phénomène de sécession qui sévit dans beaucoup de banlieues des grandes villes, les revendications multiformes des islamistes diversement radicaux soutenus par des intellectuels en mal de révolution, sans parler des attentats, ont déclenché des réactions de méfiance et de rejet à l’encontre des élites dont l’ampleur a été constamment sous-estimée, qui font les beaux-jours de ce qu’on appelle « l’extrême droite », mais qui s’étendent largement sur la droite dite « classique » ou « républicaine ». Les élites françaises ne portent pas le même regard sur les réalités sociologiques. Face au multiculturalisme devenu un fait de société incontournable, une partie d’entre elles y voient plutôt des avantages en misant sur les possibilités d’intégration des allogènes, tandis qu’une autre perçoit, d’abord et avant tout, des inconvénients, des incompatibilités, des impossibilités de cohabitation. Le nouveau pouvoir, sensible aux arguments contradictoires des uns et des autres s’est jusqu’à présent refusé à trancher dans le vif, tout en pratiquant très résolument une politique de fermeture aux nouveaux arrivants. Cette politique visant à tarir les flux d’entrées s’aligne sur celle des autres partenaires européens. Elle se trouve confrontée aux mêmes problèmes concernant les étrangers anciens, déjà installés et non intégrés.

Si la question du « multiculturalisme » en France, comme ailleurs dans beaucoup de pays d’Europe figure à un rang très élevé dans les ressentis des populations ordinaires dont les élites ne peuvent pas se désintéresser, d’autres sujets de division continuent à susciter des débats. A propos du sujet crucial de l’Union européenne les études d’opinion nous montrent qu’une majorité des élites approuve les orientations du pouvoir politique. Mais il se trouve qu’une minorité active bénéficie d’appuis extrêmement importants, impossibles à ignorer, parmi le vaste ensemble des « gens ordinaires », demandeurs d’une Europe nettement plus capable d’améliorer leur situation et de les prémunir des dommages qu’occasionne le cours actuel de la mondialisation. Les propositions solennelles du président français se heurtent, dès lors, à un double écueil : externe. L’Allemagne et les grands gagnants de l’Union trouvent tout intérêt à prolonger le cours antérieur. De surcroît, les améliorations proposées par les français se traduiraient principalement par des bénéfices très longs à faire sentir les effets. Parmi les moteurs de l’unification européenne, deux d’entre eux se sont sérieusement affaiblis. Les possibilités du tandem franco-allemand d’imposer leurs vues se sont rétrécies. De plus, la défense des intérêts purement nationaux a regagné beaucoup d terrain par rapport à la définition et la poursuite d’intérêts communs à tous les participants.

#### Les ruptures italiennes

Les politologues français sont nombreux à discerner dans les résultats des élections italiennes, des préfigurations de l’avenir des démocraties voisines. S’il est vrai qu’une partie des tourments italiens présente une indéniable capacité d’exportation, c’est l’originalité de la situation et des évolutions dans la péninsule qu’il faut mettre au premier plan. Comme dans les autres pays du sud européen on peine à discerner et à délimiter les contours de l’élite italienne. En vérité, on ne peut parler, à propos de la société transalpine que d’élites au pluriel. Les périodes historiques contemporaines où celles-ci se sont rassemblées pour tirer leur pays dans le même sens ont été assez rares. La construction d’un Etat fort et légitime s’est régulièrement heurtée à des obstacles non surmontés. Le projet mussolinien qui ambitionnait de balayer les obstacles à mainmise de l’Etat, a échoué dans la violence et l’exécution du dictateur. La démocratie chrétienne dans sa phase positive était parvenue à combler une partie des fossés séparant le nord industrieux et prospère du sud en mal chronique de développement. Elle avait été capable, pour un moment, de faire œuvrer ensemble l’élite économique et l’élite institutionnelle. Puis l’industrialisation du sud a capoté en raison de la concurrence asiatique et est-européenne. Le nord a rechigné à supporter le poids du sud devenu de plus en plus pesant. Les dissensions internes à la D.C., la corruption grandissante de ses édiles, ont ramené le pays à ses divisions séculaires et structurelles.

Fervente partisane de l’Union européenne l’élite italienne, justifiant alors l’utilisation du singulier, s’est progressivement scindée entre partisans et adversaires, ces derniers ayant gagné en soutiens et en influence. Le fait est que l’Union a produit deux effets, à la fois bénéfiques et pervers. Parmi les effets pervers, il faut relever, en Italie, comme dans les autres pays européens du sud et même du centre, un appauvrissement général et relatif affectant nombre d’entreprises aussi bien que les individus et les ménages. Au profit des associés et, néanmoins compétiteurs du Nord du continent. Parmi les effets bénéfiques figurent les efforts financiers et monétaires prodigués par les pays dominants, avec le concours de la Banque Centrale, afin que le déclin italien ne se transforme pas en catastrophe.

L’alliance électorale et politique, étonnement paradoxale, qui s’est nouée en 2018 entre des formations d’obédiences opposées sur l’essentiel, la Ligue et le mouvement Cinq Etoiles n’a pu se cimenter provisoirement que sur un thème crucial, celui de l’immigration. L’Italie s’est sentie abandonnée par l’Europe. Non pas, comme on l’a trop dit, à cause des charges consécutives à l’arrivée des nouveaux entrants, car des soutiens financiers européens non négligeables ont été débloqués, mais à propos du devenir des nouveaux arrivants auxquels le pays n’a guère de solutions d’intégration à proposer et que les autres pays voisins refusaient d’accueillir. Les partenaires de l’Union s’attendent, à juste titre, à un probable éclatement de la coalition atypique laborieusement formée en 2018. Leur entreprise commune en sortira-t-elle, pour autant renforcée ? Certainement pas. L’Europe ne pouvant pas trouver de solutions adéquates, hypothèse la plus probable, nous allons assister, comme on le constate dans de nombreux autres pays, à un regain des pulsions nationalistes et au renforcement des refus de la supranationalité.

#### Les forces centrifuges espagnoles

Le régime franquiste s’était consolidé en brisant les autonomies régionales. A la fin de son long règne, le retour à la démocratie s’est en partie fondé sur leur restauration. L’Espagne s’est muée en un Etat profondément décentralisé. Les forces centrifuges ont été longtemps contenues grâce à l’hégémonie politique des deux grands partis : socialiste à gauche, conservateur à droite. Tous deux, avec quelques variantes ont substantiellement approfondi la modernisation du pays, déjà en marche avant le décès de FRANCO. Les subsides européens ont mis fin, grâce à des infrastructures renouvelées, aux cloisonnements puissants d’origine géographique. Mais la cohérence postfranquiste entre les élites économiques et politiques s’est progressivement décomposée sous l’effet de la corruption, des démagogies régionalistes, d’un renforcement insuffisant de l’appareil productif. Dans les années 2000 le pays s’est laissé aller à une spéculation foncière et immobilière financée par un système bancaire irresponsable et prévaricateur qui s’est effondrée après 2008 en infligeant à toute une population gagnées par la fièvre spéculative, de très lourds sacrifices. Les coalitions politiques dominantes ont dépéri et les régions autonomes ont tiré à hue et à dia pour préserver leurs prérogatives. L’élite au singulier, déjà fragile, a laissé place à des élites plurielles défendant leurs intérêts particuliers. La corruption a gagné du terrain. L’indépendantisme catalan, grâce à la mainmise de ses partisans sur le système éducatif et l’appareil médiatique, bien que voué à l’échec faute de reconnaissance par l’Union européenne et faute, aussi, de bases économiques et financières crédibles, continuera encore longtemps à peser sur l’avenir de l’Espagne. Laquelle demeure, malgré tout un des piliers les moins détruits de l’unification européenne. Car les bénéfices de son intégration surpassent encore largement les contraintes et les difficultés. Comme en Italie, l’Union a réellement contribué à la résorption des crises par des interventions monétaires et financières conséquentes. Mais en laissant le soin au pays de trouver les solutions essentielles à ses difficultés. Il est vraisemblable qu’il finira par les trouver. Le fait que ces solutions viendront de lui-même conduira à une réévaluation et à un relâchement de ses liens communautaires.

#### Les dissidences dans l’est européen

Au cours des dernières années, dans la quasi-totalité des anciennes « démocraties populaires » sous domination soviétique, on a vu arriver au pouvoir des dirigeants portés par une vague « d’euroscepticisme », de nationalisme, de xénophobie. Bien sûr, d’un pays à l’autre, on observe de notables différences, mais le fait est que tous ces nouveaux venus au sein de l’Union entretiennent des relations difficiles avec leurs voisins de l’ouest. Les démocraties libérales pratiquées par ces derniers n’ont pas fait recette, dans la longue durée. Tel n’était pas le cas durant les années ayant immédiatement suivi la désagrégation du bloc soviétique. Mais, une dizaine d’années après, l’opposition à au modèle communautaire dominant s’est progressivement cristallisée. Ce n’est pas seulement la gauche communiste qui s’est effondrée, il en a été de même pour les courants socio-démocrates et progressistes. La sortie du communisme a-t-elle été ratée ?

L’élite européenne s’est beaucoup félicitée des avantages de l’intégration des anciennes démocraties populaires. Elle a mis en relief un ensemble de réussites économiques indiscutables : afflux d’investissements extérieurs, élévation globale du niveau de vie etc. Les Fonds structurels ont fortement contribué à l’amélioration des infrastructures. L’actif du bilan n’est pas niable. Mais le côté passif a sans doute été minimisé. Car ce sont des foyers de prospérité nouvelle assez fortement circonscrits qui ont permis de proclamer des taux de croissance économique statistiquement favorables. Dans nombre de sociétés de l’Est, le pays profond a ressenti les changements comme menaçants, soit en restant à l’écart des améliorations, soit en constatant que sa situation devenait plus précaire ou se détériorait franchement. Les apports sociaux du communisme n’ont pas été oubliés. Ce sont dans les zones territoriales marginalisées et délaissées que les partis nationalistes, xénophobes, anti-européens, ont puisé l’essentiel de leurs forces. Les partis « réactionnaires » de Pologne, de Hongrie, de Roumanie, tout particulièrement, expriment la revanche des « oubliés ». Une revanche qui n’est pas dépourvue de parenté avec les populismes gagnant du terrain dans les pays les plus riches. Les gagnants de la sortie du communisme n’ont pas fait le poids, électoralement parlant, face à la masse considérable des votants s’estimant marginalisés. En Europe de l’Ouest, les chocs de la globalisation ont pu voir leurs effets atténués grâce aux politiques dites « redistributives ». Les pays de l’Est n’avaient pas les moyens de les financer. Beaucoup trop d’analystes de la situation focalisent trop les attentions sur les aspects «identitaires » de la dissidence de l’Est. Ils n’auraient pas pris une telle ampleur si les phénomènes de marginalisation de vastes catégories de populations, d’explosion des inégalités, avaient pu être suffisamment maîtrisés.

Il n’existe pas d’Union solide entre pays très divers bénéficiant de niveaux de vie extrêmement disparates, sans la mise en œuvre de processus de transferts entre riches et pauvres activés par un pouvoir politique suffisamment fort et unificateur. Les élites dirigeantes de l’Union, c’est-à-dire les élites dirigeantes des nations les plus puissantes acceptent de faire quelques gestes en ce sens en actionnant les Fonds de Cohésion. Leurs effets, loin d’être nuls, sont restés cependant insuffisants et, pour être plus clairs, marginaux. Il faut donc s’attendre à voir l’Europe de l’Est motivée par deux lignes directrices : écarter toute velléité de quitter l’Union au vu des bénéfices engrangés, accentuer plus encore sa position revendicative.

#### L’intégration de la poudrière des Balkans

L’ambition d’intégrer les Etats balkaniques restés encore en dehors de l’Union n’est pas dépourvue de sagesse. La nécessité de solder les plus récents conflits meurtriers, en escomptant qu’ils seront les derniers emporte la conviction. Ceci étant, les étapes préparatoires n’ont pas permis et ne permettront pas de réduire la corruption endémique, ni d’instaurer l’Etat de droit à un niveau adéquat. L’arrivée des anciennes démocraties populaires de l’Est avait fortement accentué l’hétérogénéité économique et sociale de la communauté. L’intégration des Etats balkaniques en cours va accentuer encore les disparités de l’ensemble. Les Etats les plus prospère de l’ouest, on l’a déjà relevé, n’ont ni la volonté, ni même les moyens de mener des politiques massivement réductrices des disparités et des inégalités. Telle est une des principales raisons pour lesquelles les défenseurs de solutions fédérales ont, depuis déjà longtemps, perdu la partie. La trentaine d’Etats-membres qui constitueront l’Europe de notre futur discernable ne pourra certainement pas ressembler aux grandes puissances qui gouvernent le monde et avec lesquelles elle va devoir traiter. Ces puissances, Etats-Unis, Chine, Russie, l’ont parfaitement compris. Elles conçoivent toutes l’Europe comme un « ventre mou » qu’il n’est pas opportun de détruire, mais dont il est avantageux de tirer le meilleur parti de ses faiblesses.

#### L’inexistence d’une élite européenne

Il a toujours existé une élite transnationale s’assemblant sur le projet européen. Depuis ses débuts. Elle rassemblait des intellectuels, des politiques, des entrepreneurs, des syndicalistes. Mais l’étroitesse de leurs appuis ont fait que les enjeux nationaux ont la plupart du temps prévalus sur les intérêts communautaires.

Pour penser les intérêts communautaires, il faut un ensemble de visions communes, portées par des élites, acceptées par les autres, sur leur définition, sur leur hiérarchisation, sur leurs conditions de mise en œuvre. La balance entre les intérêts purement nationaux et ceux qui les dépassent n’a pas pu faire l’objet de consensus clairs et forts.

Depuis bientôt un quart de siècle a été inventé le concept de « noyau dur » européen, ensemble des nations les plus développées ayant vocation à promouvoir des avancées dans l’unification, avancées qui ne manqueraient pas d’être suivies par les autres. Lesdites avancées se sont réduites à des embryons sans effets majeurs d’exemplarité. Les plaidoyers récents en vue de les prolonger et de les intensifier ne reçoivent guère de résonnance. Les élites d’Europe ne sont jamais parvenues à dégager de leurs intérêts nationaux, un intérêt communautaire bien distinct et surtout à caractère global. Les points d’intérêt commun traités avec succès se sont limités à des aspects particuliers comme le marché unique, la monnaie partiellement commune, sans pouvoir véritablement définir et promouvoir un bien commun supranational.

#### Les divergences avec les Etats-Unis

Lorsque les six Etats européens fondateurs du « Marché Commun », ont décidé de progresser dans la voie de l’Union, les Etats-Unis ont accueilli l’initiative de manière assez favorable. La défense externe des continentaux européens, dans une moindre mesure celle de la Grande-Bretagne a été largement déléguée au libérateur américain. L’Europe qui s’est spectaculairement reconstruite en utilisant le levier des aides d’Outre-Atlantique et les énergies de ses peuples est parvenue à représenter une puissance économique de tout premier plan et un concurrent sur les marchés dominés par les Etats-Unis. Concurrent inattendu et modérément redoutable. Modérément pour deux raisons principales. Première raison : les échanges commerciaux, exception faite de quelques particuliers, se sont révélés mutuellement bénéfiques. Seconde raison : la résurgence de l’Europe a offert un terrain privilégié pour l’investissement extérieur des entreprises américaines.

Les oppositions d’intérêts qui ont fait récemment la une de l’actualité ne sont que très faiblement causées par les affaires purement commerciales. Les vrais problèmes relèvent des domaines politiques et monétaires.

L’Etats-Unis et l’Europe ne partagent pas, de toute évidence, les mêmes conceptions relativement à l’hégémonie internationale du dollar. L’Europe la subit sans avoir la force de s’y opposer aves sa propre monnaie, non adoptée par d’importants membres de l’Union. Le conflit, en la matière, ne se résoudra pas de sitôt. Car l’euro n’est pas prêt de se présenter, dans le monde, comme une alternative au dollar.

Au plan politique, les Etats-Unis ne souhaitent surtout pas que l’Europe devienne une puissance cohérente et qui puisse développer une stratégie autonome. Ils savent qu’une telle éventualité se saurait se réaliser avant longtemps. Ils n’ont pas besoin, par conséquent, d’affaiblir l’Europe, ce qu’elle réussit à faire par elle-même.

#### L’hypothèse de la dislocation

L’expérience la plus récente nous montre que le projet de BREXIT est intervenu beaucoup trop tard. A un moment où l’imbrication des économies, des législations, des pratiques sociales a atteint un niveau tel que le travail de démantèlement et de détricotée va entraîner pour la Grande-Bretagne, des coûts supérieurs aux bénéfices. Aujourd’hui, tous les Etats-Membres ont manifestement intérêt à rester dans l’Union et aucun dirigeant, aucun opposant sérieux, n’envisage de quitter le navire.

Les Etats-Unis, la Chine, la Russie, pour leur part, ne cherchent pas à provoquer la dissolution de l’ensemble européen. Il leur suffit de le rendre suffisamment divisé et inconsistant.

Les Etats-Unis ont beau exiger de l’Europe qu’elle porte à 4% du PIB ses dépenses militaires ils savent fort bien que celle-ci n’en fera rien. Elle augmentera, tout au plus et fort lentement, ses budgets de défense à 2%. Car la « menace russe », en dehors de quelques pays frontaliers n’est pas évaluée comme très intense. Quant à la nouvelle guerre économique déclarée par D. TRUMP elle provoquerait au moins autant de dégâts, sinon plus, au détriment des américains. La globalisation, avec l’internationalisation et la répartition des productions, segmentées dans un très grand nombre de pays, est allée trop loin pour qu’un grand retour en arrière soit praticable.

La Chine, quant à elle, malgré la pression d’un certain nombre d’Etats-Membres, s’est vue refuser le statut d’économie de marché. Ses investissements dans les pays les plus vulnérables et visant, dans les autres, de technologies stratégiques, ont suscité des réactions effectives et promises à l’efficience, autant sur plan supranational et de la part des pouvoirs nationaux.

La pénétration russe, quant à elle n’a d’impact significatif que grâce ses livraisons de gaz. L’éventualité que le régime de Poutine utilise ses exportations énergétiques pour imposer ses orientations politiques apparaît peu plausible. La stratégie post-soviétique d’influence par les agressions informatiques et la diffusion de « fake news » illustre, non pas les forces, mais les faiblesses des capacités d’intervention russes.

Tout ceci, bien sûr, ne signifie pas que l’Union puisse faire preuve d’une force comparable à celle des autres grandes puissances et surtout, des Etats-Unis et de la Chine. Elle va demeurer encore longtemps handicapée par ses divisions politiques et ses divergences entre les intérêts nationaux. Mais elle continuera à faire preuve de résilience. Le regret qu’il faut avoir provient de l’impuissance des élites nationales et européennes à mettre en commun les moyens nécessaires, ce qui était possible il y a encore vingt ans, pour impulser la création de firmes nouvelles, d’envergure suffisante pour compter mondialement dans la guerre des innovations. Les grandes entreprises internationalisées qui figurent encore dans la compétition sont, très majoritairement des produits d’initiatives nationales et datant désormais de plusieurs décennies. Les pouvoirs communautaires n’ont pas été dotés des moyens nécessaires. En fait ils auraient pu se les approprier dans le cadre des traités. Ils ne l’ont pas voulu en concentrant essentiellement leurs attentions et leurs efforts sur la régulation de la concurrence au sein du « grand marché ». Les pouvoirs étatiques et économiques ont décidé qu’il en aille ainsi. En conséquence, la résilience européenne à la dislocation ne pourra être que de bas niveau par rapport aux autres puissances dominantes.

#### L’épineuse question des frontières européennes

Le processus d’unification économique et commerciale de l’Europe, malgré les nombreuses limites que l’on a précédemment relevées a toujours avancé plus vite, on l’a répété, que l’unification politique. La synchronisation entre ces deux domaines a constamment donné lieu à de profondes divergences entre les élites entrepreneuriales et les élites de gouvernement. Les frontières effectives, jusqu’à l’épisode du BREXIT, ont, d’année en année reculé sous l’effet des nouvelles adhésions. La logique du « grand marché » agissait dans le sens d’une non-définition des frontières. Plusieurs Etats importants, au premier rang desquels le Royaume-Uni, défendant la conception d’une Europe équivalant à une vaste zone de libre-échange, ont plaidé pour l’intégration de la Turquie dont les 81 millions d’habitants, de culture musulmane, auraient constitué le second pays de l’Union au plan démographique. Les oppositions de certains pays, dont la France sous la présidence de N. SARKOZY, conjuguée avec l’évolution anti-occidentale du régime turc ont définitivement écarté le projet d’intégrer le pays de M. KEMAL à l’Europe, au grand désespoir des élites économiques et intellectuelles, occidentalisées, minoritaires, de ce pays-clé.

La création en 2004 de l’Agence FRONTEX, faiblement dotée, au départ, de moyens humains et financiers[[3]](#footnote-3) a signifié que l’Europe commençait à se préoccuper de la définition de ses frontières. Elle l’a fait, alors, moins dans le but de circonscrire son territoire que de trouver les moyens de faire face à l’afflux des migrants. Les organisations non gouvernementales ont toutes milité activement contre l’extension de ses moyens et de ses pouvoirs. Pour des raisons humanitaires respectables mais qui se heurtent à un mouvement général des opinions devenues de plus en plus allergiques à l’accueil de nouveaux-venus de l’étranger.

En fait, ces allergies des populations recouvrent deux problèmes qui ne sont pas sans rapports, mais qu’il importe de distinguer. Le premier intéresse les mouvements des personnes à l’intérieur même de l’espace SCHENGEN, mouvements qui s’opèrent d’est en ouest et qui conduisent divers Etats-Membre à limiter ou à mieux réguler le principe fondateur de la libre circulation. Le second, qui a pris progressivement de l’ampleur du fait des guerres civiles en Afghanistan, au Moyen-Orient et en Lybie, des afflux de réfugiés au Liban, en Turquie, en Jordanie concerne les arrivants non-européens. Il s’est encore accentué avec la venue de migrants originaires, pour la plupart de l’Afrique subsaharienne. C’est lui qui a été le moteur d’un contrôle accru des frontières extérieures.

De multiples voix se sont massivement exprimées pour expliquer que l’érection de frontières internes et externes à l’Europe se heurterait immanquablement à des impossibilités techniques et physiques. Elles ont tort et risquent de payer lourdement le prix de leurs erreurs d’appréciation. La fermeture des frontières n’est nullement impossible au plan technique et pratique. Plusieurs pays l’ont démontré avec succès. Les technologies disponibles ont atteint un tel niveau de sophistication et d’efficacité qu’il est possible, non pas de ramener à néant les flux de demandeurs d’entrée, mais de les réduire à des niveaux mieux acceptés par les nationaux. Il faut y mettre le prix. Les riches européens en ont sans aucun doute les moyens, sauf qu’ils rechignent, temporairement à notre sens, à les mobiliser. Selon-nous la fermeture de l’Europe sur elle-même ne peut que progresser. Les défenseurs de l’ouverture invoquant des raisons humanitaires, d’enrichissement économique et culturel des allogènes finiront par être défaits.

Les gouvernants européens et, plus exactement, certains d’entre eux, dont la France, ont entamé dans le but que l’on vient d’indiquer, des politiques partiellement nouvelles visant à conditionner les aides publiques aux mesures prises par les pays de départ de l’émigration afin de l’enrayer. Leurs politiques se heurtent à deux écueils principaux : un manque de moyens de financement, d’une part, la faiblesse réelle des pouvoirs politiques locaux, d’autre part, Ceux-ci sont très inégalement conscients et sensibles au fait que leurs meilleurs éléments décident de partir, faute de perspectives d’avenir. Les résultats des politiques européennes, à cet égard, ne pourront donc pas réduire radicalement les flux. Elles pourront, néanmoins les atténuer sensiblement.

L’Europe, beaucoup plus encore que les Etats-Unis va se trouver, durant de longues années entourée de pays pauvres. Le fait n’est, évidemment pas, fondamentalement nouveau, mais d’importants changements se sont produits au cours des décennies récentes. La faim et la maladie, les épidémies, ne régulent plus, pour ainsi dire naturellement, la dimension des populations locales. Dans nombre de cas l’expansion démographique incontrôlée creuse des écarts insoutenables avec les ressources disponibles et accessibles. Au sein de la ceinture de pauvreté entourant le continent dit « vieux », les pouvoirs ont beau être, souvent, autoritaires, corrompus, prévaricateurs, ils sont économiquement et socialement très faibles. En particulier lorsqu’il s’agit de maîtriser l’expansion démographique. Nombre de pays africains n’offrent aucune perspective d’échapper à leur situation de sous-développement. Par exemple, le Mali ne survivrait pas sans les envois de fonds de ses nombreux expatriés. La Centre-Afrique, même en supposant qu’elle parvienne à compter sur ses propres forces ne trouvera seule aucune issue à ses problèmes. Il est vrai que le nombre de pays, comme le Maroc, la Côte d’Ivoire, le Sénégal, le Rwanda, pour ne citer que quelques cas, peuvent espérer subvenir, par eux-mêmes à leurs besoins. Il n’empêche que beaucoup d’entre eux se trouvent placés dans des situations sans issue. A supposer même que les aides internationales augmentent de manière inédite, éventualité peu probable, le nombre d’Africains du centre et du nord, désespérant de se créer un avenir au sein de leur société ne peut qu’augmenter. D’autant que les informations, les canaux de communication, les moyens de transports sont devenus de plus en plus accessibles. Comme on le sait ce ne sont pas les plus miséreux qui viennent frapper et tentent de forcer les portes de l’Europe. Ce sont les plus éduqués et les moins mal fortunés.

Le mouvement de fermeture de l’Europe aux migrants, jugé par nous inéluctable et promis au renforcement, n’ira pas sans activer les dissensions déjà existantes entre les élites européennes. Elles concernent, prioritairement, les migrations d’origine africaine et maghrébines. Déjà, par le passé, les démocraties d’Europe du Nord ont considéré qu’il appartenait aux anciennes puissances coloniales de prendre en charge le problème. Lesquelles n’ont pas la capacité, à elles-seules, de le résoudre. La France a fait valoir que ses forces militaires engagées dans les théâtres d’opération africains, contre les subversions islamistes, œuvraient pour l’ensemble des intérêts européens. Ses partenaires n’ont pas été totalement insensibles à l’argumentaire français. Ils ont consenti, notamment l’Allemagne, de réels efforts de coopération, tout en laissant à la charge de leur associé, la plus grosse partie des moyens engagés.

La pression migratoire future ne viendra ni de l’Afghanistan, ni du Moyen-Orient, mais bien du nord et du centre de l’Afrique. La communauté européenne va continuer, tout en l’intensifiant, à manier, simultanément, la carotte des aides économiques et financières et le bâton composé à la fois de sanctions contre les Etats africains non coopératifs et de mesure de refoulement des arrivants non désirés. Les instruments qui sont actuellement mis en œuvre, surtout dans leur dimension des aides économiques et financières, ne seront pas suffisants pour réduire les pressions migratoires. Les aides étatiques se sont heurtées à des inefficacités criantes. Les aides directes à des projets de terrain ont prouvé, au contraire, leur excellence et leur efficacité. Malheureusement leurs impacts ne peuvent être que ponctuels et n’engendrent que très lentement des effets globaux. Ce qui veut dire que la composante « bâton » des politiques actuelles de l’Union et de ses principaux membres sera plus encore sollicitée. Il est vraisemblable de prévoir que des résultats seront obtenus. Il n’est pas certain qu’ils suffisent à satisfaire les attentes des populations européennes établies, les anciens migrants n’étant pas les derniers à prôner la fermeture de frontières. Il n’échappe à personne que l’Union réagit très lentement et très laborieusement aux défis à affronter. Comme les intérêts en présence, en son sein, peinent à trouver des issues concrètes, il faut craindre que la question des migrations continue à figurer encore fort longtemps dans les agendas des instances de décision.

### *L’émergence de la grande démocratie indienne*

L’Inde actuelle a été façonnée à la fois par la colonisation britannique dont il est indéniable qu’elle a laissé des traces très profondes (pas seulement en popularisant le cricket) et par le désir d’indépendance des élites que GHANDI a symbolisé, qui a fini par triompher, moyennant l’assassinat du grand homme et la partition sanglante de l’ancien Empire. Le Royaume-Uni impérial avait accepté comme un fait établi le système social des castes tout en promulguant des législations contenant des germes de ruine du système. Après le départ des britanniques, l’Inde n’a pas remis fondamentalement en cause les canons de la démocratie à l’occidentale, tout en évitant d’attaquer de front la stratification sociale en castes. NEHRU, prenant les rênes du pouvoir en tant qu’héritier du MAHATMA a fondé son influence et son pouvoir sur les hautes castes, susceptibles néanmoins de rallier une partie des prolétaires ruraux et urbains. Ce qui a assuré, très durablement, l’hégémonie politique du parti du Congrès. La stratégie fondamentale du détenteur du pouvoir politique a visé une prise de distance, sans rupture irréversible, avec la domination des occidentaux, combinée avec l’importation des politiques étatistes et dirigistes censées avoir fait leur preuve en Union soviétique. Le grand dirigeant indien a joué un rôle majeur dans l’émergence du mouvement des « non alignés ». Ainsi s’est édifiée une société assez originale. Fortement bureaucratisée, elle reposait sur des élites administratives formées par les britanniques, imprégnées de leurs valeurs mais frustrées, avant l’indépendance, en raison de leurs carrières bornées et leurs mérites insuffisamment reconnus et récompensés.

Après l’effondrement du soviétisme, la planification économique, la direction administrative des entreprises ont été admises comme autant de vestiges de temps révolus. Non sans laisser de traces dans la sphère administrative. Le capitalisme triomphant de l’époque a, en réalité, creusé la tombe des successeurs de NEHRU et du parti du Congrès. A cause de la corruption des élus et de leurs clients, à cause aussi des conflits sociaux et interrégionaux de divers ordres : extension des inégalités individuelles et territoriales, montée en régime d’un hindouisme intégriste. En intégrant le groupe hétéroclite des «BRICS » l’Inde serait apparemment demeurée fidèle à son idéologie de non alignement des années cinquante. En réalité, elle s’est rapprochée de l’Occident et de ses modes de fonctionnement. D’autant plus que les conflits avec le PAKISTAN voisin n’ont pas été véritablement apaisés et que les Etats-Unis ont cessé de prodiguer à ce dernier pays la confiance qui lui accordaient précédemment, la Chine, plutôt concurrente et adversaire prenant le relais.

La population de l’Inde croît très vite. Elle représente actuellement 85% de celle de la Chine voisine. Elle a été largement dépassée par celle-ci au plan du développement économique. Son PIB global se situe aujourd’hui à 41% du PIB Chinois, sa population, en moyenne, souffre plus de la pauvreté[[4]](#footnote-4). Malgré de nombreux handicaps, le pays a réussi à émerger du sous-développement généralisé. Une petite classe moyenne urbaine est apparue et s’est étoffée. L’Inde reste en désaccord profond avec les puissances occidentales sur les sujets agricoles, lesquelles ne veulent pas renoncer à subventionner leurs exploitations, à déverser à bas prix des excédents provoquant la ruine des producteurs des pays pauvres. L’occidentalisation de l’Inde, pour manifeste et, à notre sens, irréversible qu’elle soit, ne se résout donc pas en un alignement. Les pratiques des pays riches qui pénalisent le sous-continent, déjà écornées, finiront par sauter dans leur intégralité. Il restera alors, pour cet immense pays à instaurer des compromis apaisant les conflits de castes et de classes, les discordances inter-régionales. Parier sur sa réussite revient à faire preuve d’un optimisme pas solidement fondé. C’est néanmoins l’avenir le plus probable auquel on peut s’attendre.

### *Réalités du développement africain*

Les statistiques admises comme recevables, mettent en lumière et en valeur une croissance économique patente en Afrique au cours des années récentes. Le fait n’est pas niable, mais les données moyennes gomment les énormes disparités. L’Afrique ne dispose pas d’industries, les brasseries faisant figure d’exception. Les exportations de matières premières minérales, de produits pétroliers, de denrées agricoles spécifiques comme le cacao, certains fruits et autres marchandises de culture exportables, continuent à représenter la clé de voute de sa prospérité statistique. L’essor incontestable et très rapide des services, permet à une couche sociale de commerçants et de sous-traitants de bâtir des fortunes petites et grandes. Sous domination technologique et financière extérieure. Les élites africaines formées en majeure partie en Occident et minoritairement dans le camp soviétique ont préféré conquérir des pouvoirs politiques et administratifs plutôt que d’œuvrer dans l’économie. Il s’opère, certes de sérieux changements dans ces pratiques, mais ils demeurent lents et limités. Faute de moyens, les élites africaines continuent à dépendre de investissements et des subsides des diverses puissances mondiales intéressées par leurs richesses naturelles. Le Continent africain, entité purement géographique, a créé des institutions communes et supranationales dont les moyens et les capacités d’intervention en faveur de la résolution des multiples conflits se situent chroniquement très en deçà des besoins. La situation que l’on vient de brosser à grands traits va certainement changer. Mais à un rythme tel que la subordination de l’Afrique aux influences extérieures ne diminuera pas de manière significative, avant très longtemps. L’histoire a relégué les cultures africaines aux rangs de vestiges du passé. Les élites qui prétendent les ressusciter n’y parviendront pas. Il n’est pas impossible que les éléments les plus éclairés parviennent à sauver un ensemble d’éléments essentiels. Il faut le souhaiter sans pouvoir s’assurer de leur succès. L’Afrique continuera, pendant des années, à vivre sous l’emprise du paradoxe. Elle cesse progressivement, depuis déjà de longues années, d’être le jouet des grandes puissances. Mais elle n’a pas conquis les moyens économiques et politiques de s’en affranchir, de telle sorte qu’elle restera encore longtemps sous la dépendance des blocs dominants.

# Perspectives d’avenir des élites

Nous avons dans les développements précédents, opposé les élites issues de la révolution soviétique ou, qui, sans être des héritières directes, ont toutefois été fortement inspirées par le marxisme-léninisme et les élites que l’on a qualifiées « d’occidentalisées ». Au-delà des options idéologiques, interviennent des revendications et des actions de montée en puissance de la Russie et surtout, compte tenu des forces dont elle dispose, de la Chine. Le paysage mondial oppose de nouvelles puissances conquérantes, principalement en Asie et des puissances occidentales qui, de la part de leur « noyau dur », occupent des positions « défensives ».

Comme nous avons longuement insisté sur les dilemmes de ces dernières, le lecteur pourrait en tirer l’impression que nous sommes en présence d’une situation où les élites héritières du totalitarisme communiste, devenues conquérantes parviendraient, dans l’avenir proche, à surpasser les vieilles démocraties d’origine occidentale, moralement et politiquement décadentes autant qu’économiquement affaiblies. Avec de grandes probabilités d’une victoire finale décisive des premières sur les secondes. Telle est, en effet, l’impression qui se dégage de l’évolution actuelle des rapports de force internationaux et que conforte, principalement, le retour de la Chine, à son ancien rang de puissance mondiale de premier plan. Malgré le caractère préoccupant de l’état des lieux occidentaux qu’il importait de présenter, la réalité contemporaine du monde ne semble pas aussi simple ni les évolutions futures aussi écrites par avance qu’il n’y paraît. Certes, il existe bien des camps qui se disputent la suprématie universelle. Avec, chacun des forces et faiblesses, pour partie différentes. Mais ils ne ressemblent plus aux camps qui s’étaient constitués à l’occasion de la « guerre froide », les rapports de force, les conceptions sociétales ayant profondément changé. La notion de camp doit donc être substantiellement révisée. Elle n’oppose plus des sociétés dont les unes défendaient le capitalisme et les autres, l’économie étatisée, planifiée, administrée. Le monde actuel possède des espèces diverses de capitalisme caractérisées par de nombreuses variantes dans l’étatisation, le fonctionnement des marchés, le degré de liberté des entrepreneurs. Leurs oppositions ne relèvent pas simplement de la concurrence d’ordre économique. Elles procèdent d’expériences et de conceptions différentes quant à la manière de conduire et de faire fonctionner les existences individuelles et collectives. Les camps actuels ne ressemblent pas à des armées disciplinées en ordre de bataille mais à des ectoplasmes dans la mesure où leurs frontières sont incertaines et mouvantes, leurs communautés d’intérêts relatives, où les interpénétrations n’ont jamais été aussi fortes et où les valeurs jugées essentielles se trouvent diversement partagées.

Il n’en reste pas moins que le monde multipolaire que nous décrivent les spécialistes de relations internationales reste dominé par de grands ensembles étatiques et économiques. Leurs divergences internes ne font aucun doute. Mais des communautés de valeurs les unissent tout de même intérieurement et les opposent extérieurement. En découlent des modes de gouvernements, des pratiques économiques et sociales distinctes et largement opposées. Le grand ensemble constitué par les héritiers du soviétisme continue, bien après la fin de la guerre froide à se placer et à se concevoir en opposition avec ce que l’on a appelé l’occident et qui, en réalité, déborde sensiblement, par son influence et ses moyens, sa géographie originelle.

## *Les élites post-soviétiques*

Constatons, tout d’abord que l’ancien totalitarisme d’origine soviétique, initié par LENINE avait profondément évolué, bien avant que l’URSS n’implose. Après la mort de STALINE et la liquidation violente du sinistre BERIA les hiérarques dirigeants avaient banni, en leur sein, le recours au meurtre physique comme mode de règlement des conflits de pouvoir. Plus tard, la Chine fera de même après la disparition de MAO-TSE-TOUNG dont les proches, condamnés, ne seront pas exécutés. Les élites de ce grand pays ont aussi compris et admis la nécessité de faire « respirer » leur système en introduisant des espaces de liberté. Les initiatives les plus spectaculaires en ce sens ont, comme on l’a rappelé, consisté à mettre fin à l’administration bureaucratique totale des entreprises et à tolérer un certain développement de l’économie marchande (généralement surestimé en occident). Des pays comme la Russie, le Vietnam ont fait de même. Tandis que la Russie ne parvenait pas à sortir de sa situation d’économie « sous-développée », ses confrères asiatiques décuplaient leur puissance, avec des gains matériels très significatifs pour d’importantes catégories, malgré tout minoritaires, de leurs populations.

La libéralisation économique, avec ses effets sociétaux considérables, n’a donc pas été le seul aspect des changements opérés depuis la mort de MAO. Malgré le maintien des structures syndicales entre les mains des Etats, les revendications sociales, principalement salariales, ont été autorisées à s’exprimer dans des limites, variables selon les cas d’entreprises et de régions, mais partout effectives. Avec des résultats très tangibles propulsant les coûts salariaux à des niveaux tels que le modèle économique reposant sur les bas salaires devenait de plus en plus impraticable. Quant aux systèmes médiatiques, en progression extrêmement rapide grâce à l’internet, ils ont continué à être étroitement contrôlés, tout en devenant assortis d’assouplissements inconnus jusqu’alors.

Les modes de production des élites se sont rapprochés de ceux pratiqués en Occident, en maintenant, cependant, des différences significatives. Comme en Occident, les élites se forment dans les institutions dédiées à l’enseignement supérieur, universités et grandes écoles. Mais pour accéder aux postes les plus élevés dans les pays anciennement totalitaires, il faut faire allégeance au régime politique et développer une activité importante en son sein. Ne surestimons pas l’impact de ces différences. Quel leader se revendiquant comme « anticapitaliste » pourrait accéder aux plus hautes responsabilités en Occident ? Sans doute aucun. Il reste toutefois offert aux « antisystèmes » de cette partie du monde la possibilité de s’exprimer, ce que souhaitent les populations contestataires et qu’admettent les pouvoirs en place. Tel n’est pas le cas dans les systèmes héritiers du « marxisme-léninisme ».

À l’Est comme à l’Ouest, les accès à l’élite sont filtrés et réservés à ceux qui peuvent supporter les frais d’une scolarisation supérieure. Malgré les tempérances introduites dans le souci d’une plus grande justice sociale, sous la forme de bourses, de tarifs préférentiels, d’allègements de charges divers, la majeure partie des populations est vouée à rester à l’extérieur des portes d’entrée. En Chine, les études supérieures apparaissent beaucoup moins coûteuses que celles pratiquées en Occident. Cependant, au regard du pouvoir d’achat de la population, les barrières ne sont pas moins difficiles à franchir pour ceux qui ne peuvent pas corrompre les gardiens des barrières à l’entrée dans l’élite.

En Chine, devenue la principale puissance contestataire des démocraties occidentales, le régime communiste a toujours pris soin de réserver l’accès à la « super-élite » aux chefs de la « Longue Marche », puis à leurs héritiers. Leurs anciens inspirateurs soviétiques avaient succombé en raison de leur incapacité à renouveler cette « super-élite ». Après la mort de STALINE on avait vu succéder, au sommet, des gérontes conservateurs perdant de plus en plus la confiance de la société et condamnés à l’immobilisme. Une des causes principales de l’implosion de l’empire soviétique provient d’une incapacité à renouveler ses dirigeants. L’arrivée de GORBATCHEV, réformateur affiché, au sommet du pouvoir est intervenue trop tardivement. Constatons une donnée majeure des problèmes : pas plus que l’empire soviétique d’hier, la Chine d’aujourd’hui n’est encore parvenue, selon nous, à trouver de solution au problème éminemment crucial du renouvellement des élites politiques.

V. POUTINE, en Russie, ne veut ni ne peut préparer sa succession par crainte de promouvoir un rival risquant de devenir incontrôlable tout en perturbant gravement l’équilibre délicat des pouvoirs en place. Ce qui condamne son pays à être dirigé par un succédané de tsar, éligible, pratiquement, jusqu’à la fin de sa vie. Or les monarques vieillissants ont régulièrement conduit leurs pays dans des impasses. Aujourd’hui, on observe une évolution comparable en Chine. XI JINPING concentre désormais entre ses mains l’essentiel des pouvoirs en s’appuyant sur un Comité Permanent du Bureau Politique du parti dont aucun des membres, en raison de leur âge, ne peut prétendre à sa succession. Là encore, la grande « démocratie populaire » asiatique s’oriente vers un modèle de pouvoir monarchique dépourvu d’héritier au trône.

Le second aspect qui caractérise la société chinoise et, dans une moindre et différente mesure, la russe, relève de la fidélité problématique d’une large partie des élites au régime et à ses valeurs essentielles. En ce qui concerne la Chine une fraction non négligeable des puissants envoie, on l’a dit, sa progéniture s’éduquer dans les établissements d’enseignement supérieur des Etats-Unis, adversaire idéologique déclaré. Les fortunes personnelles, familiales, se placent de manière privilégiée dans le système financier de la zone dollar. Elles prisent, tout particulièrement, l’abri anonyme des paradis fiscaux. En résumé, les élites tout en faisant officiellement allégeance au régime, se comportent comme s’ils doutaient de sa solidité et de sa pérennité. Si l’on considère, maintenant la population dans son ensemble, la domination sans partage du parti communiste paraît surtout acceptée faute de solution alternative. Certes les nouvelles classes moyennes vouent au parti unique une certaine reconnaissance car les réformes accomplies ont permis de les sortir de la misère. Mais elles restent minoritaires tandis qu’une vaste population rurale continue à vivre très durement et sans réelles perspectives d’avenir. De plus, l’habitude d’une certaine prospérité pour ceux qui en bénéficient tend à être ressentie, prioritairement, comme le résultat de leurs propres sacrifices et moins comme le produit des politiques officielles.

L’arrivée récente au pouvoir de XI-JINPING qui s’est traduite par une chasse sélective à la corruption ainsi que par diverses mesures de restrictions des libertés civiles et politiques représente, comme nous l’avons souligné, un tournant stratégique dans la vie du régime et donc des élites du pouvoir. La nouvelle classe moyenne apparue dans les années quatre-vingt ne constitue pas le vivier d’où émergerait le nouvelle classe dirigeante. Elle en reste substantiellement séparée. Les nouveaux tours de vis infligés à la société peuvent faire régresser les libertés, masquer les conflits, mais un retour au maoïsme, célébré à nouveau dans la communication officielle, ne paraît pas sérieusement envisageable. De multiples évolutions de la société ont désormais acquis un caractère irréversible. La fermeture aux étrangers, pratiquée à la belle époque du soviétisme et du maoïsme, dans des sociétés post-totalitaires se proclamant les hérauts du libre-échange, lequel profite amplement à leurs pays, n’est ni voulue, ni réalisable. Un regain de contrôles sur les investissements étrangers et plus largement sur les entreprises extérieures, leurs salariés, leurs marchés peut s’opérer, mais jusqu’à un certain point seulement, au-delà duquel des mesures de rétorsion risquent de s’appliquer. Ce que l’on commence à voir. La Chine vise manifestement à substituer ses propres productions, ses propres services, ses propres circuits financiers, ses propres technologies, à ceux venus de l’extérieur. Elle sait, néanmoins, qu’il lui faudra encore du temps pour y parvenir. Ses compétiteurs occidentaux en viennent à prendre leurs précautions dans de nombreux domaines. Ils ne vont plus tolérer, par exemple, que le géant asiatique édicte à son profit des restrictions aux activités des entreprises étrangères alors qu’il bénéficie de marges de manœuvre beaucoup plus ouvertes dans les territoires occidentaux. Aussi décrié et contestable soit-il, le président des Etats-Unis, bénéficie, sur ce point d’un large soutien au sein du capitalisme occidental. De surcroît, le système financier chinois, élément clé de ses politiques d’expansion intérieures et extérieures présente de remarquables faiblesses par ses multiples excès. Il représente un véritable talon d’Achille pour l’oligarchie régnante. Surtout, il ne peut prétendre à ravir l’hégémonie au roi dollar qu’en accentuant son ouverture sur le monde et, donc, sa dépendance envers lui.

Parallèlement, une des grandes conquêtes populaires, certes réservée aux catégories sociales moyennes et supérieures, mais prisée par tous, a été la possibilité de voyager à l’extérieur. Revenir radicalement sur la liberté ainsi obtenue paraît impossible sans heurts de grande envergure avec l’ensemble du peuple. Les évolutions de mentalités qui en résultent présentent une grande importance et n’iront sans doute pas dans le sens de l’adhésion aux projets de normalisation sociale et autoritaire du régime.

Ajoutons qu’une bataille permanente se déroule entre le pouvoir qui verrouille autant qu’il peut le faire les réseaux de communications internationaux et l’inventivité aussi prolifique des contrevenants. Le pouvoir échoue encore à fermer les voies d’entrée dont beaucoup se situent à HONG-KONG, archipel qui résiste à son emprise ainsi qu’à TAÏWAN, sans arrêt menacé de rattachement, mais qui parvient à conserver son indépendance, tout en investissant massivement sur le continent.

Reste à traiter un sujet d’importance décisive : un régime prétendant faire reposer sa destinée future sur le savoir, l’intelligence, la créativité, peut-il relever un pareil défi dans un contexte politique et social cadenassé ?

On a, certes, vu, par le passé, des régimes dictatoriaux faire abondamment preuve d’inventivité et de créativité. Par exemple, les nazis ont inventé l’avion à réaction et les fusées spatiales au cours des années quarante. Mais dans un contexte de fanatisme, de violence et de lutte pour la survie de leur domination guerrière, tout à fait exceptionnel. Aujourd’hui, aucun pays, fut-il très puissant, ne peut se passer d’une grande ouverture à l’extérieur. Les communautés scientifiques du monde entier ont construit des liens plus intenses que jamais, les relations étant devenues profondément interdépendantes. L’idéologie dominante au sein des détenteurs mondiaux du savoir repose plus solidement qu’auparavant sur l’aspiration au partage.

Face à leurs contradictions et aux difficultés qu’ils rencontrent, les régimes postcommunistes, en Chine comme en Russie, pratiquent intensément la mobilisation nationaliste. À laquelle répond celle des démocraties occidentalisées, aux Etats-Unis, au Japon, en Europe, en Inde. Le nationalisme des nouvelles puissances émergentes se heurte toutefois à un obstacle de taille. Les puissances adverses, essentiellement les Etats-Unis, ont décidé, quoiqu’il arrive, de surpasser leurs adversaires en termes de moyens de défense et d’attaque, classiquement militaires ou en matière de « cyberguerre ». Elles disposent, pour ce faire et pour longtemps encore, des ressources nécessaires. Les émergents contestataires, si jamais ils y parviennent, ne réussiront pas avant longtemps à faire le poids en la matière.

La stratégie chinoise, pas plus de celle de la Russie qui accuse de grandes distorsions entre ses prétentions et ses moyens, n’a d’avenir que dans la recherche de compromis avec leurs adversaires occidentaux. Telle est l’option rationnelle qui s’impose à eux. Est-elle la plus probable ? Oui si l’on tient compte du fait que l’horreur des conflits armés extrêmes pénètre très profondément les esprits, dirigeants ou non.

On peut en déduire, sans guère de doute, l’impossibilité pour les puissances contestataires héritières du soviétisme de conquérir le monde par la contrainte et d’y installer aisément leurs modèles de domination des élites. Elles ne peuvent parvenir à réaliser leurs objectifs en recourant à des moyens militaires. Il en va de même pour ce qui concerne leurs moyens économiques et financiers, lesquels se renforcent mais sans pouvoir s’imposer à hauteur de leurs ambitions ultimes. Ils accusent également un vaste retard dans les domaines du « soft power » et de la propagande idéologique. Leurs adversaires disposent d’une forte antériorité, de moyens technologiques et financiers encore supérieurs.

Il ne sera pas possible de passer des compromis externes, entre puissances, sans que les équilibres internes restent complètement en l’état, ce que nous enseignent les réformes accomplies en son temps par DENG-TSIAO-PING. Les libertés acquises au sein des sociétés post-totalitaires par les populations pourraient-elles être remises en cause ? Peut-être temporairement, certainement pas durablement. De plus, les libertés acquises, quels que soient les régimes politiques, constituent autant de tremplins pour en acquérir de nouvelles. Les élites post-totalitaires se trouvent ainsi condamnées, nonobstant leur répugnance, à tenir un plus grand compte des aspirations des populations. L’expérience historique montre sans conteste que les revendications des « gens ordinaires » finissent toujours par trouver du répondant au sein de l’élite et viennent nourrir des divisions et des dissidences en son sein. Le délitement des régimes qui s’ensuivra prendra vraisemblablement du temps. On ne peut pas exclure, en dehors de confrontations planétaires, toujours possibles mais estimées comme peu probables, des soubresauts internes plus ou moins violents. Soit l’occident offrira des alternatives séduisantes, à propos desquelles on est fondé, il est vrai, à nourrir, pour le moment, de sérieux doutes, soit les populations intéressées, surtout jeunes, initieront des chemins d’autonomie non encore défrichés. Si l’implosion à la soviétique des régimes post-totalitaires semble assez improbable, de sérieuses secousses sociales et politiques, incluant des divergences sérieuses au sein de l’élite au pouvoir peuvent être escomptées. Il en résultera nécessairement des compromis renouvelés à instaurer avec le peuple. La perspective d’un triomphe planétaire des modèles de société conçus par les régimes post totalitaires manque, donc, sérieusement de crédibilité. Sauf dans l’éventualité, à ne pas exclure, où les démocraties occidentales et leurs émules en venaient à aggraver leurs propensions contemporaines à l’autodestruction.

## *Les élites occidentalisées*

Si l’on considère l’ensemble actuel des sociétés sous influence occidentale significative, il est plus qu’évident que leur hétérogénéité culturelle profonde, leurs divergences d’intérêts, interdisent de les assimiler à un camp homogène partageant des valeurs et des objectifs substantiellement similaires. On l’a amplement souligné auparavant. Les sociétés occidentalisées se présentent donc, à la fois, comme très diverses et entretenant, les unes envers les autres, de multiples rivalités. Le règne de la concurrence, dans la plupart des domaines, attise celles-ci sans, toutefois, en être la seule cause. L’économique joue un grand rôle mais n’explique pas tout, loin de là. Nous avons donc affaire à un ensemble aux pratiques économiques convergentes tandis que les autres modes de fonctionnement sociétaux ont substantiellement maintenu leur hétérogénéité. Le règne du coca-cola, des appétits universels de consommation des biens matériels dissimulent mal les résistances profondes des populations et de leurs élites à se concevoir comme citoyens d’un monde en voir d’unification.

L’Occident, dans son périmètre central, apparaît en termes de population, de rayonnement intellectuel, comme de plus en plus marginalisé. Mais si l’on adjoint à cet ensemble en voie de restriction de son influence, les puissances porteuses de ses héritages et encore fortement soumises à ses conceptions essentielles, l’Inde y comptant pour beaucoup, les populations et les gouvernements faisant partie de la mouvance, qualifiée par nous « d’occidentalisée », demeurent majoritaires dans le monde.

Les Etats qui la composent pratiquent la démocratie de manières très diverses et respectent ses principes de manière fort inégale. Il n’en reste pas moins que les puissances comptant le plus ne gouvernent que secondairement par la violence, la répression, la négation des libertés individuelles et de l’utilité de « contre-pouvoirs ».

Dans le monde occidentalisé, les relations internationales sont parvenues, après 1945 et durant de très longues années, à des équilibres instables, non satisfaisants certes, mais qui excluent les confrontations civiles violentes et le recours à la guerre comme monde de résolution de des conflits pourtant nombreux et permanents. Même l’Inde et le Pakistan, puissances nucléaires en proie à de fortes turbulences et tentations suicidaires, ont réussi à contenir leurs rivalités en deçà des extrêmes. Plus généralement, il n’existe pas de pays détenteur des armes les plus destructrices qui n’envisage de s’en servir autrement que comme bouclier ultime.

Le camp post-communiste procède de même, dira-t-on, ce qui relativise, admettons-le, la portée et les effets du pacifisme partiel régnant au sein du vis-à-vis occidental. Les grands empires ne sont pas, actuellement, dirigés par des va-t’en-guerre, ce qui ne fut loin d’être le cas par le passé. Les chances que parviennent à prendre le pouvoir des forces n’écartant pas, dans chaque camp, le recours à la guerre n’ont certainement pas disparu. Elles peuvent être, sans nul doute, capables de déclencher et d’entretenir des conflits locaux plus ou moins sanglants. La probabilité de voir de tels conflits déboucher sur des conflagrations mondiales du type de celles que nous avons connues par le passé, sans pouvoir être totalement exclue, paraît néanmoins assez faible.

Le monde occidentalisé beaucoup plus pacifié qu’auparavant n’a cependant pas réussi à maîtriser tout un ensemble de « démons » qui mettent en question et en danger son avenir. En tant que telle, comme nous venons de le voir, une supposée aggravation des relations interétatiques n’explique guère la situation. Sauf sur un aspect important : les plus forts ont dû concéder plus d’autonomie à leurs affiliés, plus faibles au départ, mais qui ont trouvé de multiples moyens de se renforcer et d’acquérir une plus grande autonomie de décision. Pour ne prendre qu’un exemple, la diplomatie du dollar, tout en restant déterminante pour maintenir divers pays de l’ex « tiers monde » dans l’orbite occidentale, a nettement perdu de son efficacité.

### *La crise du libre-échangisme*

Au sein de la mouvance occidentalisée, les importants changements survenus dans les relations interétatiques méritent la qualification de « moteurs d’appoint » dans les changements considérables survenus au cours de la nouvelle phase de mondialisation enclenchée dès la fin des années soixante-dix. Ce sont, en fait, les acteurs économiques, financiers, scientifiques qui ont été à l’avant-garde des mutations, les dirigeants politiques se bornant à accompagner à faciliter leurs initiatives. Les mutations, affectant des territoires, des portions de la population, ont été ponctuellement brutales mais, globalement, suffisamment diluées et progressives pour que les esprits citoyens mettent du temps à acquérir des convictions et à se positionner socialement et politiquement par rapport à la globalisation. Les réactions, pour ainsi dire, populaires, n’ont pu émerger que tardivement après que des changements dans leurs conditions d’existence aient atteint un niveau suffisamment élevé de permanence et d’acuité.

Les Etats-Unis ont été les plus ardents défenseurs du libre échangisme. Ils ont converti le reste de l’Occident à leur point de vue. Le vent a néanmoins tourné. D. TRUMP et son équipe sont les porte-paroles de convictions et d’intérêts nord-américains parvenus à un nouveau diagnostic : le libre-échangisme d’hier doit être remis en question car il ne sert manifestement plus les intérêts de la première puissance mondiale. La Chine rivale a repris le flambeau des Etats-Unis pour des raisons plus qu’évidentes. La globalisation, telle qu’elle a été pratiquée, correspond au mieux à ses besoins et à ses intérêts. L’Europe, pour sa part, a adopté une position assez peu claire. D’un côté, elle soutient la position chinoise. De l’autre elle souhaite domestiquer le cours de la globalisation. L’Allemagne et ses voisins du Nord ayant été grandement bénéficiaires du libre-échangisme, ce manque de clarté n’est pas étonnant.

L’intelligentsia des économistes défend becs et ongles la poursuite du libre-échange. Ses démonstrations présentent deux défauts majeurs. Le premier procède du caractère abstrait de leurs plaidoyers. Le problème crucial, en effet, n’est nullement de démontrer les bienfaits du libre-échange, le libre-échange pur n’ayant jamais existé, mais de définir les régulations nationales et internationales dont il doit être encadré. Second défaut, comme lesdites régulations, plus précisément, les changements à apporter aux régulations existantes, peinent à être assez précisément définies, les populations regardent passer les trains intellectuels avec le plus grand scepticisme et de fortes méfiances à l’égard des résultats du cours antérieur.

Le sujet majeur pour que succède au chaos actuel un avenir plus paisible de l’humanité, réside dans la révision profonde des règles déterminant les échanges mondiaux relatifs aux biens, aux services et, même aux personnes.

Le pouvoir politique américain a pris depuis 2016, l’initiative de détruire l’existant sans être vraiment capable d’en définir la succession. Selon nous en raison de divergences sérieuses au sein des élites du pays.

Le considérable déficit des échanges commerciaux entre les Etats-Unis et la Chine a provoqué de la part des premiers, la hantise de les réduire. Les économistes en vue critiquent à juste titre pareille obsession en expliquant que les balances commerciales et leurs résultats statistiques ne reflètent que très imparfaitement des relations économiques effectives. Ils se plaisent à souligner la ringardise des visées protectionnismes des dirigeants américains. Elles sont certes discutables en ce qu’elles évitent d’aborder rigoureusement la question des nouvelles régulations à mettre en place. Cependant, aucun responsable politique américain ne peut rester indifférent l’accumulation par le Chine de montagnes de réserves de change en dollars. Ces réserves servent, de plus en plus, d’instruments de financement d’un nouvel expansionnisme dont il y a lieu de s’inquiéter.

Nous nous trouvons, actuellement dans une phase de remise en cause, à l’initiative des Etats-Unis, de la globalisation libre-échangiste telle qu’elle a été très imparfaitement régulée depuis un quart de siècle. Il faut déplorer qu’elle s’engage dans le chaos et entraîne des mesures proprement réactionnaires, c’est-à-dire cherchant à revenir à un ordre ancien dépassé. Il est impossible, par des mesures protectionnistes de faire revenir dans les pays occidentaux, des productions ayant disparu. Même en misant sur la robotisation. Par contre, il est urgent de redéfinir les règles du jeu concurrentiel.

Dans ce but, il est parfaitement admissible que la Chine cesse de bénéficier dans le régime de l’Organisation Mondiale du Commerce, de pays en voie de développement. Elle a effectivement dépassé ce stade. Il est non moins indispensable que les entraves au dumping économique et social soient rendues plus drastiques, que les investisseurs extérieurs soient astreints à des conditions identiques au sein des différents marchés et des différents pays. Les grands conquérants asiatiques des marchés ne sont pas les seuls qu’il faille soumettre à une remise en ordre ambitieuse. Les puissances occidentales auraient, également, à faire du ménage. Par exemple, l’exportation à bas prix, grâce à des subventions publiques, de denrées agricoles ruine les agriculteurs des pays pauvres et devraient disparaître.

A certains égards, la crise actuelle du libre-échangisme pratiqué depuis des décennies doit être comprise et acceptée comme un changement salutaire. Une sortie positive n’est pas encore en vue car elle exigerait des compromis que les forces en présence ne sont pas encore prêtes à accepter. Des compromis exigeant des changements de visions, de pratiques au sein des acteurs économiques mais aussi des acteurs politiques. Avec de substantielles conséquences dans les conditions de vie au sein de leurs pays respectifs.

L’éventualité que la mutation s’opère dans la violence, non pas d’intensité maximale, donc, nucléaire, mais de plus bas niveau d’affrontement, ne peut pas être rationnellement exclue. Mais l’hypothèse la plus probable reste qu’après une assez longue période de chaos et d’expression des différends, on en vienne à trouver des accords. Ils seront vraisemblablement insuffisants, mais introduiront de sérieuses améliorations par rapport à l’existant.

### *Le poids des questions identitaires*

Le fait que les facteurs économiques déterminent profondément les évolutions des sociétés n’est plus guère contesté parmi les élites ni par le reste des « gens ordinaires ». Il n’en reste pas moins que le phénomène le plus nouveau et le plus frappant dans le cours des sociétés occidentalisées s’avère être l’irruption des attentes, pulsions, réflexes, de nature identitaire. Telle est, nous explique-t-on, la rançon de la globalisation qui produit des sentiments de déracinement. Mais l’explication, pour vraie qu’elle soit, mérite d’être complétée.

Durant plus d’un siècle le monde occidental a vécu et prospéré sur une utopie héritée des penseurs du XVIIIème siècle avec ses deux facettes constitutives et complémentaires : seule la raison peut et doit gouverner, en dernière analyse le présent et l’avenir des peuples ; il faut donc, impérativement, afin qu’elle règne pleinement, éliminer de la conduite individus et des sociétés, ou tout au moins cantonner systématiquement et fortement, les irrationalités et des affects. Toutes les constitutions démocratiques, toutes les théories économiques des siècles précédents ont été fondées sur les postulats que l’on a résumés. Leur effondrement intellectuel et pratique représente un phénomène majeur dans l’évolution des sociétés contemporaines. Il suffit de jeter un regard sur la société américaine pour s’apercevoir que les esprits protestants minutieusement analysés par Max WEBER, éminent prolongateur de l’esprit dit des « Lumières » ne correspondent plus aux réalités sociologiques contemporaines. « L’évangélisme » américain a complètement modifié la donne. On ne peut pas considérer qu’il fonde son attractivité grandissante sur des valeurs rationnelles.

En Amérique du centre et du sud, la puissance de l’Eglise catholique qui avait laborieusement élaboré des compromis acceptables entre foi et raison, se voit débordée par de nouveaux clergés porteurs, principalement, de l’affectif et de l’irrationnel.

La fabrication conceptuelle par les penseurs les plus révérés de l’économie de « l’Homo-Economicus », être de raison par excellence et, pour ainsi dire, « unidimensionnel » est en passe de rendre l’âme. L’étude des comportements irrationnels des agents économiques commence à intéresser puissamment les chercheurs.

Le problème principalement posé à l’humanité occidentale actuelle ne réside pas dans le dépérissement des censures sociales qui visaient à refouler les affects et les irrationalités. L’évolution en ce sens présente des aspects forts positifs dans la mesure où elle reconnaît la nécessité de concevoir l’humanité telle qu’elle est, en cessant de se voiler la face sur les aspects refoulés. Sans une telle reconnaissance de ces aspects problématiques on ne peut que s’illusionner sur la construction d’une humanité plus désirable et plus civilisée. Le véritable problème provient du fait que la reconnaissance des réalités affectives et irrationnelle se développe trop souvent en répandant de l’hostilité à l’encontre la raison et en légitimant la déraison au nom des libertés. Les faveurs accordées aux « fake news », aux explications « complotistes » des évènements, la négation des découvertes du darwinisme, le rejet de certaines conquêtes scientifiques et thérapeutiques comme la vaccination, l’attraction pour les sectes, ne s’expliquent pas sans l’impact des déconsidérations dont fait l’objet la raison.

Le mouvement ainsi décrit n’oppose pas le peuple et les élites. Il sévit de manière généralisée. D’une part, la déconsidération des élites dévalorise certes leurs discours à dominante rationnelle. D’autre part, le nombre de personnalités influentes et en vue défendant des vues délirantes tend à augmenter, sinon en nombre du moins en audience.

L’originalité de la situation contemporaine doit beaucoup à la conjonction de l’évolution antirationnelle du monde occidental avec un « utilitarisme » jamais porté à un niveau aussi élevé. Un utilitarisme qui continue à se fonder sur la rationalité. Le réalisme à tous crins cohabite ainsi avec l’éclosion, plus exprimées que jamais, des folies individuelles et collectives. Bien entendu, les occidentaux actuels sont les héritiers de très grandes et séculaires folies historiques. Mais la composition actuelle du carburant sociétal ne peut pas être confondue avec celles du passé, les sociétés ayant assimilé, pour une large part, les expériences du passé. Les irrationalités actuelles se diffusent de manière plus paisible, plus homéopathique, plus acceptées comme légitimes qu’auparavant. Les frontières entre la normalité et la folie ont toujours été difficiles à tracer ; difficulté pour partie heureuse. Les « zones grises » peuvent, en effet, fournir du terreau à la création. La tendance actuelle à leur généralisation rend les sociétés difficilement vivables.

Deux avenirs, terriblement contrastés, peuvent être alors dessinés avec les moyens intellectuels disponibles et, reconnaissons-le humblement, assez limités. Une vision pessimiste qui imprègne très diversement les élites et qui atteint son paroxysme dans le monde de l’art, dans une moindre mesure celui des intellectuels enseignants et écrivants, envisage l’avenir sous le signe d’une expansion irrépressible des « folies », individuelles et collectives. Parce celles-ci exprimeraient la vérité la plus profonde, la plus incontrôlable, de l’âme humaine et que la vérité finit toujours par triompher. L’avenir plus optimiste, s’opposant au précédent, coexistant de fait avec lui, parie sur la victoire finale d’une raison revivifiée, prête à inclure les dimensions affectives et irrationnelles dans ses anciennes conceptions désormais dépassées et qu’il est légitime de renouveler.

L’auteur de l’essai fait partie de ceux qui croient en la possibilité du second avenir. Peut-il démontrer que la voie réellement suivie sera celle qu’il appelle de ses vœux ? Absolument pas.

### *Le désenchantement démocratique*

En démocratie, les citoyens désignent librement les pairs qui vont décider de la gestion des affaires collectives. Le pouvoir ainsi octroyé aux populations a révolutionné les sociétés, non seulement en Occident, mais dans le monde entier. Devenu universel le principe, reconnu, à la suite de luttes souvent héroïques et exemplaires, a été accommodé, dévoyé, corrompu sans cesser d’être perçu par les populations comme un des moyens privilégiés de se faire entendre. Or le désintérêt pour le suffrage se manifeste avec force dans les sociétés occidentales. Depuis plusieurs décennies les élections américaines au Sénat et à la Chambre des Représentants enregistrent des participations inférieures à la moitié du corps électoral. Le phénomène d’abstention s’est répandu plus lentement en Europe.

La désaffection vis-à-vis du suffrage a donné lieu à une floraison de diagnostics et de préconisations curatives ayant largement fait la preuve de leur méconnaissance des réalités et de leur inefficacité pratique. Pourquoi ?

Les élections se déroulent immanquablement dans des cadres étatiques et infra-étatiques. Au niveau étatique, le plus élevé, la démagogie électorale , plaie congénitale des démocraties, conduit les postulants au pouvoir à promettre des changements et des améliorations dont ils sont de moins en moins maîtres dans le cadre de la globalisation et des abandons de souveraineté délibérément et antérieurement consentis par les élus antérieurs. Les électeurs ayant cru à leurs engagements se trouvent nécessairement déçus. L’homme politique ne peut être crédible que dans la mesure où il peut concrétiser ses engagements électoraux dans les faits. Tel est de moins en moins le cas à présent et le désenchantement vis-à-vis de la démocratie trouve là une source majeure, non susceptible d’être corrigée par des « gadgets » comme la « démocratie participative ». Contrairement aux opinions reçues parmi les élites politiques, les citoyens, exception faite de minorités bruyantes, collectrices très actives de subventions publiques et ne défendant réellement que leurs propres intérêts organisationnels et financiers, les votants, de même que les abstentionnistes, ne cherchent pas à influer sur les décisions gestionnaires quotidiennes des gouvernants. Ils veulent être entendus sur les grandes orientations et que les engagements pris par leurs représentants se traduisent par des améliorations concrètes de leurs existences. Ce qu’ils n’obtiennent plus suffisamment. Les joutes électorales amènent les candidats à différencier leurs programmes et, fréquemment à les radicaliser de manière réciproque. Puis les électeurs constatent ensuite que les politiques pratiquées varient assez peu d’un gouvernement à l’autre. Les affaires supranationales ont pris une importance telle que les choix nationaux se heurtent au rétrécissement des marges de manœuvre des pouvoirs étatiques. Les attachements nationaux continuent, évidemment, à représenter la référence pour y bâtir sa vie et entretenir ses espérances. En même temps, le cadre national perd constamment ses anciennes capacités de décision. Les démocraties locales et régionales échappent encore partiellement au phénomène dans les pays où les pouvoirs centraux ne s’acharnent pas à réduire leurs champs d’action, tendance assez générale. Ces démocraties de second rang rencontrent toutes de sérieuses difficultés. Les élites politiques ont pour raison d’être l’exercice de pouvoirs vis-à-vis des enjeux collectifs. Plus ils en détiennent et plus leur fonction leur apparaît conforme à l’image idéale qu’ils s’en font. Il se révèle donc fort difficile d’obtenir d’eux qu’ils reconnaissent franchement et publiquement leurs limites et leurs impuissances. D’autant que l’électeur attend bien souvent de l’élu qu’il l’entretienne dans ses désirs et dans ses rêves.

La déconsidération dont souffre le personnel politique ne peut certainement pas s’expliquer uniquement par leurs turpitudes, par les entorses aux règles communes. Elle procède aussi, de manière plus profonde des limites non reconnues de leurs capacités effectives d’action. Les démocraties qui se sont le plus « moralisées », n’échappent pas au processus de désenchantement.

Ce processus alimente massivement les critiques de la démocratie libérale dénonçant son « inefficacité ». A l’extérieur de la mouvance occidentale en premier lieu, mais également à l’intérieur. Il offre du vent en poupe aux régimes autoritaires. Il existe cependant d’importantes marges entre le désenchantement et le dépérissement. Outre le fait que la supériorité des modèles autoritaires reste à démontrer, le désir des populations d’avoir leur mot à dire dans la conduite des affaires collectives demeure d’une vivacité remarquable. A tel point qu’aucun régime ou presque n’a décidé de se passer d’élections, se contentant, au pire, de les truquer à plus ou moins grande échelle.

De multiples analyses ont installé la conviction que l’élite spécifiquement politique avait vu son pouvoir et son prestige se réduire au profit de l’élite administrative, la fameuse technostructure. Or dans la plupart des sociétés démocratiques, les dirigeants politiques élus ont, antérieurement à leur élection, fait carrière au sein des administrations, des technostructures. Les gouvernements de « techniciens » sont assez souvent mal acceptés. Rappelons-nous, l’échec relatif mais final de M. MONTI en Italie, pourtant auréolé de son prestige de Commissaire européen à la Concurrence. Lorsqu’ils sont accueillis favorablement c’est après avoir acquis une expérience et un capital intellectuel d’homme politique. L’idée d’une technostructure gouvernante ne résiste pas l’examen des réalités. Le politique ne peut pas disparaître au profit de la pure technique car il repose en partie sur des sentiments. On doit donc écarter l’hypothèse d’une vie démocratique exclusivement régentée par les pouvoirs et les connaissances des « techniciens », même s’ils parviennent très souvent à rallier à leurs vues les politiciens. Les populations demandent et demanderont de plus en plus que leurs représentants élus cessent de leur administrer des promesses dont ils savent et sauront qu’elles resteront inaccessibles. Les institutions supranationales réduisant les capacités d’action nationales feront l’objet de revendications visant à les soumettre aux orientations acquises par le respect des aspirations du suffrage. Les tentatives de centraliser les pouvoirs au niveau national échoueront face aux besoins des populations régionales et locales d’influer sur leurs destinées. La valeur morale des édiles comptera beaucoup plus qu’auparavant. Le désenchantement démocratique nous apparaît, finalement, comme ayant peu de chances d’entraîner son dépérissement. Par contre, le risque majeur est que les difficultés de la mutation en cours ne conduisent les élites nationales et leurs peuples à désespérer des apports de la démocratie.

### *L’ascension sociale qui ne monte plus*

Après la seconde guerre mondiale et la période de prospérité qui l’a suivie, avec le développement de « L’Etat social » s’est imprimée dans les esprits citoyens l’idée que chacun pouvait avoir des chances de gravir tous les échelons de la pyramide sociale. Le « rêve américain » s’en est puissamment nourri. Grâce à l’extension de l’éducation l’égalité des chances n’allait pas manquer de se réaliser. La réalité sociale, partiellement nouvelle, s’est avérée quelque peu différente.

Dans nos sociétés modernes, bien avant que la soif d’ascension sociale ne se répande comme une flaque d’huile, on a toujours vu des destinées individuelles, parties de rien ou presque rien, parvenir à des sommets inespérés. Il s’est toujours agi de cas exceptionnels. Le renouvellement des élites s’est, il est vrai, accéléré à la belle époque de la domination occidentale universelle. Mais il a toujours été lent et partiel. Le changement majeur intervenu dans la configuration de la pyramide sociale a été la formation d’une catégorie qualifiée justement de « classe moyenne ». Elle s’est formée en intégrant progressivement des populations qui ont pu sortir de la prolétarisation. De là à accéder à l’élite, il y avait d’importants pas à franchir qui ne l’ont été que dans des cas très limités et non représentatifs des mouvements d’ensemble. On a donc, à tort, surestimé la puissance d’un ascenseur social qui peinait, en réalité, à dépasser quelques étages supérieurs au rez-de-chaussée et ne desservait pas, dans la majeure partie des cas, les sous-sols.

En réalité, les populations n’ont jamais cru à la mobilité sociale intégrale et fantasmée. Le problème principal qui les sensibilise au plus haut point s’avère être beaucoup moins l’espérance amplement déçue de la montée dans les sommets de la pyramide sociale que la hantise de la descente, c’est-à-dire la glissade vers prolétarisation. Une telle crainte ne se nourrit pas seulement des exigences éducatives auxquelles il devient nécessaire de satisfaire afin de pouvoir disposer de revenus jugés décents. Il se trouve que l’appareil productif émet des exigences, en termes d’adaptation, de compétences, de rémunérations offertes qui diffèrent plus ou moins puissamment des attentes de masses importantes de la population. D’où une progression de la marginalisation sociale que les élites peinent à contenir.

Car elle repose de plus en plus clairement sur deux piliers qui se rejoignent sans se confondre. Le premier pilier, éternellement présent dans l’histoire humaine se compose des prolétaires, pour ainsi dire « structurels » n’ayant aucun espoir de sortir de leur condition ni même de l’améliorer de manière significative. Le second pilier rassemble non seulement les déclassés effectifs de la classe moyenne d’hier, mais ceux, fort nombreux, qui vivent dans la peur du déclassement. L’analyse de la situation ainsi proposée peut-être critiquée par sa non prise en compte des enfants de l’élite qui ont renié et vilipendé leurs géniteurs pour se solidariser avec les prolétaires avérés ou potentiels. Ils ont effectivement fait beaucoup de bruit dans l’histoire et exercé d’importantes influences. Mais celles-ci auraient été facilement réduites au silence si les dynamiques sociales que l’on vient de rappeler n’avaient pas existé.

La « destruction » des classes moyennes que les sociologues observent dans les sociétés occidentales correspond-t-elle réellement aux changements observés ? Le terme en vogue, dramatisant, ne convient pas vraiment. Mieux vaudrait utiliser celui de « restructuration ». La réduction numérique des classes moyennes n’est guère contestable. Mais les nouveaux prolétaires issus des anciennes classes moyennes sont, malgré tout, moins pauvres et moins précarisés qu’auparavant dans leur existence. Ceux qui peuvent résister à l’érosion, assez nombreux, ont investi les nouveaux métiers ou profondément participé à la rénovation des anciens. Leurs capacités professionnelles, leurs positions stratégiques dans les appareils productifs les rendent beaucoup plus indispensables, influents qu’auparavant. Les couches supérieures de l’élite ont parfaitement compris qu’il fallait s’attacher tout particulièrement la catégorie nouvelle des classes moyennes. Plus mince mais aussi plus puissante. Ce qui s’opère, manifestement, avec un indéniable succès.

Les nouveaux prolétaires des démocraties occidentales n’ont jamais attiré autant l’attention de la part des sociologues et des économistes grâce à la montée en puissances des « médias ». Leurs potentialités de révolte sont minutieusement scrutées. Il apparaît cependant que la crédibilité de leurs défenseurs politiques, philosophiques, sociaux, syndicaux, s’est profondément affaiblie. Divers économistes, relayés par des bataillons de sociologues, insistent beaucoup sur les risques de déshérence du capitalisme qui verrait la consommation, principal moteur de croissance, s’étioler, voir s’effondrer à terme à cause de l’accaparement des riches par une petite minorité de prédateurs. Leurs démonstrations, étayées par des faits incontestables n’apparaissent, cependant, pas totalement convaincantes. La capacité des économies occidentales à créer de nouvelles activités marchandes, susceptibles d’être rémunérées, ne s’est jamais démentie si l’on veut regarder les évolutions dans la longue durée. Les difficultés proviennent d’abord et avant tout du fait que la faiblesse des rémunérations offerte à de nombreuses couches de travailleurs s’est accrue. Mais le pouvoir d’achat des pauvres, aussi réduit soit-il lorsqu’on le mesure au niveau individuel, pèse encore très lourd, globalement, dans les économies. Les pouvoirs, face au creusement tendanciel des inégalités, ont réagi en multipliant les allocations, les tarifs préférentiels, au bénéfice des travailleurs faiblement rémunérés et non intégrables dans le marché du travail. La véritable interrogation, dans une perspective d’avenir, concerne donc la volonté et la capacité des différentes sociétés à obtenir que les plus forts continuent à accepter de venir au secours des plus faibles. Il ne sera sans doute pas possibles d’y apporter une réponse positive à partir d’interventions exclusivement étatiques. Tel n’est déjà plus le cas dans nombre de pays anglo-saxons où les apports privés en direction des plus fragiles occupent une grande place. Dans les pays les plus étatisés, notamment en France, nous assistons, aussi à une très forte expansion des initiatives faisant appel à la générosité des particuliers.

Il existe au sein des élites occidentales actuelles, en continuité avec un passé de domination réussi, un vaste ensemble de gens qui considère ses qualités, ses moyens financiers et autres, comme autant d’instruments de défense les rendant inexpugnables. On peut qualifier cette fraction de « réactionnaire » dans la mesure où elle estime que le changement social, ses politiques d’accompagnement, visant à contenir l’expansion des inégalités, finissent immanquablement par la desservir. Mais il existe aussi une autre fraction qui se préoccupe activement d’adaptation au changement, pleinement consciente des menaces pesant sur ses positions et très capable d’apprécier les solidarités sociales qu’il faut entretenir afin d’éviter la subversion sociale. La sociologie actuelle ne nous renseigne guère sur la puissance respective de ces deux catégories. Mais il faut bien, au vu des évènements passés, reconnaître que les éléments les moins réactionnaires et les plus dynamiques ont réussi, surmontant de graves vicissitudes, à faire front.

Les deux fractions des élites que l’on vient d’opposer schématisent des réalités sociales infiniment plus complexes. Il existe, en effet, de multiples nuances et dégradés dans les conceptions et les positions. L’opposition nous paraît néanmoins démonstrative car elle détermine de manière décisive l’avenir des sociétés occidentales. Les politiques publiques menées depuis des décennies, visant à la fois le « containment » des pauvres et leur intégration, n’ont manifestement plus la faveur des élites. La majorité la plus dynamique d’entre elles considère qu’elles sont, à la fois, trop coûteuses et exagérément inefficaces. De multiples enquêtes et études justifient leur point de vue. Les partisans de leur abandon pur et simple font recette. Les solutions désormais admises par la majeure partie des élites ne vont pas dans ce sens. Elles se préoccupent de donner aux exclus les moyens, principalement éducatifs, de s’extraire de leurs ghettos économiques et culturels. L’ambition ne manque pas de lucidité et même, pourrait-on dire, de noblesse. Elle peine, néanmoins, à se concrétiser en raison des difficultés à surmonter deux grands obstacles. Car les politiques aujourd’hui critiquées visant à distribuer des aides et des allocations de telle sorte que les bénéficiaires puissent maintenir leurs têtes, hors de l’eau étaient, finalement, beaucoup moins coûteuses que celles visant à leur donner concrètement les moyens durables de s’en sortir. Prenons, pour illustrer notre diagnostic, un exemple fort simple. Si l’on veut vraiment que les exclus du marché du travail parviennent à y accéder, il faut substituer aux formations de courte durée prévalant dans l’ancien système, des formations de beaucoup plus longue durée et de qualité nettement supérieure. Soit une inflation inévitable des coûts de résorption de la prolétarisation. Le second obstacle recouvre les personnes et les ménages dont la marginalité, pour de multiples raisons, ne peut pas être surmontée. Là encore, la sociologie moderne fait preuve de son impuissance. Elle échoue à discerner les populations « irrécupérables ». Parce que les valeurs fondamentales de la civilisation occidentales ne peuvent pas tolérer que l’on en définisse précisément la réalité telle qu’elle est alors que le moindre citoyen la perçoit de manière quasi-quotidienne. Chacun sait bien que les sociétés engendrent inévitablement des marginaux irréductibles. Mais si l’on accepte de les inventorier, de les circonscrire, on risque de tomber dans les pires turpides. L’Allemagne nazie n’a pas été la seule à succomber et à admettre des pratiques scandaleuses d’euthanasie des handicapés de toutes natures. La Suède, socialement pacifiée, farouchement démocratique et sociale en est venue, à un triste moment de son histoire, à justifier, elle aussi, l’élimination des « irrécupérables ».

En dehors de cas particuliers, peu nombreux par rapport à l’ensemble des populations, d’individus souffrant de maladies incurables, nous nous refusons, élites et gens ordinaires largement confondus, à coller une « étoile jaune » désignant des personnes clairement ciblées comme socialement « irrécupérables ». Leur élimination physique, pratiquée par le passé, a été heureusement condamnée et rejetée comme attentatoire aux valeurs les plus précieuses. Il n’empêche que subsiste le fait qu’une fraction importante de gens, bien au-delà de ceux que l’on peut identifier comme souffrant de handicaps physiques et mentaux, n’a aucune chance de rejoindre l’humanité commune en raison d’incapacités non officielles et néanmoins bien existantes et bien apparentes.

L’existence de populations marginalisées socialement, au-delà des handicapés physiques, les attentions dont elle fait l’objet, scande depuis des siècles l’histoire de l’Occident et celle de l’humanité tout entière. Le problème qu’affrontent aujourd’hui les peuples comporte pourtant d’importantes nouveautés. De nombreux travaux, de multiples investigations ont pour objectif de dénombrer et de circonscrire les différentes composantes de la mouvance « irrécupérable ». On isole ainsi les catégories de population justiciables de cette notion sans pouvoir, heureusement, accepter de délimiter des frontières ultimes.

Les sociétés occidentales, obsédées par la numérisation et par les vérités statistiques réputées incontournables, déploient des trésors d’énergie pour distinguer des catégories à traiter spécifiquement à l’intérieur du vaste ensemble des « irrécupérables ». Comme elles s’interdisent, à juste titre, de délimiter ce concept sentant le souffre de manière irrespirable, elles pourraient finir par admettre de continuer à soutenir les catégories qu’elles sont parvenues à circonscrire, c’est-à-dire à quantifier, à numériser, et abandonner celles, incertaines, mouvantes, largement insaisissables qui constituent une fraction importante du « noyau dur » de la marginalité contemporaine. Car on y trouve, universellement et immanquablement, ceux dont l’espoir de s’intégrer avoisine le niveau zéro et celles disposant de chances sérieuses de s’intégrer, mais refusant ses réalités totalement contradictoires, selon leurs vues, avec les principes de vie collective proclamés.

La manière dont les élites traitent la marginalité et la dissidence que l’on a qualifiées d’irréductibles, mais impossible à considérer comme incompressibles caractérise aussi profondément les sociétés que leurs façons de traiter les gens qualifiés d’ordinaires. Les philosophes critiques comme M. FOUCAULT ont focalisé leurs travaux sur l’utilisation des moyens et des techniques répressives, ignorant volontairement de très nombreux autres et très abondemment employés. Les élites se partagent depuis fort longtemps entre partisans des solutions répressives et partisans de solutions plus inclusives. Malgré les crises l’équilibre entre ces tendances n’a pas fondamentalement évolué. Par contre, le flou s’est considérablement épaissi concernant la conception socialement recevable de la normalité. Comme elle conduit à définir les conduites recevables et celles qui ne le sont pas, les législations acceptables et celles à rejeter comme illégitimes, les civilisations occidentales en sont venues à naviguer dans un grand brouillard, avec le risque de heurter de dangereux obstacles. Il importe donc d’en comprendre plus avant les ressorts.

### *Les débordements de l’individualisme*

Les grands penseurs libéraux du XVIIIème et du XIXème siècle ont érigé l’indépendance de l’individu en valeur suprême et l’Etat, inévitable gestionnaire des affaires communes, comme générateur de menaces envers les libertés personnelles. A quoi ont répondu, en s’opposant à la vision alors dominante, les philosophies socialistes et communistes. En occident, les versions les plus radicales de ces philosophies ont connu des échecs retentissants. Dans sa conception « réformiste », le socialisme est néanmoins parvenu à produire une vision plus positive de l’Etat. Mais il n’a pas enrayé l’expansion de l’individualisme favorisée puissamment par l’extension des relations marchandes et de la concurrence généralisée.

Nous en sommes venus, présentement à un degré d’exacerbation de l’individualisme qui rend problématique la vie commune des sociétés. D’autant plus qu’il s’accompagne et, pour ainsi dire, se complète d’une floraison ininterrompue de formations tribales, sectaires, groupusculaires. L’élite en est particulièrement porteuse, inspiratrice, mais les gens ordinaires ont aussi été contaminés par le virus. Les individus et les groupes, lorsqu’ils ne se font pas justice par eux-mêmes, convoquent les Etats afin qu’ils assurent plus et mieux la défense de leurs intérêts spécifiques. Leurs revendications amènent les pouvoirs publics, rendus perméables aux lobbys de toutes espèces, à étendre leurs champs d’action bien au-delà de leurs moyens et leurs capacités. Il en découle de sérieuses difficultés pour maintenir un minimum de cohésion sociale et assurer une gouvernance acceptée comme légitime.

Si, dans le passé, la préoccupation prioritaire était de défendre les libertés individuelles contre les empiètements étatiques, son vieillissement, son inadaptation croissante aux défis sociaux actuels requièrent un changement de paradigme. L’Etat moderne a beau être envahissant il peine terriblement à incarner un bien commun car il a cédé, sous de multiples pressions sociales, à la propension de se limiter à être l’arbitre des demandes et attentes individuelles, groupales, corporatives. Arbitrage impossible et conduisant à sa déconsidération. Les élites du pouvoir tentent de résister aux pertes de substance réellement politiques de l’Etat. Mais, comme les egos des représentants et les tendances à l’expansion des bureaucraties y trouvent d’éphémères compensations, la résistance des élites les plus lucides se heurte à de redoutables obstacles. La faiblesse actuelle des élites occidentales provient de leur incapacité à partager une vision du « bien commun » qui suscite à la fois de l’adhésion en leur sein et une acceptation suffisante de la part des « gens ordinaires ».

Pour que des populations devenues plus « multiculturelles » que jamais, acceptent de vivre paisiblement ensemble, il est indispensable qu’elles partagent, au moins dans leur majorité, des valeurs, des règles, des interdits reconnus comme dignes de respect. Une telle condition paraît de moins en moins respectée. Mais attribuer ce changement au seul développement du multiculturalisme revient à négliger gravement des phénomènes qui n’en relèvent pas vraiment.

Ainsi, le dévoiement de l’individualisme qui transforme l’esprit critique d’hier en culte de la transgression des normes s’est répandu dans le cœur même de la culture occidentale. Les allogènes n’y sont pour rien et une partie d’entre eux s’en trouvent même choqués. Ceux qui sont les plus disposés à s’intégrer s’interrogent : s’intégrer à quoi ? Certes, le désir de s’affranchir des normes, de secouer le joug des interdits individuels et sociaux s’observe tout au long de l’histoire humaine. La nouveauté réside dans son inflammation actuelle. Se calmera-t-elle ?

Il n’existe pas de normes immuables, même si certaines valeurs méritent d’être admises comme éternelles. Les sociétés occidentales les font évoluer, mais sans pouvoir pleinement répondre à des attentes diverses et confuses, tant de la part des élites que des autres populations. S’il n’est pas raisonnablement possible de répondre à la question précédemment posée, on peut néanmoins conclure que les sociétés occidentales ont principalement à surmonter, non pas des défis provenant de l’extérieur, mais ceux qui la rongent de l’intérieur et pourraient bien déboucher, un jour, sur leur autodestruction.

# Conclusions

### *Mondialisation de l’élite ?*

La globalisation croissante et la multiplication des échanges qu’elle entraîne, bien au-delà des domaines économiques, commerciaux, financiers n’a pas réellement accouché d’une « élite globale ». Pour des raisons assez évidentes : les Nations, les Etats, n’ont pas disparu. L’essor d’institutions supranationales leur a ôté des portions de souveraineté tout en leur laissant encore exercer et assumer d’importantes composantes du pouvoir. Le concept de « citoyen du monde », tout en suscitant des espoirs et des rêves fait encore partie des abstractions idéologiques. Les interpénétrations, les interdépendances, ont, sans aucun doute, beaucoup progressé, mais pas au point d’engendrer des consensus déterminants au sujet de l’avenir de la planète. Les élites dominantes continuent à être, foncièrement, dans leur grande majorité, des élites nationales et étatiques. Pareille situation s’effacera peut-être un jour, mais certainement pas dans le court ni même dans le moyen terme.

### *Suprématie des grands ensembles nationaux ?*

Dans l’Etat actuel du monde ce sont les grands ensembles nationaux qui décident, fondamentalement, de notre sort. En fonction de leurs moyens de divers ordres, encore très disparates. Les regroupements de nations non régis par des liens très étroits, ne font pas le poids. Par conséquent, ce sont les élites dirigeantes de ces grands ensembles régis par des Etats qui tiennent en main les rênes essentiels des pouvoirs universels. Leur existence, comme il en a toujours été, combine des affrontements, mais aussi des compromis, en partie codifiés dans le droit international et ayant donné naissances à de nombreuses institutions mondiales. Le respect du droit international souffre constamment de contournements, de violations, malgré l’essor des institutions judiciaires supranationales. Quant aux grandes institutions internationales, à vocation universelle, leur désuétude grandissante impressionne. L’ONU, certes moins impuissante que son ancêtre, la SDN, accumule les difficultés de fonctionnement et les échecs à atteindre les objectifs de ses statuts. Les grands accords monétaires internationaux instaurés après la fin de la seconde guerre mondiale ont volé en éclat. Le Fonds Monétaire International se marginalise lentement mais sûrement à cause du refus des américains du nord de partager leur domination. La Banque Mondiale, grand financeur des pays sous-développés, assiste à l’érosion de son traditionnel monopole. L’Organisation Mondiale du Commerce dépérit.

Les grands ensembles nationaux vont devoir à un moment ou à un autre, réviser en profondeur les anciens droits et les anciennes institutions dont les contenus et les fonctionnements ne correspondent plus à la nouvelle répartition des rapports de forces mondiaux. Les prises de conscience concernant la nécessité de la révision sont inégales, mais néanmoins en expansion. Par contre, les divergences d’intérêts s’avèrent tout à fait considérables lorsqu’il s’agit de se mettre d’accord sur des solutions. Les compromis indispensables vont nécessairement faire l’objet d’accouchements puissamment conflictuels et très certainement incomplets et insatisfaisants. On a tenté de montrer, précédemment que les élites occidentales se trouvaient divisées et que les élites post-soviétiques ne pouvaient tolérer des compromis avec leurs adversaires que dans des limites fort étroites car elles risqueraient de voir leur expansionnisme sérieusement freiné.

Penser les changements futurs du monde comme le résultat d’affrontements et de compromis entre les élites des grands ensembles nationaux nous paraît, toutefois, relever d’une vision en cours de dépassement des réalités planétaires. Car les puissances étatiques et leurs dirigeants ont perdu une grande partie des moyens de leurs ambitions, quel que soit le régime politique. Ils ne peuvent plus agir efficacement sans s’aligner, assez largement, sur les dynamiques de grandes firmes mondialisées échappant, plus que jamais, à leur emprise.

### *La dynamique d’expansion des grandes firmes*

Les élites du pouvoir politique, dans le monde entier, se trouvent confrontées à une contradiction terriblement pesante. En effet, le nombre et la gravité des problèmes d’envergure planétaire s’accumulent, dépassant, donc, les cadres du pouvoir politique qui restent, essentiellement, des cadres nationaux. Le traitement des problèmes planétaires s’effectue sur la base de compromis, la plupart du temps laborieux entre des porteurs d’intérêts d’abord nationaux. L’écart se creuse entre ces compromis et les besoins de régulation destinés à assurer durablement la survie de l’espèce humaine.

La globalisation la plus accomplie appartient aux grandes firmes et beaucoup moins aux principales puissances étatiques. Il suffit pour s’en convaincre d’examiner non seulement leurs implantations, mais la composition de leurs dirigeants, de leur personnel, leurs capacités d’adaptation aux situations contrastées des différents pays. L’internationalisation des grandes firmes peut se développer en conformité avec des politiques étatiques. Mais il est erroné de considérer que celles-ci orchestrent et domine le processus, qui, en réalité, leur échappe. Même les Etats les plus centralisés et les plus autoritaires, ne le contrôlent plus.

Il n’est pas niable que les grandes firmes se sont continuellement appuyées sur les forces et les capacités d’influence étatiques. Mais la globalisation actuelle est allée nettement plus loin. Certains agents économiques, au sein des grandes puissances, ont réussi à accumuler des moyens financiers et des capacités technologiques dépassant en envergure et aussi, en réactivité, celles des Etats. Jusqu’à présent, les puissances économiques se préoccupaient exclusivement de l’expansion de leurs affaires. Elles s’activaient avec de grands succès en vue de faire établir des politiques publiques conformes à leurs vœux et leurs objectifs. Un nouveau stade se trouve en cours de franchissement. Le discours des GAFA occidentales, leurs axes de recherche et de développement ressemblent, de plus en plus, à des embryons de programmes anciennement étatiques. Les adversaires et concurrents chinois se montrent beaucoup plus discrets, mais agissent exactement de la même façon. Jusqu’à présent, les intérêts économiques ont exercé sur la vie des humains, des influences considérables mais sans atteindre le stade du monopole. Le fait que le politique en vienne à se dissoudre dans l’économique, comme on le constate présentement, risque de bouleverser, lentement mais sûrement, nos conditions d’existence. Ainsi les thérapies génétiques venant à être concentrées entre les mains de firmes privées disposant de moyens de recherche surpassant ceux des Etats, bénéficieront d’abord aux populations les plus solvables. Le risque est alors de voir une faible portion de l’humanité, prospère, intégrée, satisfaite, dominer sans aucune crainte une immense population d’exclus dépourvus non seulement de moyens de défense, mais de perspectives d’améliorer leur sort.

### *Réactiver les ressorts démocratiques ?*

Pour éviter une issue aussi fâcheuse, on ne peut pas compter sur les élites considérées comme un ensemble œuvrant dans un souci commun du bien collectif de la planète. Car une fraction d’entre elles agit en faveur de changements qu’il conviendrait d’éviter. La difficulté à surmonter provient du fait que les élites dangereuses sont à la fois riches et inventives. De plus le bon grain ne se sépare pas aisément de l’ivraie. Les mêmes qui jouent avec le feu sont souvent les premiers à s’inquiéter de leur propensions incendiaires.

En admettant que l’on puisse discerner et distinguer une partie des élites assez saine pour s’activer à maîtriser les dérives que l’on a examinées, elle ne saurait y parvenir en comptant uniquement sur ses propres forces. Il faudrait donc qu’elle trouve des relais parmi les gens que nous avons qualifiés d’ordinaires et que l’on désigne aussi, comme majeure partie numérique des populations, la « société civile ». Pareille entreprise se concrétise, d’ores et déjà dans une multiplicité de domaines et dans tous les pays, mêmes les moins démocratiques. Il existe des millions d’associations consacrant des énergies et de moyens financiers jamais réunis à un niveau aussi élevé afin de combattre les méfaits des destructeurs. La tendance ne s’oriente pas dans le sens de leur affaiblissement, mais, au contraire, dans celui d’une influence croissante. Les grands mouvements du XXème siècle, experts dans la manipulation des masses ont largement disparus en occident, de même que dans une partie du monde anciennement sous emprise du « marxisme-léninisme ». Une multiplicité de voix isolées, de formations « groupales » a pris la suite, avec des apports bienfaisants se mêlant à des apports nocifs dans des proportions variables et forts difficiles à apprécier. Les initiatives émanant de la société civile s’inspirent encore auprès des professionnels de la pensée. Mais partiellement, avec distance. Les intellectuels ne sont plus des guides mais, dans les meilleurs des cas, des contributeurs. Autrement dit, les initiatives citoyennes véhiculent le pire et le meilleur, dans un désordre inconnu précédemment. La vision optimiste qui nourrit le présent essai estime possible et éminemment souhaitable que la partie de l’élite la plus éclairée de l’élite parvienne à s’accorder avec les aspirations des gens ordinaires. Nous en sommes, il est vrai, assez loin. Mais les augures prédisant l’échec d’une telle alliance ne sont pas plus convaincants. Il est donc fondé, non pas de démontrer l’inéluctabilité des issues positives, mais d’en espérer et d’en escompter la réalisation pratique.

1. P.LAMY longtemps et talentueusement directeur de l’OMC (2005-2013) souligne, dans ses interventions publiques, le fait que la Chine a dû accepter, lors de son entrée dans l’organisation des abaissements de grande ampleur de ses droits de douane. Mais les sacrifices consentis lui ont permis, en fin de compte, de se procurer à meilleur marché pour ses entreprises, les composants dont elles avaient besoin pour augmenter, massivement ses exportations. [↑](#footnote-ref-1)
2. Ils seront ensuite rejoints par 8 autres. [↑](#footnote-ref-2)
3. 315 agents, 250 millions de budget. [↑](#footnote-ref-3)
4. Données 2016 de la Banque Mondiale. [↑](#footnote-ref-4)